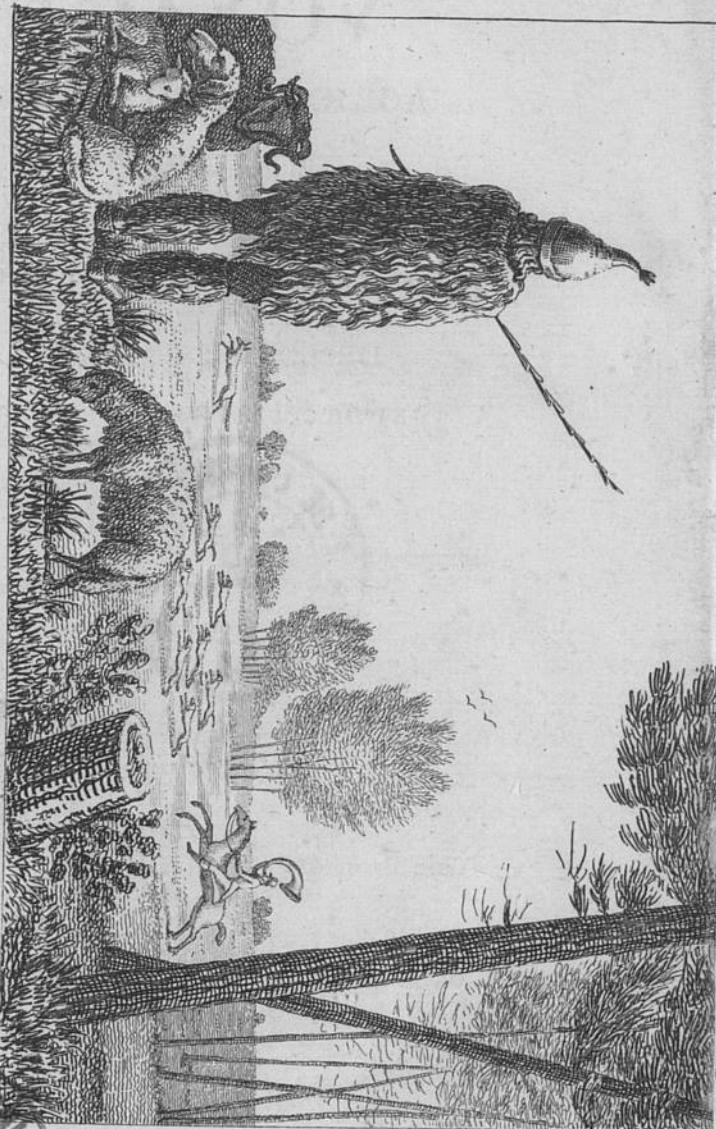


72. 674
Eduard HARLE
A. TIBRIS

VOYAGE
AGRICOLE, BOTANIQUE
ET PITTORESQUE,
DANS
UNE PARTIE DES LANDES
DE LOT-ET-GARONNE,
ET DE CELLES DE LA GIRONDE;

Orné de Figures.

Berger des Landes. Chasse au Loup.



53375

EX-LIBRIS
Edouard HARLE

VOYAGE

AGRICOLE, BOTANIQUE
ET PITTORESQUE,

DANS

UNE PARTIE DES LANDES

DE LOT-ET-GARONNE,

ET DE CELLES DE LA GIRONDE;

Orné de Figures.

PAR M. DE SAINT-AMANS.



Libeat mihi sordida rura
Atque humiles habitare casas.
VIRG. Egl. II.



AGEN,

Chez PROSPER NOUBEL, Imprimeur-Libraire
rue Garonne.

Se trouve A PARIS,
Chez LEDOUX et TENRÉ, libraires, rue Pierre-
Sarrasin, n.^o 8.

1818.

53375

Cet opuscule, déjà publié dans le 18.^e volume
des Annales des Voyages, reparoît ici avec plu-
sieurs changemens et des additions considérables.
Une lettre écrite par l'auteur à M. Malte-Brun,
et un itinéraire botanique, lui serviront de sup-
plément.

VOYAGE
AGRICOLE, BOTANIQUE
ET PITTORESQUE,
DANS UNE PARTIE DES LANDES
DE LOT-ET-GARONNE,
ET DE CELLES DE LA GIRONDE.

UNE petite tournée que j'avois faite dans nos Landes m'ayant inspiré le désir de mieux connoître cette intéressante contrée, je partis d'Agen avec le projet de la traverser de l'est à l'ouest dans toute son étendue ; c'est-à-dire depuis la rive gauche de la Garonne jusqu'à la mer.

Il seroit minutieux de s'arrêter à décrire les environs de ma ville natale ; il seroit superflu de parler de ses établissemens publics, de son commerce, de sa population : mais si

l'agriculteur ne peut jeter les yeux sur le territoire de cette commune sans remarquer combien la culture y est négligée , les jachères multipliées , les avantages des prairies artificielles méconnus , le botaniste qui parcourt rapidement la plaine n'y verra point sans intérêt quelques plantes belles ou rares dont il peut grossir ses moissons.

Dans le terrain formé par des alluvions , et qui s'étend de la gauche du chemin de Bordeaux jusqu'à la Garonne au-dessous d'Agen , se trouvent l'onagre bisannuelle , le céraiste aquatique , l'ansérine botryde , celle du Mexique ; la cardamine impatiante , l'ibéride pinnée , et l'épilobe de montagne . Les débordemens de la rivière ont déposé ces plantes chez nous , comme ils ont apporté sans doute , à deux lieues au-dessus d'Agen , la chéridoine glauque ou pavot cornu , et plus loin le *teucrium gnaphalodes* Valh , le *salix incana* Schrank , qui croissent près d'Auvillars sur les graviers de la Garonne . Des insectes aussi nombreux que variés s'offrent à l'entomologiste dans ce terrain couvert de saules et de prairies . Là se voit une mante encore peu connue , voisine du *mantis pectinicornis* et du *pauperata* ; là sur-tout se trouve en quantité le beau capricorne musqué , qui ,

brillant d'or et d'azur , répand au loin le parfum de la rose : là se rencontre aussi le lucane-dorcas et le *carabus festivus* , que Panzer a décrits et figurés dans sa *Faune germanique*.

Les vallons rians et fertiles qui viennent s'ouvrir à la droite du voyageur , méritent ses regards , et le retiendront quelque temps s'il est amant de Flore. Le premier de ces vallons offre , sur les bords du ruisseau qui le parcourt , ou sur le penchant des collines qui le resserrent , l'anémone renonculoïde , l'ornithogale des Pyrénées , l'euphorbe pourprée , l'aristoloche ronde , l'elléborine grandiflore , le grand satyron , l'ophrys-nid-d'oiseau , et une multitude de belles orchidées. Ce vallon recèle aussi dans un de ses enfoncemens latéraux , non loin du domicile de *Scaliger* , une sauvage et délicieuse fontaine. Couronnée par des arbres touffus , surmontée de rochers escarpés , l'art y construisit un petit édifice , mais sans y altérer les traits de la nature. Là le peintre contemple les accidens pittoresques , les reflets des eaux , les rayons d'une vive lumière en opposition avec une sombre verdure : là le poète sent ranimer sa verve , l'homme sensible rève dans une douce mélancolie , tandis que le savant cherche l'ombre

du commentateur célèbre dans les bois d'au
alentour.

Les autres vallons qui se présentent nour-
rissent dans leurs prairies l'ellébore vert, la
consoude tubéreuse ; sur le bord de leurs
champs cultivés, la centaurée galactite ; parmi
leurs moissons, la tulipe-œil-du-soleil et la
tulipe sylvestre ; sur leurs coteaux, l'anthéric
liliforme, la daphné lauréole, la mauve fas-
tigiée, la stéhéline douteuse, la cupidone
bleue, la coronille emerus, l'élégant liseron
des Cantabres.

Plus loin, près d'un village, la culture se
ranime et s'enrichit. La vigne, emblème de la
fécondité, s'y marie à l'ormeau, et décore
agrablement la grande route qu'elle ombrage.
Cet aspect a rappelé au voyageur anglais
Wraxall le passage suivant du sublime poème
de Milton :

Or they led wine
To wed her elm; she round about him throws
Her marrigeable arms; and with her brings
Her dower, the adopted clusters, to adorn
His barren leaves.

Je n'ai pas voulu priver de ces beaux vers
le lecteur qui connaît la langue du poète.

A deux grandes lieues de distance, on
trouve le Port-Sainte-Marie, situé sur une

pente rapide , et dont une partie croula dans la Garonne il y a dix ans. Joseph Bandel , dominicain , évêque d'Agen , homme de lettres comme on l'étoit au seizième siècle , y fut enterré dans l'église des moines de son ordre. Cet évêque se rendit célèbre par ses *Nouvelles Galantes* , ouvrage aujourd'hui très-rare , acheté fort cher par les curieux : il y consigna la touchante histoire de *Roméo et Juliette* , qu'on retrouve dans les chefs-d'œuvre de Shakespeare , et que Ducis a transportée sur la scène française. L'église des dominicains du Port-Sainte-Marie est aujourd'hui devenue la très-magnifique écurie d'un petit et mauvais cabaret. Ici l'on voit toujours avec plaisir briller une élincelle d'industrie agricole. Les habitans non propriétaires afferment près de la ville des lambeaux de terre plus ou moins grands , selon leurs facultés : ils les cultivent avec soin , les couvrent d'engrais ; ce sont autant de jardins toujours chargés de productions nouvelles. Pourquoi les Agenois n'imitent-ils pas cette industrie ? Combien de familles , jadis occupées dans les manufactures de serges ou d'indiennes , sont oisives maintenant faute de travail ! Lorsque leurs voisins vivent dans une lucrative activité , ils meurent dans une misérable inertie. L'indigence seroit-elle donc ,

pour certains hommes , un état de choix ? On se distraint de cette idée en regardant les beaux vergers , les gais vignobles qui bordent la route , et qui couvrent au loin les coteaux ; leurs produits , celui de la culture du chanvre , et de divers légumes , portent l'aisance dans le pays ; une grande partie de ces denrées descend à Bordeaux , et concourt à nourrir le commerce de cette grande ville , ou cette ville elle-même . L'agriculture , toujours ici plus honorée que dans les cantons voisins , fut autrefois l'objet d'une petite fête champêtre qui se répétoit chaque année devant l'église de Saint-Clair . Aujourd'hui non-seulement la fête ne se chôme plus , mais il ne reste aucun vestige de l'édifice suranné qui en perpétuoit la mémoire .

Sur les hauteurs des environs croissent la petite sauge et le lotier digité .

Trois quarts de lieue plus bas , on voit le roc de *Pine* , sur lequel s'aperçoivent à peu près les seules déclivités de notre pays qui , par leur escarpement , se dérobent à la culture . Le poëte Théophile , qui l'a chanté dans des vers maintenant oubliés , habitoit la maison de *Roger* , dont le jardin borde la grande route .

Vis-à-vis ce sommet , figure au nord celui

du *Pech de Bère*, où l'on trouve des *ostracites*, et dans lequel fut autrefois creusé un hermitage : ces deux coteaux, les plus élevés de la contrée, marquent de loin l'embouchure du Lot dans la Garonne.

Pour gagner les Landes, on traverse cette rivière au port de *Pasco*. Près du passage, quelques pans de murailles encore existantes annoncent que, dans les temps féodaux, un péage y fut établi.

Quel dommage qu'Arthur Young ne se soit point détourné vers ces lieux ! il nous auroit donné sur l'agriculture des Landes des notions qui manquent à ses voyages agricoles. Loin de moi la prétention de remplir aujourd'hui cette lacune ! une telle ambition ne sauroit me convenir ; d'ailleurs, d'autres objets m'occupent. Mais en voyant dans ces notes, prises au hasard, quelques traces de ce qu'auroit offert d'intéressant, au savant agronome, l'économie rurale et pastorale des Landes, on sentira ce qu'on a perdu à ce qu'il n'aït point parcouru cette contrée, qui, plus que beaucoup d'autres, réclamoit son attention.

Damazan, joliment situé loin de la rivière, sur une plaine haute, voit passer sous ses murs tout le bois, la résine, le goudron, le liège, la cire, exportés de la partie des

Landes qui l'avoisine. Ces productions vont se distribuer dans le département, ou descendant à Bordeaux pour alimenter le commerce maritime : elles arrivent au port de *Pasca* par une route tracée dans les Landes jusqu'à Mont-de-Marsan, et de là jusqu'à Bayonne.

La plaine de Damazan est d'une grande fertilité, à quelques espaces près, qui sont assez rares, où les cailloux semblent dominer. On y voit peu de jachères, quelques champs cultivés en trèfle, et des prairies naturelles couvertes de beaux bestiaux. En parcourant cette plaine, on regrette qu'elle soit aussi exposée aux inondations de la Garonne. Les levées construites sur la rive droite par les habitans d'Aiguillon, lui renvoient la masse des eaux dont elles détournent le cours, et changent la pente naturelle. Comment l'Etat a-t-il jamais pu entrer pour une partie des frais dans la construction de pareilles digues ? Lorsqu'elles ne sont pas continuées parallèlement, et sans interruption, ce que l'Etat peut gagner d'un côté, il le perd évidemment de l'autre par les ravages qu'elles occasionnent sur le bord opposé.

Derrière Damazan, les coteaux s'élèvent insensiblement, et sont revêtus de vignobles bien cultivés. Nous avons remarqué dans ces

vignobles une pratique qu'il seroit avantageux d'imiter par-tout où des circonstances favorables pourroient s'y prêter. Leur terrain est en grande partie sablonneux : on y sème du Lupin. Cette plante fleurit à l'époque des travaux ; elle est enfouie au pied de la vigne, et forme, sans frais de transport, un engrais dont l'utilité se prouve par l'expérience. Cette méthode dévoroit donc être suivie, du moins tentée, par-tout où la nature d'un sol analogue pourroit promettre les mêmes résultats ; elle est d'ailleurs très-ancienne. Palladius l'a mentionnée. *Hoc tempore, dit-il, si terra exilis in vinea est, et vinea ipsa miserior, tres vel quatuor lupini modios in jugero spargis, atque ita occabis. Quod ubi fructicaverit, evertitur, et optimum stercus præbet in vineis, quia lœtamen propter vini vitium non convenit inferre vinetis.* (Pallad. de re rust., lib. 9, tit. 2, August.)

A trois quarts de lieue de Damazan, on entre dans les sables et dans les bois de pins qui doivent nous conduire jusqu'à la mer. Ces bois, plus que tous les autres, offrent la sombre verdure, le vaste silence, d'où naît l'espèce de sensation qu'on est convenu d'appeler frayeur religieuse. Tout est majestueux, triste et sauvage dans ces grands bois. Le vent s'y

fait entendre d'une manière particulière : il n'agit pas presque les feuilles dures, roides, aiguillées des pins ; cependant il siffle, ou murmure dans leurs cimes altières. Le souffle le plus léger suffit pour produire ce dernier effet, alors vraiment magique. Quelquefois, vers l'heure de midi, dans les jours les plus chauds de l'année, lorsqu'aucun vent ne semble régner dans l'atmosphère, et que la nature paroît ensevelie dans le repos, on entend le zéphir insensible troubler seul ce silence solennel par le frémissement qui marque son passage dans les régions éthérées : ce murmure aérien est doux à l'oreille du voyageur fatigué ; il porte dans son ame l'idée d'une salutaire fraîcheur ; il calme le sang raréfié dans ses veines lorsque l'ardeur du soleil, réflechie par les sables brûlans, concentrée par l'abri des grands arbres, et s'élevant au plus haut degré, devient intolérable.

Le botaniste s'oublie volontiers dans ces bois entrecoupés de marais, d'espaces cultivés et d'arides friches. A l'ombre des arbres, il trouve abondamment l'arénaire de montagne, les cistes en ombelle, à feuilles de sauge, et l'alisoïde, l'anthéric à feuilles planes ou bicolore, le genêt anglais, la lauréole odorante, le muguet multiflore. Dans

les marais, il recueille les deux espèces de nénuphar, le mouron délicat, l'ériophore, le choin marisque, le piment royal, la grassette de Lusitanie. Dans les moissons, il rencontre le sysimbre des Pyrénées. Plusieurs autres plantes intéressantes s'offrent à lui dans les pâturages incultes; il y distingue l'anémone pulsatile, la pédiculaire sylvestre et la bruyère ciliée. Les plus rares sont l'alchimille des Alpes, la scille à deux feuilles, et la saxifrage à feuilles de *geum*. Le bouleau, par la blancheur de son écorce et son port mélancolique, fixe de loin l'attention dans ces lieux sauvages, dont il détruit la monotonie et augmente l'intérêt.

Le bec croisé, *loxia curvi-rostra*; la petite épeiche, *picus varius minor*, se trouvent dans ces bois, où l'on voit aussi quelquefois le *strix bubo*, que Buffon, plus en rhéteur qu'en naturaliste, nomme l'aigle de la nuit. Le bihoreau, *ardea nycticorax*; le butor, *ardea butaurus*; le chevalier aux jambes rouges, *scolopax gambetta*, s'observent fréquemment dans les marais, ainsi que le grand pluvier, *charadrius oedicnemus*; le courlis, *scolopax arcuata*; le vanneau, *tringa vanellus*, dans les Landes incultes.

L'écureuil, *sciurus vulgaris*, abonde dans

les bois de pins , dont les semences lui servent de nourriture. Ce petit quadrupède , si adroit , si léger , n'est point sauvage , et quelquefois se laisse approcher de très-près. Nous l'avons vu tomber sous le bâton d'une vieille femme.

L'observateur trouve dans ces contrées des traces d'industrie agricole qui le surprennent. Un sable presque pur est l'unique sol auquel l'habitant des Landes peut confier les grains qui le nourrissent. Le seigle est semé sur le sable couvert d'engrais. A peine a-t-il acquis quelques pouces de haut dans le printemps , que le panis est répandu sur le même local ; il y germe , il y végète sans nuire au seigle. Tandis que celui-ci s'élève , des cultivateurs , munis d'un outil de fer à manche court , passent dans les sillons , qu'ils creusent en rechaussant le panis. Après la moisson du seigle , ce panis croît en liberté , et l'on voit le même sable produire deux récoltes , la même année , en grains différens , sans avoir exigé les travaux d'une nouvelle culture.

Si , d'après ce premier aperçu , on se faisoit une idée avantageuse de l'intelligence des habitans de ces contrées , si on leur croyoit l'esprit judicieux et juste , on seroit dans une grande erreur. Quoiqu'ils paroissent d'abord industrieux à certains égards , obligeans envers

Habitants des Landes.





les étrangers, sobres dans leurs repas, il est fâcheux que mieux connus ils ne méritent sous ces rapports aucun éloge, il est malheureux qu'ils ne soient industrieux que par routine, hospitaliers que par intérêt, et sobres que par avarice. On ne peut sans doute leur refuser de la finesse et même de l'esprit; mais chez eux la finesse dégénère en fourberie et l'esprit en perversité. Très-bornés dans leurs facultés intellectuelles, pour tout ce qui ne flatte pas leurs penchans, ils sont d'ailleurs crédules et superstitieux à l'excès, croient aux sorciers, et se laissent conduire aveuglément par les charlatans de toutes couleurs dont leur pays abonde. On les dit aussi très-opiniâtres. Une seule qualité peut-être les recommande, c'est leur attachement pour la stérile et triste contrée qui les a vu naître. Ce sentiment dure autant que leur vie, et s'ils sont arrachés de leurs foyers par quelque force majeure, ils meurent bientôt de douleur et de regret. Leur physique annonce la faiblesse; ils sont presque tous petits et maigres, ont le teint livide et plombé; cependant ils supportent, ils bravent même impunément l'inclémence d'un climat pestilental, et qui passe des rigueurs de l'hiver à celles de l'été, par des transitions subites. Ils ont l'habitude de bivouaquer dans les longs

voyages qu'ils font pour le transport de leurs denrées, quoiqu'il leur soit souvent facile de se procurer pour la nuit des abris commodes et de bons logemens. Leurs usages dérogent en général à ceux qui se pratiquent dans les contrées voisines, et marquent sensiblement par l'astuce et l'avarice qui forment le fond de leur caractère. Je mentionnerai à cet égard une foire qui se tient à Lubon, où ils trafiquent uniquement des sonnettes qu'ils suspendent au cou de leurs bestiaux. Résolus de se tromper mutuellement, ils ne se rendent à cette foire que la nuit. Au milieu des ténèbres et jusqu'au point du jour, ils vendent, ils échangent leurs sonnettes qui retentissent dans toutes les parties de la foire aux oreilles des acheteurs. Celles sur-tout qui sont félées, et c'est toujours le plus grand nombre, sont les plus bruyantes. Ils ont l'art de les racommoder momentanément, et de les agiter avec précaution. Les plus fins, comme les moins connoisseurs, sont également dupés dans ces transactions nocturnes, et ne s'aperçoivent qu'au retour de l'aurore des mauvais marchés qu'ils ont faits. D'une certaine distance, ce bruit confus et continual de clochettes rappelle l'île sonnante de Rabelais. Un usage plus bizarre encore est celui qui se pratique dans certaines parties des

Landes, lors du mariage de leurs habitans. Quelques jours avant celui des nôces, la future avec sa meilleure amie, qui porte alors le nom de première *Donzelle*, va chez tous ses parens, chez tous ses voisins. La compagne porte la parole: *Dats caucumet*, dit-elle, à *la praubonobi que se bay ha acazzhourri*; à quoi la future ajoute: *ho bé, se Diu plats* (oui, s'il plaît à Dieu.) Cet usage cependant commence à se perdre dans nos petites Landes; mais plus loin, où la civilisation n'a point encore suffisamment pénétré, aucune fille ne se marie sans notifier ainsi à ses proches sa parfaite résignation, et sans réclamer de leur part une petite étrenne. Quel que soit le véritable objet de cette quête singulière, on doit être surpris que le mot le plus marquant de la formule employée par la donzelle, semble dériver de la langue italienne. Sans me permettre ici de traduire ce mot étrange, ni d'insister sur son étymologie, je reprends la suite de mes observations.

Les bestiaux ne sont point enfermés dans des granges: rassemblés dans une espèce de parc, ou d'enceinte plus ou moins spacieuse, ils s'y promènent librement, et se retirent sous un hangar qui les met à l'abri des rigueurs de la saison. La manière dont on donne la nour-

riture aux bœufs est singulière ; il n'y a point de crèche dans le parc ; la rareté des fourrages y commande des moyens plus économiques. Deux forts piliers de bois équarris sont profondément enfoncés dans la terre ; une traverse fixe les réunit à une certaine élévation ; une autre traverse mobile, et parallèle à la première, est disposée plus haut : la tête de l'animal, passée sur la traverse inférieure, est enclavée par la supérieure, et se trouve assujettie comme dans une espèce d'étau. Invinciblement retenu, il reçoit alors la nourriture qu'on lui sert petit à petit, sans déchet, et sans la moindre perte, si ce n'est celle du temps qu'on dépense, et qu'on perd en raison de l'économie du fourrage. La litière, qu'on prodigue dans les étables découvertes, ainsi qu'autour des maisons, est ramassée dans la Lande, et composée des cinq espèces de bruyères qu'on y rencontre : la vulgaire, la cendrée, celle à balais, la tétralix et la ciliée, belle espèce, qu'on voudroit bien pouvoir aisément cultiver chez nous dans les jardins.

Les bruyères, dont on sait que la fleur est recherchée par les abeilles, ont donné lieu, dans les Landes, à la multiplication de cet utile insecte. En parcourant les bois, on trouve de temps en temps, dans leurs clarières, des enceintes

enceintes de fascines remplies de ruches figurées en pyramides. Ces pyramides isolées ressemblent de loin à des cippes grossiers qui reposent sur des tombeaux ; et le voyageur, en les rencontrant au milieu de la solitude et du silence, croit toucher aux morsais des insulaires de la mer du Sud. Ces tristes amas de ruches ont reçu le nom d'*apiers*, mot d'origine évidemment latiné. Ils sont moins nombreux et plus négligés depuis la révolution. Comment, dans un tel pays, peut-on cesser d'être l'ami des abeilles !

Dans la commune de *Boussès*, on voit un petit édifice presque ruiné, qui servoit, dit-on, de rendez-vous de chasse au quatrième des Henri, lorsqu'il faisoit son séjour à Nérac, dont il parcourroit souvent les environs avec sa cour galante et guerrière. Cet édifice est inabordable aujourd'hui, à cause des marais bourbeux qui l'isolent. Les restes d'un ancien château, nommé la *Tour d'Avance*, dans la commune de Fargues, offrent un coup d'œil pittoresque à travers les bouleaux et les autres grands arbres qui l'environnent. Un autre petit château, celui de *Capchicot*, paroît dans le lointain. Si l'on en croit les échos de Cythère, le même Henri IV y commença

et y termina lestement plus d'une aventure.

Le marteau de la porte du château a déposé, dit-on, jusqu'à nos jours, par sa forme singulière, du genre de gaieté qui présidoit à ces ébats furtifs. Dans le canton de *Houeillés*, la tourbe, qui compose partout la seule terre solide, s'est enflammée et brûle spontanément au-delà du Ciron. Pour peu qu'on l'agite, la combustion se ravive, et le foyer de l'incendie s'agrandit. J'ignore si cet embrasement est depuis long-temps en activité; mais il peut continuer sans inconvenient dans un pareil désert, où sans doute il finira par s'éteindre de lui-même. Les eaux du Ciron, couleur de café, baignant ici des rivages de sable d'une blancheur éclatante, forment l'un des plus bizarres et des plus singuliers contrastes qui puissent frapper les yeux. On trouve aussi dans le canton de *Houeillés* une mine de fer limoneuse très-pauvre, dont les fragmens sont dispersés à la surface du sol, et qui n'y paroît pas abondante. Sur le territoire d'un canton voisin, la rivière d'*Avance* se perd tout à coup dans les sables, et ne reparoît qu'un quart de lieue plus bas. Près de l'étang de *Bugarrat*, com-

Munie de Fargues, de grandes *ostracites* répandues sur le sable indiquent un banc de ces coquilles, de la direction duquel je n'ai pu m'assurer, mais qui se lie peut-être avec ceux que j'ai observés entre Agen et Clairac, et sur le Pech de Bère. Tels sont les seuls objets qui m'aient paru remarquables dans cette partie du département de Lôt et Garonne.

Pour entrer dans celui de la Gironde, et gagner les Landes de Bordeaux par la voie la plus courte, nous revenons sur nos pas.

Près *Fargues* et *Coutures*, on peut cueillir, sur le bord du chemin, la véronique teucriète. Entré ce dernier village et *Castel-Jaloux*, on rencontre dans les bois, près l'écoulement d'un étang, les ruines récentes d'un moulin construit à grands frais. Le jour même, dit-on, qu'il recevoit pour la première fois l'eau dans ses trompes, il s'écrasa sur ses fondemens. Ainsi pérît, dans tel genre que ce soit, tout ce que l'homme inconsidéré veut éléver sur le sable ruineux et mobile. Une partie de l'édifice est encore suspendue dans les airs, les eaux coulent en cascades sur les débris de la digue renversée, un bois de pins sombre et sauvage encadre la scène; elle est digne d'exercer le crayon d'un dessinateur.

Castel-Jaloux, autrefois chef-lieu de district,

plus anciennement siége d'un sénéchal, est une jolie petite ville bâtie sur une de ces îles de terre qui se rencontrent dans l'océan sablonneux des Landes, et qui sont toujours d'une grande fertilité. La rivière d'Avance baigne les murs de Castel-Jaloux, et, d'un cours précipité, va porter le mouvement et la vie à deux manufactures de papier dont la réputation est méritée. Cette rivière est rapide, le volume de ses eaux paroît considérable; on s'étonne qu'il n'ait point encore été sérieusement question de la rendre navigable. Avant d'entrer dans la ville, on voit, sur les bords de l'Avance, les restes de l'ancien château des sires d'Albret: ils produisent un effet pittoresque. Le château étoit autrefois, dit-on, bâti sur les deux rives. Ses cuisines, ajoute-t-on, avoient exactement la forme d'une paire de culottes: on y remarquoit des tourelles en guise de poches et de goussets; la place des gros boutons n'y étoit pas même oubliée. Cette singulière structure, qui portoit le nom de *Culotte de Gargantua*, n'existe plus; depuis quarante ans environ elle a croulé par l'inconsidération d'un fondeur de cloches qui y avoit établi son atelier.

Castel-Jaloux paroît occuper le lieu désigné par le nom de *Tres Arbores*, dans la carte des Gaules, sous l'empire romain. Selon une tra-

dition populaire , il doit son nom à la jalouse d'un de ses anciens seigneurs [qui] la ferme étoit jolie et couverte par un arbre seigneur , celui de la Bastide , bâtiant l'an 1510 voir . On allégue comme une preuve de ce fait l'épithète de Castel- [qui] , qui , dans les anciens actes , accompagne toujours le nom du château de la Bastide , situé à une lieue de distance sur la hauteur .

La maison que possédoit à Castel-Jaloux la branche des Montesquiou-Xaintrailles renfermoit , il y a quelques années , les bustes en pierre de plusieurs membres de cette illustre famille . Ces bustes , jusqu'alors bien conservés , dit-on , furent mutilés par les brigands de la révolution . Que de pertes irréparables en ce genre ne doit-on pas à la rage imbécille de ces iconoclastes modernes !

Sur la rive opposée aux ruines de l'antique château , se trouve en abondance la grande variété de la fontinale antipyréétique . Plus à l'est , on exploite quelques chênes liégiers , qu'on nomme ici *suriers* , du mot latin *suber* sans doute . Je ne puis voir sans intérêt cet arbre trop peu commun , dont l'écorce est appropriée sous tant de rapports à l'usage de l'homme . A combien d'emplois domestiques n'est-elle pas utile ! à combien d'arts n'est-elle pas in-

pensable ! Aussi nécessaire à l'entretien de la santé que propre à multiplier nos jouissances, elle prend presque toutes les formes pour s'appliquer à presque tous les besoins, et conserve même notre vie sur les eaux. Un tel arbre devroit être plus cultivé par-tout où le climat et le sol lui sont favorables : tout le recommande dans les Landes aux spéculations des propriétaires.

Sur le chemin de Castel-Jaloux à Grignols, les bois continuent : ce sont des taillis de chênes, quelquefois prolongés à perte de vue, ou de noires forêts de pins qui se lient à des forêts plus éloignées. Les champs cultivés en seigle et en panis sont parsemés d'énormes châtaigniers, qui ne paroissent pas nuire sensiblement à cette double récolte.

Après avoir quitté le territoire de Castel-Jaloux, le terrain s'élève considérablement, mais par une pente à peine sensible. On voit à gauche, dans un grand éloignement, des plateaux d'une hauteur remarquable : ils paraissent nus, ou présentent là et là des bouquets isolés de bois de pins ; ce sont les avenues des grandes landes. Ce coup d'œil anticipé n'échauffe pas l'imagination, mais il nous prévient sur la nature du pays que nous allons traverser. C'est d'abord une curiosité machinale ; bientôt

l'intérêt nous attache à cette perspective éloignée dans laquelle nous cherchons l'avenir.

Entre Castel-Jaloux et Grignols se trouvent les limites du département de Lot-et-Garonne. Grignols, dans celui de la Gironde, est bien bâti, a l'air de l'aisance et du commerce : on croit y sentir par-tout l'influence de Bordeaux. A peu de distance de ce village, à gauche, sur la route de Bazas, j'ai cueilli dans un taillis de chênes l'arnique de montagne, que les botanistes bordelais ne savent peut-être pas exister dans le domaine de leur flore. L'anthéric bicolor, dont j'ai déjà parlé, se rencontre aussi fréquemment dans ces bois avec une foule d'autres plantes.

Bazas, sur une colline, environné par des collines, est à la fois mal situé, mal bâti, mal pavé. Ce fut le chef-lieu des *Vasates*, nation gauloise, dont on a dit très-peu de chose, et dont on ne parle plus. Comme toutes les villes de la Guyenne, celle-ci voulut jouer un petit rôle dans les guerres qui désolèrent cette province lorsqu'elle appartenloit aux Anglais. La dernière tentative qu'elle fit en ce genre, en 1423, ne fut pas heureuse. Bazas tenoit alors pour la France, et leva une armée contre Bordeaux. Par malheur, les Bordelais traitèrent

sérieusement cette affaire : ils marchèrent contre Bazas, firent des processions, implorèrent l'assistance céleste sous la protection de Saint-Michel ; les braves Bazadois furent battus, leur ville prise, et la guerre terminée. A gauche, en sortant de la ville, on passe devant l'ancien séminaire, grand bâtiment en désordre, les vitres cassées ! l'air de la désolation ! Sans doute, aux jours de la terreur qui pesa sur la France, il a servi de lieu de réclusion,

De Bazas on s'enfonce tout de bon dans les Landes, en prenant un guide pour *Villandraut*. Nulle part, peut-être, un guide n'est plus nécessaire : les chemins, ou plutôt les sentiers, dirigés à travers les bruyères et les bois, représentent les détours d'un vaste labyrinthe. Après avoir suivi l'espace d'un quart de lieue la route qui conduit à Langon, on entre dans ce dédale, qu'on n'abandonne plus que sur le bord du Ciron, dont il faut traverser les eaux bourbeuses en arrivant à Villandraut. Dans ce village, un antique château, dont les donjons démantelés dominent au loin les forêts, attire la première attention du voyageur. Ce château, dans sa décrépitude, est imposant et magnifique. La partie qui regarde le village est flanquée de quatre

grosses tours de la plus large dimension ; elles ont encore l'air de commander la soumission et le respect. Deux autres tours, du même diamètre , de la même élévation , défendent la face opposée , qui se réunit à la première par deux corps de bâtimens parallèles , et forme un carré parfait. Le dessus des murs est d'une telle épaisseur , qu'un carrosse y rouleroit , y tourneroit peut-être avec facilité. Nous nous promenâmes sur ces murs ; nous montâmes au sommet des tours , d'où nous découvrîmes une immense étendue de forêts , et d'où nous vîmes les Landes prolonger à perte de vue leur triste nudité. Ramenant ensuite les regards dans l'intérieur de l'édifice , nous y cherchions , avec ce singulier intérêt qu'on ne sauroit rendre , les traces des anciennes générations qui l'avoient habité. Nous interrogions , pour ainsi dire , ses murs encore couverts de vieilles peintures , ses voûtes chargées de gothiques sculptures , sur les événemens dont ils avoient été témoins. Dans les temps féodaux , déjà si loin de nous , dans ces temps à la fois si barbares , si galans et si poétiques , que de combats , que de traités de paix , que de fêtes ce château n'avoit-il pas vu , sans doute , se renouveler dans son enceinte ! Notre imagination exaltée nous

montrroit les guerriers , les gentes damoiselles qui vivoient dans cet antique manoir , et les nains *aux cors d'argent* , dans les créneaux ou dans les machicoulis qui défendoient les portes. Nous marquions du doigt , ici le logement du seigneur châtelain , là celui de l'aumônier ; sous cette voûte étoit la prison ; sous celle-là , la chapelle ; à droite , la salle du conseil ; à gauche , l'immense galerie des festins ; plus loin , le logement des soldats. Nous entendions les cris d'alarme , les chants de la victoire et le cliquetis des tournois. Les virelais , les romances , les contes du vieux temps , jadis répétés dans ces murs , retentissoient à notre oreille. Il nous sembloit assister à toutes les scènes d'horreur , de superstition , de courtoisie ou d'amour dont ces places d'armes , ces voûtes prolongées , ces vastes salles , ces sombres et silencieux réduits avoient été le théâtre. Par l'effet du temps et des révolutions , le chevaleresque édifice est devenu solitaire ; il n'offre presque plus aujourd'hui que des ruines ; il n'est plus fréquenté que par l'effraie , par le hibou , dont les cris sinistres épouvantent le village ; mais il n'a rien perdu de son intérêt aux yeux d'un curieux observateur. Son aspect romantique s'augmente chaque jour avec les grands arbres

que la nature fait croître lentement dans les fossés qui l'environnent. Ces arbres ont plus de cent pieds de haut; la grosseur de leur tige et l'épaisseur de leur feuillage semblent ajouter une suite de siècles à l'antiquité de la forteresse, et cependant ils sont encore bien loin d'atteindre le sommet de ses murailles, quoique révolutionnairement dépouillées de leurs insolens crêneaux,

Dans des temps postérieurs à ceux des paladins, plus barbares et plus malheureux peut-être, en 1592, lorsque la France divisée étoit en proie aux guerres civiles, ce château, selon Delurbe, dans sa Chronique bordelaise, assiégué par le maréchal de Matignon, et tenu par les ligueurs, capitula après avoir essuyé mille deux cent soixante coups de canon, bien comptés sans doute.

Quoi qu'il en soit, le château de Villandraut fut la propriété de Bertrand de Goth, ou de Gouth, qui y naquit, et qui, dit-on, le fit reconstruire ou réparer. Evêque de Comminges, puis archevêque de Bordeaux, puis pape sous le nom de Clément V, Bertrand concourut à la destruction de l'ordre des templiers, transporta le siège pontifical de Rome à Avignon, et mourut en se faisant transporter lui-même en Guyenne pour rétablir

sa santé. Son corps fut inhumé à Uzeste, gros bourg voisin de Villandraut, et dans l'église duquel il avoit institué un chapitre collégial composé d'un doyen et de huit chanoines. Cette église possédoit une chape de Clément, qui procurait aux fidèles de recevoir une absolution plénarialement ; il est malheureux qu'elle se soit égarée pendant la révolution. Mais laissez là Bertrand de Goth ; nous n'écrivons pas son histoire.

Selon Beaurein, dans ses Variétés bordelaises, tom. 6, pag. 60, quelques bulles de Clément V sont datées de Villandraut. On y voit encore l'église du chapitre que ce pape y avoit fondé. Comme celui d'Uzeste, il avoit un doyen et huit chanoines.

Un assez beau pont sur le Ciron facilitoit jadis l'abord de ce village ; mais la chute de ses arches ayant laissé ses piles isolées, elles ont été réunies par des pièces de bois foibles et vacillantes. Ce pont, aujourd'hui dangereux pour les gens à pied, est nul pour les chevaux, à plus forte raison pour les voitures ; voitures et chevaux traversent donc la rivière, au risque d'être submergés dans les crues d'eau, qui sont subites, fréquentes et désastreuses.

Les forêts des environs s'exploitent au profit de Bordeaux. Echalias, bûches, fagots, poutres, planches de pin, descendant continuellement sur des radeaux. Gouffre immense dont la sphère d'attraction s'étend à vingt lieues de rayon, cette ville épouse, à cette distance au moins, tous les produits de l'industrie, et dévore tous ceux de la nature.

N'oublions point un grand étang qui fournit de l'eau à un moulin de plusieurs meules. Près du village, on peut recueillir, avec les plantes communes dans les Landes, l'*anthemis altissima*. J'ai vu pareillement le *lychnis sylvestris*, à fleurs d'un pourpre foncé, et la cynoglosse officinale, si rare dans nos cantons, où elle est remplacée par la cynoglosse à fleur rayée.

Ayant quitté Villandraut, nous avons marché, ou plutôt erré pendant cinq heures dans les bois, où notre guide s'est souvent égaré dans les petits sentiers, dont les détours mettoient à chaque instant son expérience en défaut. J'ai observé le *cytinus hypocistis* dans ces bois, où nous avons rencontré des coupes exploitées pour la consommation de Bordeaux. Ces espaces, dénués d'arbres, étoient transformés en vastes chantiers, où s'élevoient des piles de planches, de bûches, de fagots, qui

n'attendoient que le moment de leur expédition prochaine. Ici , le cri des scies , le bruit des haches , les voix des bûcherons , nous retiroient de l'assoupissante rêverie où nous plongeoit insensiblement le voyage dans la forêt. Par-tout ailleurs le plus profond silence nous environnoit , et le bruit du résinier solitaire , qui fait retentir les pins d'un coup sec et répété , frappoit seul de temps en temps notre oreille. On nomme résiniers , nous le dirons en passant , des hommes qui taillent les pins pour l'extraction de la résine. Munis d'une petite hache , et d'une longue perche qui leur sert d'échelle , ils parcourent sans cesse les bois , soit pour faire des entailles aux jeunes arbres , soit pour rafraîchir ou renouveler celles des arbres qui sont en rapport. Lorsque nous nous étions perdus dans la forêt , c'étoit notre unique ressource ; et la seule boussole que nous puissions consulter. Enfin , après avoir plusieurs fois changé la direction de notre route ; après avoir observé la situation du soleil à plusieurs reprises ; après avoir même , à notre tour , guidé notre guide , nous rencontrâmes , au milieu d'une prairie ombragée par des chênes vénérables , le joli village de *Saint-Léger*.

Ce village , construit en bois , environné de

hangars , semble ici placé comme ces édifices qui , dans l'Orient , reçoivent sous leur toit hospitalier les caravanes fatiguées . Son seul aspect rafraîchit et repose . Chaque année , le jour de Saint-Léger sans doute , il est le rendez-vous général des habitans des landes voisines : là , les familles , les amis éloignés se retrouvent ; là , parmi les danses et les jeux , se conuent les marchés , s'arrêtent les mariages ; le propriétaire , le fermier , s'arrangent avec leurs ouvriers , avec leurs domestiques ; ceux-ci reçoivent le salaire de leur travail , et le versent à l'instant dans les mains des petits marchands , dont les ballotis sont étalés sur l'herbe . La joie de la jeunesse , le contentement de l'âge mûr , la satisfaction de la vieillesse , éclatent partout ; partout des ames épanouies recueillent et répandent le bonheur , que la religion semble consacrer dans cette fête champêtre . Qui pourroit s'élever en qualité de philosophe contre le motif ou le prétexte de ces rassemblemens , d'abord religieux , ensuite politiques et commerciaux ? Dans cette contrée sur-tout , où les hommes vivent à une si grande distance , c'est un besoin , c'est une indispensable nécessité de se voir , de se connoître , de s'aimer , et d'établir les rapports qui sont mutuellement utiles . L'un des bien-

faits les plus signalés de la religion est donc ici de réunir solennellement sous ses auspices des familles de pasteurs et de cultivateurs, qu'aucun intérêt, qu'aucune relation de voisinage ne rapproche. Quelle autre réunion pourroit d'ailleurs offrir les mêmes avantages ? En est-il qui, par sa nature, doive être plus complète, plus fraternelle, plus efficace pour les bonnes mœurs ? Quel eût été le sort de l'espèce humaine dans les Landes, si l'affreux système d'athéisme, récemment prêché par des monstres, avoit prévalu ? Bientôt, peut-être, dans ces contrées, les hommes, éloignés les uns des autres, manquant d'occasions fréquentes de se rassembler, auroient oublié les devoirs de la société, et seroient redevenus des tigres.

Après avoir quitté Saint-Léger, nous rentrâmes dans les bois. J'herborisai. Le soir arriva ; nous allions nous égarer encore, lorsqu'une horloge se fit entendre, et nous avertit que nous touchions le village de Saint-Symphorien. Il étoit, en effet, à deux pas de nous, caché derrière de grands arbres. Nous y arrivâmes avant la nuit, en traversant la rivière, ou plutôt le ruisseau de Hure, qui va se perdre dans le Ciron.

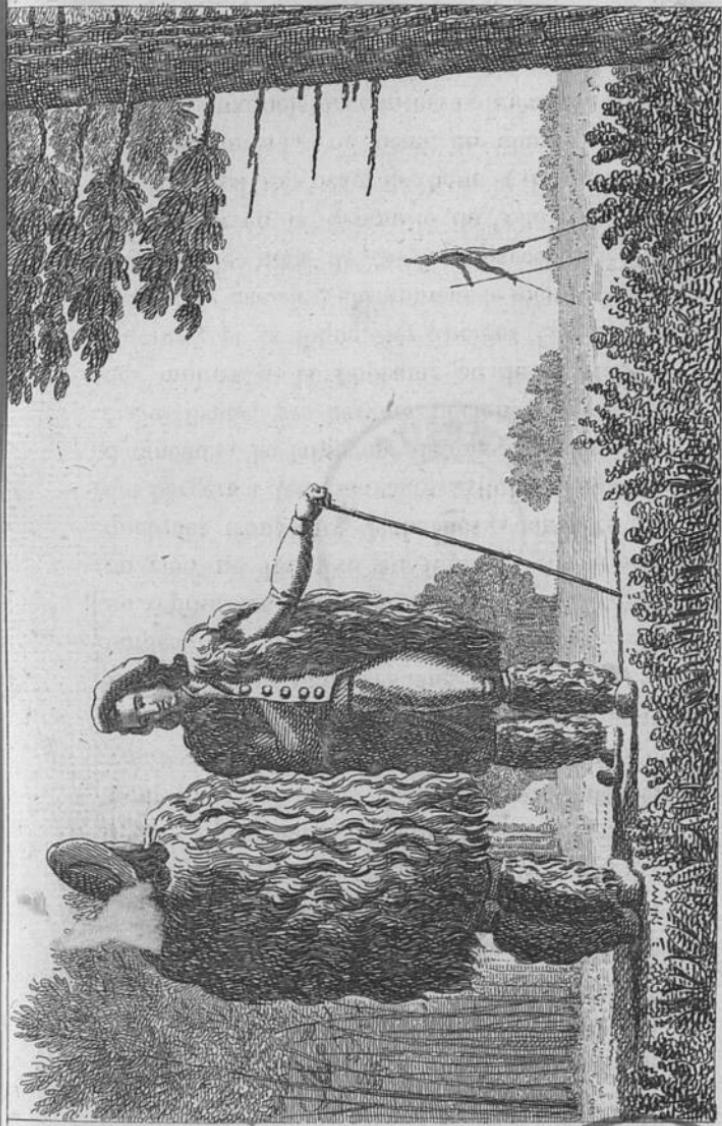
*Saint-Symphorien, comme Villandraut,
comme*

comme Saint-Léger , comme tous les villages de cette partie des Landes , est enseveli dans les bois . Comme eux encore , il est habité par l'aisance que l'industrie et le commerce y appellent , et qu'y fixe l'économie . Rien ne contribue davantage à donner à ces villages l'air de prospérité qui les distingue des nôtres , que la clôture des propriétés rurales et des jardins . Tous les champs , toutes les prairies , les plus petits lambeaux de terre aux environs , sont entourés de palissades propres et bien entretenues , qui préviennent les dommages et les contestations ; c'est la première condition d'une agriculture bien entendue .

On voit à Saint-Symphorien les ruines d'une verrerie où l'on fabriquoit du verre blanc assez joli . Abandonnée , depuis quelques années , à cause de l'augmentation progressive du prix des combustibles , elle a été transportée plus avant dans les Landes pour l'éloigner davantage de l'influence de Bordeaux . Quel pays peut être plus convenable à ces sortes d'établissements ! le bois , le sable , la fougère , y sont par-tout à pied d'œuvre .

On marche quelque temps dans les *pinadas* et les taillis de chênes , en quittant Saint-Symphorien ; on entre ensuite dans la bruyère des Landes , et l'on gagne en montant tou-

jours la commune de *Tusan*. Cette commune, située dans les sables des Landes, comme les *oasis* au milieu de ceux de l'Afrique, offre des champs cultivés en seigle d'une rare beauté, et d'autres remplis de superbes légumes. On y voit d'assez grands arbres fruitiers, vrais enfans de l'industrie, qui créa seule, peut-être, jusqu'à la terre qui les nourrit. Cet air de culture réjouit lorsqu'on vient de parcourir, comme nous, tant de bois et de landes stériles. Bientôt, cependant, nous rentrons dans ces landes, ces immenses landes, ces landes à perte de vue, où rien ne repose les yeux, si ce n'est la bruyère, où rien ne les fixe au loin, si ce ne sont quelques troupeaux décharnés, conduits par des bergers à demi sauvages. Assablés de peaux d'agneaux, la laine en dehors, coiffés d'un *berret* brun, ces bergers portent le manteau des moines de la Thébaïde ou de la Haute-Égypte, et la toque des anciens Grecs. Le manteau, car c'est absolument le même, reçut d'abord le nom de *Mnæsus*, parce qu'il fut fabriqué avec la dépouille du blaireau. On en fit aussi de peau de bouc (ils devoient être parfumés), de peau de chèvre et de brebis, auxquels on conserva, même en françois, le nom de *mélote*; voyez ce mot dans



Costume des Landais en hiver et en temps de flue





le Glossaire de Ducange. On appelle aussi, je ne sais pourquoi, cette sale pelisse le manteau de Charlemagne. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle étoit celui de saint Jean-Baptiste dans le désert, et peut-être encore celui dont se défit Elie en faveur de ses disciples. Le *berret* est une coiffure, je le disois à l'instant, d'origine grecque; voyez Caylus, *Rec. d'Ant.*, tom. IV, pag. 7, des corrections et additions pour le premier volume. Il vint, sans doute, avec les Phéniciens en Biscaye, où leurs descendants, connus sous le nom de Basques, le portent encore aujourd'hui, et d'où il a passé chez les Béarnais, les habitans des Landes et de quelques parties des Pyrénées. C'étoit, sans doute, dit Caylus, ce chapeau de Thessalie dont Caligula permit au peuple romain de se couvrir dans l'amphithéâtre. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il ait été retrouvé par nos militaires en Pologne, où il avoit été, selon eux, apporté par les Russes, et que la cavalerie légère de la grande armée se soit généralement coiffée de ce *berret*, en guise de *bonnet de police*. Voilà donc cette toque d'une simple étoffe de laine, qui tient à peine sur la tête, qui ne garantit, à la rigueur, ni du froid, ni du chaud, ni de la pluie, usitée cependant depuis les temps

antiques jusqu'à nos jours , et maintenant ré-pandue dans presque toutes les contrées de l'Europe. On ne conçoit pas plus la faveur dont a toujours joui cette espèce de coiffure , que l'inexplicable fortune de certaines gens. Quoi qu'il en soit , un homme ainsi vêtu , monté sur de hautes échasses , faisant des enjambées de sept à huit pieds , forme une figure très-remarquable. Excepté ces bergers , qui portent l'uniforme de leurs troupeaux , rien n'animoit pour nous ce paysage triste et monotone , que le chant de la spipolète légère qui se balançoit au-dessus de nos têtes. Le ramage doux et flûté de cette espèce d'alouette , je ne puis me dispenser de l'observer ici , produisoit une illusion d'acoustique bien singulière. Il frappoit notre oreille sans qu'il nous fût possible d'assigner la distance de laquelle il étoit entendu. Le plus souvent il nous sembloit très-éloigné , lorsqu'il ne s'élevoit cependant qu'à deux pas de nous dans la bruyère. La spipolète est-elle donc une sorte de ventriloque ou de *gastromèle* , dans l'ordre des oiseaux ? ou bien ce prestige étoit-il dû à quelque combinaison fortuite des circonstances locales ? Tenoit-il à une disposition particulière de l'atmosphère , à la vaste étendue de la plaine dénuée de toute espèce d'ar-

bres, ou au silence absolu qui régnoit et sur la terre et dans les airs ? Je ne sais ; mais cette illusion, quelle qu'en soit la cause, ne peut être mise en question : elle est attestée par tous ceux qui fréquentent les grandes landes ; il ne s'agit que de l'expliquer. Au surplus, un mois, un mois encore, et ces lieux, maintenant si solitaires, deviendront moins déserts. Les vaches qui paissent à présent dans les taillis, chassées bientôt par la piqûre atroce d'un insecte aillé, que je n'ai point eu l'occasion d'observer, viendront au moins occuper les Landes, où elles resteront six mois exposées à toutes les injures de l'air. Cet insecte, sans doute du genre de l'asile, ou du taon, et qui rappelle le *zim* des Arabes, se tient constamment dans les bois, tandis que ce dernier n'abandonne jamais les lieux découverts, et que les animaux fuient dans les bois pour se dérober à son aiguillon redoutable.

Cependant, nous montons toujours insensiblement en nous dirigeant vers l'ouest, et toujours nous voyons devant nous des landes plus élevées. Les géographes auroient-ils fait de ce long talus, de cette élévation graduée, cette chaîne de montagnes qu'on trouve ordinairement figurée dans la carte de la partie

des Landes où nous sommes parvenus ? Non-seulement aucune montagne, mais nulle suite de collines détachées ne s'offre à nos yeux, de quelque côté que nous portions nos regards ; et cependant nous sommes bien certainement arrivés sur le terrain où elles devroient se manifester, si leur existence n'étoit pas supposée. Le pays s'élève sans doute beaucoup depuis Bazas, depuis la vallée de la Garonne, mais il s'élève insensiblement ; c'est un dos d'âne, une espèce de plateau exhaussé, comme celui de la Grande-Tartarie, et l'on y chercheroit en vain une déclivité tant soit peu prononcée ; rien n'y ressemble absolument à une chaîne de montagnes, rien n'a même l'apparence du plus petit coteau. Une lieue plus loin, près du village de Hostens, nous nous trouvons sur la ligne où s'opère le partage des eaux : à l'est, elles coulent dans la Garonne, où elles se rendent par le Ciron, à l'ouest, elles s'épanchent vers la mer par la rivière de Leyre, qui les transmet dans le bassin d'Arcachon. Ces prétendues montagnes n'existent donc que dans les mauvaises cartes des Landes, puisque nous avons occupé le lieu où leur sommet devoit être placé, et que les eaux se séparoient sous nos yeux en suivant la pente naturelle qui leur étoit offerte.

Il est cependant très-remarquable qu'en suivant le sommet de ce dos d'âne , puis celui des coteaux auxquels il se lie au sud , ensuite la crête des montagnes dont ces coteaux ne sont que les ramifications inférieures , on puisse parvenir de l'embouchure de la Garonne jusqu'à sa source dans les Hautes-Pyrénées , sans traverser une seule rivière , ni même le plus petit ruisseau . Qu'on parte , en effet , de la pointe de Grave ou du Verdon , en se dirigeant sur la partie la plus élevée de ce dos d'âne , on gagnera les coteaux de l'ancien duché d'Albret , qui se prolongent dans le ci-devant Armagnac . On dominera constamment deux pentes opposées à l'est et à l'ouest , où coulent , soit dans la Garonne , soit directement dans l'Océan , la Leyre , le Ciron , la Douze , le Midou , la Losse , la Baïze , la Gélise , le Gers , et toutes les eaux qui vont grossir leur cours . Si l'on s'écarte à droite et à gauche , selon les sinuosités formées par les sommets principaux , on arrivera entre Aveyron et Vic-Fezensac , où le passage se rétrécit pour la première fois : puis à Thiliac , à Trie , où il se rétrécit encore , et l'on gagnera insensiblement Tournay , où il s'élargit en s'élevant vers les Pyrénées , dont on monte les premiers gradins dans le

Nébousan. En parcourant ensuite la crête aride qui forme au nord la délicieuse vallée de Campan, on laisse à gauche la Neste, à droite l'Adour, et l'on parvient au terme de son voyage, après avoir fait un trajet qu'on peut évaluer peut-être à près de cent lieues. C'est donc en quelque sorte à la pointe de Grave, vis-à-vis Royan, que finit le système des Pyrénées, et que se termine au nord la base de ces montagnes.

Au surplus, il n'est peut-être aucun pays en Europe où les eaux soient plus mauvaises que dans les Landes. Pendant l'hiver, tout y est submergé; c'est l'aspect du déluge universel. Dans les autres saisons, c'est, à la vérité, souvent le tableau de la plus complète sécheresse. Les eaux ont disparu, mais elles sont restées presque au niveau du sol, et la terre n'en est pas moins surabondamment abreuvée. Par-tout les bergers qui veulent faire boire leurs troupeaux, creusent dans le sable, à quelques pouces de profondeur seulement, et font naître à leur gré des fontaines. Près des habitations, des fosses d'un pied de diamètre, profondes tout au plus de deux pieds, tiennent lieu de puits, et fournissent au besoin des familles. Par combien d'inconvénients cette commodité n'est-elle pas

rachetée ? Pour peu que les routes soient enfoncées , elles deviennent des mares , des cloaques , où le voyageur nage avec son cheval , où il se débat , au risque de périr quelquefois dans une eau noire et fétide . Par-tout s'offrent , dans le printemps et l'automne , des flaques d'eau colorée par la tourbe qu'elle tient en dissolution , et des espèces d'étangs qui gênent souvent les communications les plus indispensables . Ce sont encore ces eaux stagnantes qui , par leurs exhalaisons , causent ici les fièvres endémiques presque continues et si funestes , qu'elles attaquent les sources de la vie , et produisent la dégénération visible des habitans . On a proposé , pour se débarrasser de ces eaux superflues , de les faire évacuer dans des canaux qui , rendus navigables , deviendroient pour cette contrée un double bienfait du Gouvernement ; mais ces magnifiques projets exigent d'énormes dépenses , et ne sont pas toujours ceux à l'exécution desquels l'administration publique peut donner la préférence . On en parle pendant des siècles ; les ingénieurs lèvent des plans , font de beaux mémoires accompagnés de longs devis , et jamais , ou presque jamais , ces projets ne s'effectuent . Le moyen de remédier à ces inconveniens d'une manière aussi prompte qu'eff

ficace, ne seroit pas, je crois, de prolonger, d'abord, à grands frais, des canaux qui, peut-être, n'auroient aucun succès dans un sol aussi mobile, mais d'y ouvrir beaucoup de ces larges fossés, nommés *crastes* en langage du pays. Ces *crastes*, dirigées dans un système général, bien entretenues, conduites avec intelligence sur les pentes et dans le lit des ruisseaux, serviroient de dégorgoirs aux eaux, et délivreroient la contrée de tous les maux qu'elles produisent. Le bon effet de celles que nous avons vu pratiquées sur notre route, principalement auprès d'Hostens, ne permet pas de douter des avantages qui résulteroient de leur établissement bien entendu dans toute la partie des Landes où il seroit jugé nécessaire. Les *crastes* préparerоient d'ailleurs utilement et faciliterоient la construction des canaux navigables, si l'on se déterminoit dans la suite à tenter ce travail.

On a beaucoup parlé de cultiver les Landes; aujourd'hui même ce projet semble se renouveler. Mais connoît-on bien la nature de cette région maudite? Des sables tour-à-tour ensevelis sous les eaux, et dispersés dans les airs par les vents; point de terre pour asseoir un domicile, de pierres pour le bâtir, de chaume

pour le couvrir , de cailloux pour faire jaillir la première étincelle ; le bétail frappé de stérilité ; l'homme décrépit avant d'avoir atteint l'âge de l'adolescence ; un peu de miel , mais ni lait , ni vin , ni même d'eau salubre et potable ; tel est , en peu de mots , le pays qu'on voudroit cultiver , et qu'on devroit , avant tout , rendre habitable . Ce ne peut être l'ouvrage des hommes , a dit énergiquement un écrivain du dernier siècle (1) ; il faudroit que le Créateur séparât une seconde fois les eaux des eaux , qu'il affermit la terre , qu'il enchaînât les vents , qu'il élevât des montagnes , et fit jaillir des sources ; il faudroit une nouvelle création.

Mais sans supposer ce prodige , croyons , puisqu'on le désire , à la possibilité de transporter et d'entretenir dans les Landes des colonies de cultivateurs . Quelle est la culture qu'on voudroit y établir ? Seroit-ce celle du blé , si recommandée par les agronomes à systèmes ? Loin de nous cette idée qu'une sage administration proscrit ! on ne recueille déjà que trop de blé sur le territoire de la France .

(1) Apologie de Louis XIV et de son conseil , sur la révocation de l'édit de Nantes . M DCC LVIII .

Les Landes ont environ quarante-cinq lieues de longueur sur douze de largeur , ce qui fait cinq cent quarante lieues carrées. Voudroit-on créer sur cette vaste étendue de pays une population de misérables qui pourroit s'élever à plus de trois cent cinquante mille personnes ? Quoiqu'il fût possible , à la rigueur , qu'elle n'y mourût pas de faim , il vaut mieux encore , par humanité , laisser dormir cette population dans les espaces imaginaires . Le véritable rapport des Landes , j'entends toujours ici les grandes Landes ; leur véritable rapport , dis-je , est fixé par la nature ; il existe invariablement dans le produit des bois et des troupeaux . Qu'on y favorise les plantations et les semis d'arbres résineux ; qu'on y établisse surtout des prairies ; qu'à cet effet on fasse écouler les eaux stagnantes , et qu'on les tienne en réserve pour les employer dans l'été en irrigations salutaires ; qu'on y améliore enfin le régime pastoral ; des hommes robustes , mieux nourris , plus heureux , ne manqueront pas d'y naître bientôt , et de s'y multiplier au sein du travail et de l'industrie . Le blé qui leur seroit nécessaire , ils le recevroient des contrées voisines , déjà pauvres du superflu de cette denrée , et réciproquement ils fourniroient de toute espèce de bétail une grande portion de la France et de

l'Espagne. Ainsi s'établiroit un commerce qui viviferoit cette partie de l'Empire sans redouter les effets des perturbations politiques et les chances des voyages lointains.

Mais , je l'ai dit , avant de conduire de nouveaux habitans dans les landes de Bordeaux , il faudroit leur rendre cette contrée habitable , et c'est là que se brisent toutes les spéculations. Sans doute , si des raisons d'Etat firent jadis rejeter la demande des Maures qui sollicitoient la permission de cultiver ces déserts , elles furent prises de la nullité des subsistances dans un pays encore bien plus mauvais que la Hollande , où cependant , d'après le chevalier Temple , les quatre élémens ne valent rien. Les Maures , dont on fait monter le nombre à huit cent mille , y auroient tous indubitablement trouvé la mort avant de s'être procuré les moyens d'y conserver la vie , ou plutôt , forcés de se répandre dans les provinces voisines , ils y auroient causé des désordres incalculables , qu'on fit très-sagement d'éviter. Les mêmes raisons militent toujours contre le système de la culture des grandes landes. Encourager de proche en proche l'établissement des bois et des prairies , c'est tout ce qu'il est permis de faire pour triompher peu à peu de la nature

ingrate qui, dans cette région, se refuse au travail, et repousse l'industrie. Revenons à Hostens.

Hostens est un petit village dont les environs paroissent assez bien cultivés. Il y a des taillis de chênes, quelques champs, des prairies, que les *crastes*, en desséchant le terrain, ont donné lieu de créer ou de mettre en valeur. L'église n'a rien de remarquable, si ce n'est une inscription révolutionnaire qui s'y est conservée sur la porte, et que nous avons conseillé d'effacer. La maison du curé, comme il convient, est la plus belle du village. Aliénée en qualité de propriété nationale, elle fut acquise par le cabaretier chez lequel nous sommes descendus, et par lui rendue à la paroisse. Cet homme, riche, nous dit-on, de deux cent mille francs, est cependant logé dans une véritable chaumière. Un petit hangar, trois chambres basses la composent, et tout le luxe qu'on y remarque consiste en quelques plats d'étain dressés sur un buffet. C'est presque une demeure patriarchale. L'hôtesse elle-même prépara le diné, et servit sur une table qui cependant se trouva couverte d'assez beau linge. Quant à la bonne chère, nous n'en parlerons pas : on connaît l'austère frugalité des habitans des Landes.

Il étoit dimanche : une foule d'hommes, de femmes et d'enfans s'étoit rendue des environs. Les hommes sont petits et maigres, les femmes noires et laides, les enfans pâles et bouffis. Ce peuple, au premier coup d'œil, paroît bon, mais triste. Le savant comte de Stolberg a dit quelque part dans son Voyage en Italie, ouvrage qu'on auroit dû traduire en français : « *De l'état du bétail dans une contrée, peut se déduire en général celui de ses habitans* (1). » Cette maxime s'applique ici d'une manière frappante.

De Hostens à *Salles*, on marche presque toujours dans les landes rases, où l'on remarque cependant parfois, de loin à loin, des bergeries, de petits bouquets de bois de pins, et des taillis de chênes. A quelque distance d'Hostens, on descend dans une légère dépression de terrain où se trouve un ruisseau qui coule à l'ouest, et sur lequel on voit un moulin. Les alentours de ce moulin sont assez rians : il y a des arbres et quelques prairies d'une jolie verdure. Nous y vîmes le ménianthe trifolié, et quelques

autres plantes aquatiques ou palustres. On remonte bientôt après, et l'on retrouve les landes avec toute leur monotonie et leur nudité. Elles nous conduisent ainsi dans la commune de *Belin*, où les antiquaires placent la patrie des *Bellendi*, peuple gaulois assez obscur, dont le nom même seroit ignoré, s'il n'avoit eu l'honneur d'être mentionné par Pline le naturaliste, avec celui des *Sucasses* et des *Bergorates* leurs voisins. Suivant une ancienne tradition, Oger le Danois, Guérin de Lorraine, et Arastagnus, roi de Bretagne, après la défaite de Roncevaux, furent inhumés à Belin, lorsque Roland le fut à Blaye. Mais qu'est-ce qu'une tradition fondée sur les écrits de l'archevêque Turpin ? L'existence d'un ancien hospice et d'un château fort dans cette commune est plus certaine. L'hospice y fut établi en faveur des pèlerins qui se rendoient à Saint-Jacques de Compostelle, et qui traversoient les Landes. Une vieille chanson, intitulée *la Grande Chanson des Pèlerins de monsieur saint Jacques*, et qui se chante encore dans nos contrées, prouve même que ce n'étoit point la partie la plus agréable de leur voyage, et qu'ils avoient besoin d'y rencontrer un lieu de repos. Voici ce que dit cette chanson :

Quand

Quand nous fûmes dedans les Landes,
 Bien étonnés,
 Nous avions l'eau jusqu'à mi-jambe
 De tous côtés.
 Compagnons, nous faut cheminer,
 En grand' journée,
 Pour nous tirer de ce pays
 De grand' rosée.
 Etc., etc.

Ainsi donc les pélerins même, qui se faisaient un mérite auprès de la divinité des peines et des fatigues du voyage, craignoient de séjourner dans les Landes.

D'abord desservi par des moines, l'hospice de Belin devint ensuite un prieuré, auquel on réunit les dîmes des paroisses contiguës, quand le siècle des pélerinages fut écoulé. Les rôles gascons des années 1275 et 1276 conservent la mémoire du château dans lequel les rois d'Angleterre percevoient quelques droits : *de inquirendo, y est-il dit, tome 1.^{er}, page 7.^{me}, de jure regis in castro Bellini.* Sans chercher des ruines qui peut-être n'existent plus, nous traversâmes dans cette commune la route de Bordeaux à Bayonne, près d'une chapelle isolée, nommée la chapelle de Bélier, et qui fut, dit-on, celle de l'ancien hospice. J'aime à rencontrer dans mes

courses ces chapelles abandonnées ; situées aujourd’hui loin de la demeure des hommes, elles offrent toujours à l’esprit un sujet de méditation. Je me représente les temps où ces chapelles furent fondées, où elles étoient si richement dotées, si dévotement fréquentées, et je réfléchis, en poursuivant mon chemin, sur la différence des opinions qui tour à tour gouvernent les hommes et caractérisent les siècles.

Non loin de la chapelle de Béliet, le terrain commence à descendre d’une manière sensible, et sa pente est plus rapide que nous ne l’avons observée dans le sens contraire, avant d’arriver à Hostens. A quelque distance du chemin de Bayonne, nous trouvons un enfoncement dans lequel est un petit marais dirigé nord et sud, où j’ai recueilli ce bel ériophore figuré dans Vaillant, pl. 16. fig. 1.^{re}, et dont on a fait *l'eriophorum acutifolium*. Les deux espèces de nénuphar étoient là dans le milieu des eaux; les deux espèces de rossolis sur les bords, avec beaucoup d’autres plantes palustres. Il eût été satisfaisant de parcourir ce marais dans toute son étendue; mais nous étions pressés de nous rendre à Salles, que nous aperçumes bientôt environné de bois superbes et de magnifiques moissons.

Salles, *en *Buch*, est un gros bourg ou village, bien peuplé. Son église est vaste et proportionnée à la grandeur de la paroisse, qui n'a pas moins de douze lieues de circuit sur quatre de diamètre. Salles a des fontaines dont l'eau salubre est renommée. Il est aussi baigné par la rivière de *Leyre*. Près du village nous visitâmes le château du ci-devant seigneur, devenu propriété nationale. La loi portant une exception en faveur des forêts d'une certaine étendue, celles qui dépendent de ce château furent conservées. Elles sont vastes, et les pins qui produisent de la résine y semblent parfaitement taillés. Quelques-uns de ces pins sont de la plus belle élévation. Des chevreuils, des sangliers habitent encore ces forêts. Sous les murs du château, en descendant vers la rivière, on trouve une promenade plantée en vieux charmes sans alignement et sans symétrie. Ces arbres, rapprochés et touffus, produisent un demi-jour délicieux. Je n'ai pu m'arrêter dans ce lieu sans me rappeler un lieu plus délicieux encore, et qu'un avide spéculateur a détruit : le bosquet de *Médous*, près de *Bagnères de Bigorre*, qui, par sa fraîcheur, sa tranquillité, son heureuse situation, ses beaux arbres, l'ombre légère et transparente dont

il étoit rempli, rappeloit lui-même l'Elysée. Ce bosquet privilégié pour toutes les imaginations poétiques, pour toutes les âmes sensibles ; ce bosquet célèbre, unique dans nos climats, n'existe plus. Je trouvai, il y a quatre ans, les arbres qui le composoient frappés de la foudre révolutionnaire ; les uns étoient abattus, les autres dégradés. La Nymphé de ce séjour et sa Naiade native l'avoient abandonné. Cette belle source, dérivation souterraine de l'Adour, avoit été divisée, anéantie pour le service d'une manufacture. J'ai revu depuis ce même lieu : alors consacré à la joie folâtre et bruyante, un Waux-Hall y étoit établi. La jeunesse sortant des bains voluptueux de Bagnères, y courroit en foule chercher le plaisir dont elle est altérée. Les repas, les bals, les concerts, les escarpolettes aériennes y promettoient ces jouissances variées qui ont tant d'attraits pour l'âge des illusions. Sans doute le mouvement et le fracas, que produisoit, à la clarté de mille flambeaux, cette réunion tumultueuse, occupoient un instant la pensée ; mais pour celui qui avoit erré seul dans l'ancien bosquet de Médous, qui avoit vu ces beaux érables à feuille de platane ; pour celui qui s'y étoit jadis oublié sur les bords d'une

onde paisible, ou qui s'y étoit égaré dans de solitaires retraites, tout y excitoit le sentiment du regret et de la douleur. Les souvenirs chers à l'âme ne se perdent point dans les éclats d'un vain bruit, ni dans les secousses d'une distraction passagère. Le contraste même d'une folle dissipation, loin de les faire oublier, les rappelle. Dans la situation d'esprit où je me trouvois alors, nulle de ces dégradations barbares ne m'affecta si péniblement que celle de l'ermitage de Médous, où les bonnes gens alloient prier, où les gens sensibles, qui sont aussi de bonnes gens, alloient rêver et s'oublier à leur aise.

Retournant à Salles, nous aboutîmes sur le bord de la Leyre, à un pont de bois d'une construction fort bizarre; c'étoit une suite de planches de pin ajustées bout à bout, sur de hauts et fragiles tréteaux, dont les pieds alloient, en divergeant, chercher au fond de l'eau une stabilité précaire. Monté sur des échasses, comme les bergers du pays, large de dix à quinze pouces seulement, et long de cinq à six toises, ce pont, mal affermi sur ses débiles appuis, lorsque du pas le plus timide on éprouvoit sa solidité, craquoit et vacilloit d'une manière effrayante.

Quelques perches légèrement disposées en pa-
rapets, d'un seul côté, formoient d'ailleurs
l'unique soutien qu'il offrit au courageux
piéton pour conserver l'équilibre. On peut
juger de notre embarras : il falloit ou risquer
l'aventure, ou faire une demi-lieue pour
retourner au village. Après plusieurs essais
et de sérieuses délibérations, deux de nous
cependant osèrent s'embarquer sur cette frêle
structure. Dirai-je que nous passâmes l'un
après l'autre ? Quand on est sur la même
rive, c'est prudence ; quand on se trouve
sur la rive opposée, c'est absolue nécessité.
J'ignore, au surplus, si ce pont est à poste
fixe au lieu où nous l'avons rencontré ; peut-
être n'étoit-il là, comme nous, qu'en passant,
et seulement pour la soirée. Si nous croyons
ce qu'on nous dit, sa légèreté ne garantit
point la tranquillité de la rivière, qui dé-
borde souvent pendant l'hiver, et fait alors
de grands dégâts. Quoi qu'il en soit, ce pont
remplace sans doute le bac dans la possession
duquel fut maintenu, en 1743, l'ancien sei-
gneur de Salles, et dont Beaurein nous trans-
met le tarif. Calculé sur l'économie des ha-
bitans des Landes, ce tarif ne les gênoit point
dans leurs voyages. Une charrette ou voiture
à deux roues passoit pour un sou avec les

maitres, les conducteurs, les domestiques ; les carrosses et les litières ne payoient que six deniers ; les personnes à pied, quatre deniers. En se hasardant gratis sur le pont dont je parle aujourd'hui, il peut en coûter bien davantage.

Le territoire de Salles, ainsi que je l'ai dit, est très-étendu. Il comprend plusieurs villages, et passe, à cause de sa fertilité, pour *le paradis des Landes*. Le sol, en général sablonneux, est uni, avec une pente sensible vers l'occident. On y recueille du seigle, du millet, du miel, de la résine. De maigres troupeaux y procurent quelques engrais : mieux ménagés, mieux nourris, ces troupeaux seroient plus profitables aux habitans, qu'ils nourriroient à leur tour, et qu'ils vêtiroient de leur laine. Dans un tel pays cette négligence révolte. La culture n'y est pas si générale, qu'il n'y reste beaucoup de terrains vagues et délaissés, dont on pourroit augmenter le produit au moyen d'une économie pastorale mieux entendue.

Les habitans de Salles et des environs sont néanmoins laborieux ; mais ils dirigent leurs travaux et leur industrie vers d'autres objets. Ils cultivent assez bien leurs terres, ils taillent et ménagent bien leurs pins. Un grand

nombre de fours à goudron existent dans leurs bois, où ils fabriquent aussi du charbon, qu'ils voient ensuite à Bordeaux, et même jusqu'à Bayonne, avec leurs autres denrées. On trouve en certains endroits du canton, une pierre tendre et ferrugineuse, qui ne peut être employée qu'en moellon. Le voisinage de la Leyre offre aussi une sorte de grès calcaire d'abord friable, mais qui durcit ensuite, et dans lequel on trouve des corps marins. Il est à présumer qu'au-dessous de ces pierres on en trouveroit de plus dures, ainsi qu'on en rencontre quelquefois dans les Landes à une certaine profondeur.

Salles, outre les fontaines dont nous avons parlé, en a d'autres qui tiennent du fer en dissolution, et dont on a vanté les effets salutaires. Selon d'Anville, dans sa *Notice des Gaules*, page 572, ce village est l'ancien *Salomacum*; sa situation sur une voie romaine que mentionne l'itinéraire d'Antonin, entre *Aquas Tarbellicas*, ou Dax, et Bordeaux, favorise son opinion, qui paroît encore fortifiée par l'étymologie.

En quittant le village de Salles, nous descendîmes dans un chemin creux dirigé d'abord au nord-ouest, et qui tourne bientôt

à l'ouest. La portion de ce chemin qui touche Salles, est un véritable abîme : les eaux qui filtrent entre les terres y affluent de toutes parts. Pour le rendre praticable on l'a pavé en bois, ici bien moins rare que les cailloux, et bien plus commun que les pierres. Des tiges d'arbres en grume, posées en travers les unes auprès des autres, assurent le passage des hommes, des animaux et des voitures. Combien ne sommes-nous pas éloignés dans nos pays, maintenant si découverts, de confectionner les routes avec de pareils matériaux !

Cependant cet emploi, et d'autres emplois analogues, qui nous surprennent aujourd'hui, étoient jadis pratiqués presque partout avant la dévastation des forêts. Thierri, que son zèle à jamais louable pour la botanique conduisit, à travers tant de dangers, jusqu'à Guaxaca, pour y dérober la cochenille aux Espagnols, parle d'une rue ainsi pavée à la Vera-Crux ou à Carthagène. Les anciens historiens font mention d'une ville dont les remparts même étoient en bois ; et dans le département de Lot-et-Garonne, sur quelques communes limitrophes de celui de la Dordogne, il existe encore des granges construites avec de grosses poutres équarries, posées de champ,

assemblées à leurs extrémités, et dans les quelles on a scié ou taillé les portes et les fenêtres. Excepté les frontières de la Russie méridionale et la Sibérie, où l'on voit, selon Pallas, des fortifications et des édifices ainsi fabriqués ; excepté les Alpes, où l'on trouve quelques maisons et quelques chalets de la même architecture, y a-t-il maintenant beaucoup de pays où l'on puisse employer à ces grandes constructions le bois, devenu si rare ?

Puisque nous sommes dans la contrée des *Boyens*, disons un mot de leur histoire.

Ce peuple paroît pour la première fois sur la scène du monde, lors de la fameuse émigration des Gaulois, qui, sous la conduite de Bellovèse et de Ségovèse, inondèrent l'Italie et la Germanie. Réunis avec les Lingones, ils traversèrent alors les Alpes Pennines, c'est-à-dire, la partie des Hautes-Alpes où se trouve le Grand-Saint-Bernard. Il est remarquable que les Boyens dont il s'agit habitoient déjà à cette époque la partie méridionale de la Gaule Cisalpine. On les voit aussi établis au nord du Danube, vers les monts Hercyniens, dans la Bavière, où l'on reconnoît la trace de leur nom *Boioarii*, dans celui des Bavarois ; on les voit aussi en Bohême,

où leur nom est aussi resté plus ou moins défiguré ; enfin entre la Loire et le Cher , où César leur offrit un asile à la prière des Eduens , ce qui les a fait quelquefois compter au nombre des peuples de la Gaule Celtique . La grande quantité de pays où les Boyens paroissent presque simultanément dans l'histoire obscure de ces siècles reculés , pourroit faire penser que plusieurs peuples , portant le même nom , figurèrent à la fois dans diverses régions , ou faire envisager ces peuples comme des colonies dont on seroit embarrassé de déterminer le berceau . Quel que soit le peu de lumières qu'on puisse tirer à cet égard des historiens ; il est , je crois , facile de fixer sur ce point toutes les incertitudes , et de concilier peut-être les opinions . Un fait dont on ne peut douter , c'est l'existence des Boyens qui vivoient aux confins de la Novempopulanie , sur les côtes de l'Océan , et dans le voisinage des Bituriges-Vivisques , ou dans la contrée de Buch . L'itinéraire d'Antonin , qui place Boii , capitale du pays des Boyens , dans la même région , et les vers de Saint-Paulin , tant de fois cités ,

Placeat reticere nitentem

Burdigalam et piceos malis describere Boios ,

EPIT. A AUSONNE ,

Établissent le fait d'une manière incontestable. Si donc rien ne paraît mieux prouvé que cette patrie de nos Boyens, dont les descendants méritent encore l'épithète de *piceos*, il est bien vraisemblable, vu la position occidentale et reculée de cette région, et la direction que suivirent, dans leur émigration, les peuples de la Gaule, que ce même pays fut le point de départ de tous les Boyens, qui durent avoir une commune origine. Mais comment, dira-t-on, pouvoient-ils être assez nombreux dans un pays si pauvre, si limité, pour en-
voyer au loin des nuées de combattans? Pour-
quoi le corps presque entier de la nation
paraît-il avoir été s'établir dans des contrées
étrangères? Est-ce l'amour du pillage, est-ce
l'attrait d'un climat plus doux? Cela peut être
à la rigueur; cependant je répugne à rapporter
l'émigration des Boyens à ces seules causes,
qui ne me semblent pas aussi déterminantes
pour eux que pour les peuples des latitudes
boréales, vivant sur un sol et sous un ciel
de fer. Les Boyens formoient une nation de
pêcheurs, qui jouissoit par conséquent d'une
existence assurée, chez laquelle l'industrie
s'étoit nécessairement développée, qui res-
piroit l'air tempéré de l'Aquitaine maritime,
et qui ne doit avoir cédé qu'à des circonstances

impérieuses auxquelles la force de l'habitude et les liens contractés avec la terre natale ne purent résister. Pour qu'une telle nation abandonne ainsi sa patrie , il faut non seulement que sa patrie la rejette , mais qu'elle l'abandonne : or , il peut nous être permis de reconnoître sur ce territoire , dans l'empietement des sables et l'invasion de l'Océan , la cause de l'émigration forcée des Boyens , antérieure même à l'expédition de Bellovèse et de Ségovèse. Depuis long-temps la diminution de leur territoire avoit dû presser graduellement leur population. Accumulée sans doute tout-à-coup par quelque grande catastrophe , qui noya une partie de leurs côtes , et dont la mémoire s'est perdue , la nécessité leur fit une loi de se porter au-dehors. Ils se répandirent d'abord chez les nations voisines , dont la jeunesse aventurière marcha sous leurs enseignes et suivit leur sort. Peu à peu leur nombre grossissant par des agrégations nouvelles , cette foule de guerriers continua ses invasions dévastatrices , en conservant le nom du peuple qui lui donna l'impulsion , et qui seul par conséquent vécut dans l'histoire. C'est ainsi que je conçois possible d'expliquer l'émigration des Boyens , et leur nombre plus considérable qu'il ne paroît devoir l'être , et

leur établissement dans le midi de la Gaule Cisalpine , antérieur au temps de l'expédition des deux neveux d'Ambigat. A cette époque , animé par l'exemple des autres Gaulois , ce peuple , formé d'un ramas de nations diverses , confondues sous le nom de Boyens , partit pour une expédition nouvelle ; puis tantôt fixé , tantôt errant , toujours belliqueux , toujours inconstant , il ravagea successivement les plus belles provinces de la république romaine , jusqu'à ce qu'il fût obligé de céder lui-même à la fortune irrésistible de César. Alors il finit , fondu , pour ainsi dire , dans ses alliances multipliées , et ne laissa bientôt après lui que quelques traces fugitives de son existence. Le souvenir des Boyens n'est aujourd'hui rappelé dans leur terre natale que par le nom donné aux habitans de la Teste , qui viennent alimenter Bordeaux des produits de leur pêche , et qu'on appelle *Bougés* , en les distinguant des autres habitans des Landes , qu'on nomme *Cousiots ou Lanusquets*. Ainsi les Boyens , qui dès le temps des Tarquins furent célèbres , sont non-seulement éteints comme les autres nations gauloises , mais leur mère-patrie , engloutie par l'Océan , n'occupe plus un point sur la terre. Que sont devenus et Boii leur capitale , ville popu-

leuse , où siégeoit un évêque , où aboutissaient des voies romaines , et le promontoire de Curian , et les terres qui devoient accompagner ce cap à l'ouest , et plus loin l'ancien *Noviomagus*? Leurs ruines n'existent même plus ; la place qu'elles occupoient a disparu , et telle étoit la destinée des Boyens , que tandis qu'ils s'anéantissoient sous un ciel étranger , les vents et l'Océan conjurés détruisoient sans retour les restes de leur territoire et de leur population.

Que voit-on en effet quelques siècles après sur les côtes de cette partie de l'Aquitaine? Au lieu d'une nation fière , courageuse , entreprenante , jalouse de sa liberté , on n'y trouve plus qu'une race non-seulement dégradée par le régime de la féodalité , mais encore avilie et réduite en servitude. Les successeurs des Boyens , à cette époque , étoient devenus esclaves , ils étoient de véritables serfs. La preuve en est consignée dans des actes aussi multipliés qu'authentiques. Cet état de choses duroit encore , au moins pour la plupart d'entre eux , en 1394 , puisque le duc de Lancastre , investi par Richard II , roi d'Angleterre , du duché de Guyenne , signoit devant Bordeaux , le 13 mars de cette année , une transaction avec

Archambault de Greilli , capitaine de Buch , par laquelle il s'engageoit à n'accorder , à l'insu de ce seigneur , aucunes lettres à ses subjiiz , questals , originalis ou ascriptices , qui viendroient s'adresser aux officiers royaux pour venir à liberté et franchise . Il y a plus , en 1520 , les honteuses traces de la servitude n'étoient point encore effacées dans le pays de Buch , puisque Candale , alors capitale , faisoit insérer , dans la Coutume de Bordeaux , un article d'après lequel les seigneurs jouiroient sur leurs questaux de tels droits qu'ils ont accoustumé , et qu'est contenu en leurs instrumens .

Et veut-on savoir quelle étoit la nature de ces droits dont on stipuloit la conservation ? Qu'on jette les yeux sur la pièce ci-après , qu'une suite de hasards heureux m'a procurée , et dont l'authenticité m'est garantie : encore ignorée , infiniment curieuse , je ne puis m'empêcher de la rapporter ici . Elle est écrite en langue du pays , telle qu'on la parlait en Aquitaine aux treizième et quatorzième siècles , et la même à peu près qu'on parle encore aujourd'hui en Catalogne . Cette pièce est relative à un territoire voisin de celui de Buch , qui , sans doute , comme on le verra bientôt , étoit soumis au même régime : je ne la traduirai point . — *Nous l'avons tiré dans ces terres moyennes et borbondes ; on remarque*

l'adresse avec laquelle les gen^rs du
pays se servent des ^{échasses} cet utile support. Un
berger guindé au sommet de ces longues
perches poursuivoit ses vaches en sautant les
fossés, en descendant et remontant les pentes
du terrain qu'il parcourroit. Un autre, ayant
laissé tomber son bâton, le ramassa sans se
baisser, même sans s'arrêter, et à l'aide de
ceux qui prolongeoient ses jambes; un autre
marchoit dans des taillis qui n'atteignoient
point à sa ceinture; un autre enfin nous
monstroit la route. Il alloit devant nous, il
alloit au pas; nos chevaux trottoient à perdre
haleine. En voyant ici l'utilité des échasses,
on ne peut s'empêcher de regarder leur in-
viteur comme l'un des hommes les plus dignes
de la reconnaissance publique. Sans ce moyen
de communication si simple, si facile, il
seroit impossible de former et d'entretenir,
dans les landes, les relations les plus indis-
pensables. Ce pays marécageux, submergé une
partie de l'année, seroit absolument désert.

Après avoir employé quelques heures à
traverser péniblement ces Landes, naguère
noyées, et presque impraticables aujourd'hui,
nous atteignîmes le bois de Lamothe, com-
posé de chênes à haute tige, et qui nous
conduisit au passage de la rivière de Leyre.

Ce bois, d'une lieue de long sur un quart de lieue de large en quelques endroits, étoit rempli d'une immense quantité de bestiaux, sous la garde de quatre ou cinq bergers qui dormoient étendus sur l'herbe. Le passage n'est désigné que par une cabane solitaire où logent les bateliers : on le jugeroit abandonné, vu l'aspect sauvage du local, et le mauvais état des routes perdues dans les bois, où l'on se perd avec elles. Ce passage, situé sur le chemin de Bordeaux, doit être néanmoins très-fréquenté. Il n'est, au reste, ni long, ni périlleux ; on s'embarque, le bateau fait un demi-tour, et l'on descend sur la rive opposée.

Jadis le territoire de Lamothe renfermoit le chef-lieu d'une juridiction seigneuriale : il y avoit aussi un ancien château, dont les ruines existoient encore il y a quelques années sous le nom de *Casteras*, qui signifie toujours dans nos pays, selon Beaurein, de vieilles fortifications démolies. Le même auteur fait mention de la noble famille de Lamothe, qui possédoit ce château : elle avoit eu dans le treizième siècle ses *cavoy*s, nom gascon qui signifioit chevaliers, et ses *daudets* ou *donzets*, ou damoiseaux, comme toutes celles de ces demi-seigneurs qui vivoient alors en France pour le malheur de leurs voisins. Que ceux

qui s'occupent encore de généalogie lisent l'ouvrage de *Beaurein* : ce bon ecclésiastique , dont la vie se consuma dans la lecture des anciens titres , qui compulta péniblement tant de lièves poudreuses et de pouillers vermoulus , a rempli les six volumes de ses *Variétés bordelaises* de recherches de ce genre , et de détails relatifs aux revenus du clergé ; mais il a rendu de grands , d'inappréciables services à l'histoire de son pays : je suis loin de partager l'espèce de dédain qu'on affecte quelquefois à Bordeaux pour l'ouvrage où il a déposé les preuves de son érudition et de son patriotisme . S'il a beaucoup divagué dans cet ouvrage , dont le style , je l'avoue , est très-négligé , il n'en a pas moins le mérite d'avoir rapporté ou indiqué beaucoup d'actes inconnus avant lui , et qui sont maintenant devenus la proie du vandalisme . J'ai connu dans ma jeunesse ce digne homme , trésorier de l'académie des sciences de Bordeaux . J'admirois dans Beaurein l'érudition unie à la plus douce aménité , et une simplicité de caractère qui retracoit les mœurs antiques . Il est toujours présent à mes yeux : je le vois encore au milieu de ses vieux livres , de ses liasses de papiers indéchiffrables . Je peindrois son obscur réduit , situé , si je ne me trompe , derrière

l'église de Saint-André , et le chien fidèle et la vieille gouvernante à qui , le maître compris , tout étoit soumis dans la maison , dont elle avoit la haute police . Si rien n'étoit plus singulier que ce ménage rien aussi n'étoit plus touchant que la parfaite union et l'inaltérable tranquillité dont il étoit l'image . Le vénérable Beaurein y trouvoit le bonheur , après lequel la plupart des gens de lettres ont vainement soupiré , celui de pouvoir s'occuper paisiblement de l'objet de leurs recherches . Il étoit heureux chez lui ; il étoit encore heureux dans la société , parce qu'il y portoit , comme dans la vie domestique , la modestie du mérite , le calme et la simplicité de la vertu . J'éprouve une vraie satisfaction à payer , en passant , ce léger tribut à sa mémoire .

La rivière de Leyre ayant été , comme je l'ai dit , bientôt traversée , nous ne tardâmes pas à nous engager dans un petit bois très-touffu , sur le bord opposé , où l'*osmunda regalis* s'offrit à nous avec des dimensions gigantesques . Je remarquai sur quelques individus de cette espèce de fougère le développement insolite qui , modifiant le thyrse terminal , lui fait prendre en partie la forme des feuilles de la plante , qui fructifie alors

d'une manière analogue aux autres genres de cette famille. On peut assimiler une pareille monstruosité à la maladie des arbres , connue sous le nom de *fullomanie*. Je ne l'avois observée jusqu'ici que dans quelques jardins , où elle étoit évidemment produite par la surabondance des sucs nourriciers : de la même cause paroît résulter , dans ce bois , le même effet. Plus loin , nous passons devant *le Teich* , séjour de l'ex-seigneur de la Teste et du dernier captal de Buch. Il existe encore , dit-on , des faisans dans les bois qui dépendent de ce château , au-delà duquel nous voyons en plein air les dunes s'élever devant nous à une distance qui paroît rapprochée , quoique nous en soyons encore éloignés. A peine étions-nous partis de Salles , le matin , que le soleil levant nous les a montrées sous la forme de petites montagnes qui bordoient l'horizon à l'ouest. Nous les avions même aperçues hier dans l'après-midi , mais d'une manière incertaine , et comme de légers nuages : elles s'offroient alors dans un vague lointain. Aujourd'hui nous distinguons leurs sommets , leurs vallons et l'épaisseur de leur chaîne ; elles se dessinent , se développent agréablement à notre vue , qu'elles fixent par la nouveauté de leur aspect. Ce sont de hautes

collines dont les contours ondoyans, la teinte argentée, plaisent à l'œil qui les voit pour la première fois ; leur uniformité , dénuée de verdure, a cependant quelque chose de triste. Leur pente prolongée n'offre aucun de ces ressauts, de ces accidentis qui, même dans nos coteaux, produisent quelquefois des effets pittoresques. Bientôt des maisons, des villages bien bâtis , et où l'aisance paroît régner, détournent notre attention. A mesure que nous prolongeons le bassin ou la baie d'Arcachon , nous traversons ces villages, où brille une toute autre industrie que dans le pays que nous venons de parcourir. Là , tous les hommes étaient pasteurs , ou bucherons , ou cultivateurs , ou voituroient des denrées; ici, ce n'est plus la terre , c'est l'Océan qui devient l'objet de toutes les spéculations industrielles ou commerciales ; ici c'est l'onde infidèle, mais qui réunit tous les peuples , sur laquelle s'appuient tous les moyens de subsister. Gujan , le Teich , Lamothe , au midi ; Biganos , Comprian , Audenge , à l'orient ; vers le nord , Certes , Lenten , Andernos , Arez , Ignac et Lège , sont les territoires qui bordent le bassin. Je n'ai pris que de bien foibles notions sur ce qui les concerne ; mais je vais les rapporter en passant .

pour ne point intervertir l'ordre que j'ai toujours suivi dans ce voyage.

La partie la plus fertile du territoire de *Gujan* possède un gros bourg, ou village, qui renferme de quinze cents à deux mille habitans. Ce bourg, que nous avons traversé, offre l'air d'aisance et d'activité que produisent par-tout le commerce et l'industrie. Son église, spacieuse et belle, est divisée en trois nefs, et surmontée d'un clocher qui l'annonce au loin dans la campagne. Un ancien capitale de Buch orna son portail de l'écusson de ses armoiries, accompagné des attributs de ses dignités. Ici, les hommes, exclusivement occupés de la pêche ou de la navigation, comme tous ceux des environs, laissent aux femmes la culture des terres : on y recueille un peu de seigle, de millet, et quelque peu de vin médiocre ; c'est tout ce qu'on doit attendre de ces bras délicats qui n'étoient point faits pour les rudes travaux de l'agriculture. Le reste de ce territoire consiste, vers l'ouest, en prés salés sur le bord du bassin ; à l'est, ce sont des landes ; au midi, ce sont encore des landes qui se prolongent jusqu'au quartier de Cazeaux.

Le Teich, anciennement appelé *la Paropia deu Teissi*, ou du *Teih*, ou du *Tahis* en Buch,

Comprend trois ou quatre villages. La rivière de Leyre s'y jette dans la baie par sept embouchures , qui ne sont modestement que de larges fossés. Quoiqu'on ait mis en valeur , dans cette partie du territoire , des marais considérables , de plus considérables encore restent à dessécher. J'y ai vu d'assez belles vignes et un bois de pins d'une grande étendue. Il y avoit quatre cents journaux de landes entre deux des bras de la Leyre , appartenant au clergé , et qui vont être cultivés. D'autres landes , vers le midi , offrent , comme par-tout ailleurs , d'ingrats pâturages où l'on voit brouetter des chèvres affamées et d'éтиques brebis. C'est au Teich , je l'ai déjà dit , que le dernier capitai de Buch avoit son domicile. Ces seigneurs jouissoient jadis de plusieurs droits régaliens : quand les barques passoient devant leur château , elles baissoient leurs voiles. Il seroit ennuyeux de faire ici la longue énumération de ces droits , tous dérivés de celui du plus fort. L'ordonnance du 28 janvier 1742 , rendue par les commissaires de Louis XV , pour la vérification des titres et droits maritimes , les abolit. Quelques-uns , cependant , avoient persisté jusqu'à la révolution , et n'ont été totalement abrogés que par elle. Tel étoit le privilège de s'approprier , sur

la totalité du poisson , soit à la Teste , soit apporté sur le marché de Bordeaux , tout celui qu'on jugeoit convenable pour la table seigneuriale . On pense bien que les pourvoyeurs fripons ne manquoient pas d'aggraver l'exercice de ce droit au détriment des pêcheurs , qui , de leur côté , sans doute , tachoient de prévenir l'abus par la fraude . Mais les ducs d'Épernon , tyrans de la Guyenne , et captaux de Buch , le rendoient encore bien plus onéreux aux pauvres *bougès* . On aura peut-être quelque peine à se le persuader . Ceux-ci furent alors obligés d'apporter les produits de leur pêche à ces orgueilleux despotes , par-tout où ils se trouvoient dans l'étendue de la province dont ils étoient gouverneurs . Ce tribut journalier fut long-temps acquitté à Cadillac ; il le fut même à Agen , à quarante lieues de la Teste , lorsque le second de ces ducs établit sa cour dans cette ville , dont il fit , disent les manuscrits du temps , une nouvelle *Caprée* .

Biganos est un bourg de cinquante à soixante feux . Son territoire comprend encore deux petits villages . Un ruisseau , nommé le *Tégon* , s'y jette dans le bassin . Les habitans sont presque tous pêcheurs ou matelots , et les terres à peu près incultes .

Une immense friche , entièrement déserte , nommée la *plaine d'Argenteyres* , dépend de Biganos.

Comprian étoit le chef-lieu d'un prieuré à nomination royale. Des chanoines réguliers desservoient jadis son église , qui , plus anciennement , l'avoit été par des moines. Cette église , dotée en différentes occasions par les captaux de Buch , étoit le lieu de leur sépulture. On remarque près du village des marais salans , et un petit port où l'on s'embarque sur le bassin.

Audenge est un territoire très-borné , et , à ce qu'il paroît , médiocrement peuplé. D'après les titres cités par Beaurein , il fairoit autrefois partie de celui de Blanquefort. N'étant point encore démembré de cette seigneurie en 1302 , ses habitans devoient être soumis à l'humiliante redevance ci-dessus mentionnée. Audenge a aussi des marais salans. Dois-je dire ici que l'étendue de ces marais se divise en *livres* ; que chaque *livre* est composé de vingt *aires* , et que c'est dans ces *aires* , de quinze à vingt pieds carrés , que se forme le sel , lorsque l'eau de la mer , qu'on y avoit retenue , s'est évaporée.

Le territoire de *Certes* , dont la propriété fut portée dans la famille de Villars par

Françoise de Foix, contient un bourg considérable et bien peuplé. Il offre aussi le château dégradé du marquis de Civrac, son dernier seigneur, dont les droits, en cette qualité, s'étendoient sur Audenge, Compriant, Biganos, etc. Le bourg, autrefois près de la baie, en est maintenant éloigné de plus d'une demi-lieue. Il n'a cependant point été rebâti, et la mer ne s'est point retirée. Expliquons-nous. Les habitans ayant cédé, en 1770, à M. de Civrac, un chenal par lequel on communiquoit au bassin, ce seigneur fit commencer des travaux sur les terrains découverts à marée basse. Ces travaux, bien dirigés, et continués avec intelligence, ont ensuite beaucoup accru ses domaines aux dépens de l'Océan, dont le bourg s'est trouvé fort loin sans avoir changé de place. Cette partie est aujourd'hui couverte de marais salans. Le bourg se recommande encore dans les environs par six foires qui s'y tiennent annuellement, et surtout par une dévotion particulière à saint Yves, patron du lieu, qui, le jour de sa fête votive, y attire un monde infini. Pourquoi faut-il que je ne puisse entendre parler de saint Yves sans me rappeler aussitôt une strophe de l'hymne qu'on chantoit, et qu'on chante peut-être

encore en son honneur dans l'église de Tréguier ? Que les Bretons me le pardonnent, ainsi que les gens de loi ; elle tombe de ma plume :

*Sanctus Yous erat Brito,
Advocatus et non latro,
Res miranda !*

Ce territoire offre des prairies basses et marécageuses, où l'on conduit de Bordeaux, et d'ailleurs, les chevaux malades ou ruinés, qui s'y rétablissent promptement. Sa population étoit de cinq à six cents personnes en 1770 ; elle doit être augmentée depuis cette époque. Les hommes, presque tous marins, ne pêchoient autrefois que dans la baie ; ils vont à présent jusqu'à la grande mer, avec ceux de Gujan et de la Teste. Quelques anciens seigneurs de Certes ont pris le titre de captaux.

Lenton est un petit quartier dont les habitans s'adonnent principalement à la pêche des huîtres dans le bassin. Ces huîtres, qu'on nomme *de gravette*, le cèdent à celles de Marennes pour la grandeur et la couleur, mais sont plus délicates et se vendent moins cher. Il y a aussi quelques marais salans dans ce territoire.

Le quartier d'*Andernos* étoit désigné ci-devant

devant sous le nom de paroisse. Son église, placée sur le bord du bassin, n'existe plus aujourd'hui. Le bourg et le chef-lieu de la seigneurie d'Arez étoient situés sur cette paroisse : des landes la séparent vers le nord du territoire de Lège.

Arez avoit dans l'ancien régime une juridiction seigneuriale. Il dépendoit autrefois de ces fiers châtelains de Blanquefort, déjà signalés au lecteur par l'étendue de leurs droits, et par l'intérêt qu'ils attachoient à les conserver. Ce territoire est séparé de celui d'Ignac par une craste.

Ignac renferme un petit village. Les hommes y sont matelots, comme tous ceux qui vivent sur ces côtes. On a pensé que le nom d'Ignac pouvoit être formé du latin, et désigner une destruction quelconque anciennement causée dans ce territoire par un incendie : cette étymologie vaut-elle la peine d'être discutée ?

Lège, situé entre la mer et le bassin, fut jadis un territoire considérable. Les ducs de Guyenne y possédoient une propriété avec un domicile. Dans le neuvième siècle, ils donnèrent l'un et l'autre au chapitre de Saint-André, de Bordeaux, pour contribuer au rétablissement de son église, alors presque

détruite par les Normands. Les chanoines jouirent de cette seigneurie jusqu'au règne de Charles IX, et la vendirent. A cette époque le quartier de Lège étoit encore dans un état florissant ; aujourd'hui, presque en totalité, dévoré par les sables, ou englouti par l'Océan, il est à peu près réduit à ces dunes étroites qui resserrent à l'ouest la passe ou l'entrée du bassin, et dont l'extrémité prend le nom de Cap Ferret. Son église, précédemment transportée à près d'une lieue de l'emplacement qu'elle occupoit, pour la garantir de l'invasion des sables, rebâtie ensuite, par la même raison, au lieu où elle est aujourd'hui, n'est plus maintenant qu'à une petite distance de ces sables et de la mer, dont ils sont les précurseurs. La tradition conserve le souvenir d'un château, de quelques villages, sur lesquels on donne des détails circonstanciés, et qui, d'abord ensevelis sous ces mêmes sables, ont ensuite passé sans retour sous les eaux de l'Océan. Le territoire entier est menacé du même sort : il y reste très-peu de terres propres à la culture, et depuis long-temps tous les arbres ont disparu. La pêche et le transport du poisson occupent presque uniquement les habitans de Lège, qui ne sont pas nombreux. Il est question, dans

un ancien Mémoire cité par Beaurein (1), de quelques baleines échouées à la côte de ce territoire, sur lequel on recueillit aussi beaucoup d'ambre gris au commencement du quatorzième siècle. Les deux gros morceaux de cette substance qui furent offerts dans une boîte de vermeil, par la ville de Bordeaux, à la reine mère, lors du mariage de Louis XIII (2), et qui venoient de la Teste, avoient sans doute été ramassés à Lège. Il ne paroît pas qu'on y en ait trouvé depuis cette époque.

Cependant nous avançons, mais d'une manière souvent indirecte et toujours laborieuse. Des flaques d'eau couvrent la campagne, nous barrent à chaque instant le chemin, et nous forcent à faire de longs circuits qui prolongent désagréablement le voyage. L'aspect du *tamarix gallica*, chargé de ses grappes fleuries, nous dédommage seul des ennuis de la route. Il forme la bordure de presque toutes les terres cultivées, et la pâleur de son feuillage, ses nombreuses fleurs, son port étranger, lui

(1) Var. Bord., tome VI, page 318.

(2) Le 15 novembre 1615, Hist. de Bord., par Dom de Vienne, page 196.

donnent pour nous beaucoup de cet intérêt qui n'est connu que des botanistes. Enfin, après avoir long-temps rôdé dans une espèce de labyrinthe, au milieu de ces arbres et de haies touffues, les dunes, maintenant très-rapprochées, se montrent tout à coup à nos yeux. Nous entendons le bruit de l'Océan derrière ces énormes tas de sable, qui s'offrent à nous comme de hautes collines. L'impatience et la curiosité, près d'être satisfaites, s'accroissent de plus en plus : nous pressons nos chevaux, nous arrivons à la Teste.

La Teste, et non *la Tête*, comme on le dit dans l'Encyclopédie méthodique, n'est point une ville, n'est point un village. On y compte néanmoins beaucoup de maisons, une assez grande population ; on y voit une vaste église, du mouvement, du commerce ; mais aucun alignement n'y indique des rues ou des places publiques. Les habitations, isolées pour la plupart, sont séparées par des jardins spacieux, par des champs cultivés, des prairies, des fossés, de grands arbres ; sept à huit maisons peut-être y sont élevées d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée, quatre ou cinq sont bien bâties, une seule l'est avec prétention : le tout occupe une étendue de terrain considérable.

Qu'est-ce donc que la Teste? C'est un bourg riche et populeux, qui ne le cède point à plusieurs petites villes regardées comme fort importantes par leurs habitans. Une tour carrée, et quelques ruines, restes d'un vieux château, y signalent encore la demeure de ces captaux de Buch, jadis si fameux, et qui jouoient un rôle si actif dans les guerres de la Guyenne. Plus puissans que la plupart des seigneurs leurs voisins, ils profitoient en brigands de la situation qui rendoit leur alliance utile aux divers partis. Ils se servoient de tous les avantages que leur offroit un pays couvert de forêts, rempli de marais, où l'on pouvoit user de toutes les ruses de l'art militaire, éluder aisément, et détruire même toutes les forces d'un ennemi supérieur. Ils s'autorissoient ainsi d'une impunité présumée pour manquer à la foi des traités, pour favoriser les progrès hostiles des étrangers, et vendre chèrement leurs *loyaux* services. Plus quaucun autre de ces petits souverains, Jean de Greilly, ou Grailly, rendit célèbre, sous ce rapport, le titre de captal. Plus connu sous ce nom que sous celui de sa famille, il fut regardé comme un des plus vaillans capitaines de son siècle. L'histoire le peint comme un guerrier intrépide,

un rusé politique mais d'une turbulence extrême, et né pour le malheur de ses contemporains.

On ignore encore l'époque de la création du capitlat de Buch, ainsi que l'étymologie de la qualification de capital, qu'on présume cependant venir de *capitalis*, chef ou capitaine. La première famille qui paroît revêtue de ce titre est celle de *Bordeaux*, maison très-ancienne et très-distinguée dès avant le douzième siècle, et qui possédoit la seigneurie de Puypaulin dans la ville dont elle portoit le nom. Assalide, héritière de cette antique maison, ayant épousé Pierre de Greilly, comte de Benauge, vicomte de Castillon, et originaire des environs de Genève, porta dans cette famille toutes les terres et les droits honorifiques qui dépendoient du capitlat de Buch. Les Greilly s'enrichissoient en épousant des héritières. Archambault, l'un des descendants de Pierre, épousa celle de l'ancienne maison de Foix et des vicomtes de Béarn, en 1381. Son petit-fils fut créé duc de Candale; mais toutes ces dignités étant tombées en quenouille, Marguerite, issue d'Archambault, les porta dans la maison de Nogaret par son mariage avec Jean de Nogaret, duc d'Epernon, en 1587: alors paroissent sur

la liste des captaux de Buch deux hommes qu'une intraitable vanité caractérise plus qu'aucun autre de leurs prédécesseurs. Ces hommes jouèrent quelque temps les monarques dans leur gouvernement de Gienne, et aggravèrent toutes les redevances qui pesoient sur leurs vassaux. Le premier se fit enterrer comme un souverain à Cadillac, où le fanatisme de la révolution a détruit son mausolée. Après lui, son fils Bernard étant mort sans postérité, le capitlat revint au duc de Foix-Randan ; et le dernier duc de Foix, aussi mort sans enfans, l'ayant transmis, avec d'autres biens, au marquis de Gontaut, il fut vendu en 1713 à la famille de Ruat. Il étoit alors borné au levant par le territoire de Certes ; au couchant par l'Océan ; au midi, tant par le même territoire de Certes que par celui de Born, dépendant de Biscarrosse ; et vers le nord, par les territoires de Lège, d'Ignac, d'Arez, d'Andernos, et encore par celui de Certes.

Mais suspendons les froids aperçus d'une histoire surannée, d'une topographie déjà vouée à l'oubli. Je dois au lecteur le récit d'un événement dont tous les détails réclament son intérêt, et se graveront dans son âme sensible.

Des corsaires anglais avoient depuis peu insulté la côte. Plusieurs barques de pêcheurs avoient été enlevées, et leurs équipages dé-
pouillés des produits de leur pêche et de leurs provisions. Pour réprimer de telles pi-
rateries, la corvette l'*Île de Rhé*, de dix-
huit canons, alors à Bordeaux, reçut l'ordre
de venir en station à la Teste. Ce vaisseau
n'étoit monté que par de jeunes gens, tous
bien nés, tous issus des plus honnêtes familles
de la Rochelle et de l'*île de Rhé*, qui s'étoient
volontairement offerts pour faire cette cam-
pagne. Leur arrivée étoit attendue avec une
impatience égale à l'empressement qu'ils
avoient témoigné. A peine la corvette fut-
elle signalée, que les pilotes, les marins
expérimentés de ces parages dangereux, se
hâtèrent de mettre en mer pour la guider
dans les *passes* qui conduisent au mouillage.
On ne sait pourquoi leurs offres furent dé-
daignées par le capitaine; on ne sait comment
il négligea l'observation des signaux élevés
sur les dunes; on ne peut concevoir que la
batterie de la Roquette ne lui ait point in-
diqué la vraie route du bassin dont elle dé-
fend l'entrée. Est-ce l'effet de l'ignorance
réunie à la présomption, sa compagne or-
dinaire? on doit le présumer. Quoi qu'il en

soit, il y a deux *passes* pour entrer dans la baie d'Arcachon : celle du sud, commandée par la batterie de la Roquette , et celle du nord , située sous le cap Ferret. La première est loin d'être bonne ; la seconde est presque impraticable , sur-tout pour les gros vaisseaux. C'est dans celle-ci , cependant , que s'engagea l'imprudent capitaine , avec la marée montante , un vent d'ouest très-violent , et la mer déjà très-orageuse. Tant de témérité , ou plutôt d'impéritie , devoit être bientôt suivi d'un inutile repentir. A peine le vaisseau eut-il parcouru quelques centaines de brasses , qu'il toucha , et ne put passer outre. L'embarras dut alors être extrême : nul officier , nul pilote , nul matelot , nous l'avons su depuis , ne connoissoit l'atterrage ; ils ignoroient tous que là , où ils étoient arrêtés , la *passe* se divisoit en deux branches. Ils auroient au moins sondé ; ils auroient essayé de mouiller pour attendre le reflux de la marée , si les alarmes exagérées n'avoient sans doute déjà remplacé la présomption , et si toute présence d'esprit n'eût point été perdue. Au lieu de prendre un parti prudent , les malheureux prirent alors une résolution désespérée ; ils voulurent revirer de bord ; mais à peine la corvette eut-elle présenté le flanc aux vagues qui s'éle-

voient les unes au-dessus des autres comme de petites montagnes , que son plat-bord fut dans l'eau , et qu'ayant resté quelque temps dans cette position , elle sombra sous voiles . D'abord le vaisseau parut enseveli dans les flots , qui formoient autour de lui d'épouvantables tourbillons . Il reparut ensuite , mais totalement renversé ; sa quille dominoit la mer écumante , et présentoit un nouvel écueil sur lequel les vagues , toujours croissantes , exerçoient leur furie . Ici commença le plus attendrissant des spectacles . Plusieurs jeunes gens de l'équipage , par d'inconcevables efforts , s'étoient élevés sur le flanc de la corvette qui n'étoit pas submergé : leurs bras tendus vers le ciel , leurs regards tournés vers la terre , ils imploroient tour-à-tour et la protection de la Providence et les secours de l'humanité . Cependant la tempête augmentoit , le tonnerre grondoit , le ciel se couvroit d'épais nuages , et les barques de pêcheurs , ne pouvant tenir la mer , venoient chercher un abri dans le port . L'apparition inattendue de ces barques , qui sembloient porter à toutes voiles sur la corvette , dut ranimer un instant l'espérance des naufragés ; ils crurent , en effet , toucher à celui de leur délivrance . Au milieu du tumulte des flots , on les vit

se soutenir mutuellement de leurs bras entre-jacés , et dans un moment d'affreux silence on entendit distinctement ces mots : *Courage, mes amis ! dans trois quarts d'heure nous serons sauvés.* Vain espoir ! il étoit justifié sans doute par le zèle et l'habileté des marins de la Teste , mais ne pouvoit se réaliser. S'oubliant eux-mêmes, ces généreux marins affrontèrent cependant tous les dangers , méprisèrent tous les écueils , et s'élancèrent à l'envi vers le vaisseau pour y faire parvenir leurs câbles ; mais les vagues qui se brisoient contre lui les reportoient au loin , et rendoient inutiles des tentatives qui pouvoient leur être funestes. Ils revinrent plusieurs fois avec le même abandon , et furent toujours repoussés avec la même furie. Tantôt englouties par des vagues énormes , leurs barques disparaissaient dans l'abîme ; tantôt elles se montroient au sommet de ces mêmes vagues avec leurs agrès fracassés , leurs rames rompues , et cherchant toujours néanmoins à se rapprocher du vaisseau dont elles étoient sans cesse éloignées. Enfin , puisque les forces de l'humanité la plus active ont un terme , celles des braves pêcheurs devoient s'épuiser. Déjà , depuis long-temps , leurs barques n'obéissoient plus au gouvernail , et menaçoient de couler

bas , lorsqu'ils céderent à l'irrésistible nécessité , et suivirent le mouvement de la mer qui les portoit à la côte : alors tout espoir de salut s'évanouit ; le reste de l'équipage infortuné fut livré sans retour à la violence des vagues ; elles frappoient contre le flanc du vaisseau , s'élevoient dans les airs , retombioient en torrens , et leur chute entraînoit toujours quelques victimes . Dans cette situation , un dernier trait , cependant , devoit augmenter encore l'attendrissement des spectateurs , et le porter à son comble . Ce trait n'a jamais signalé , peut-être , aucune autre catastrophe de ce genre , et mérite d'être conservé . A peine les barques , emportant avec elles le dernier rayon d'espérance , voguèrent vers la baie , que les jeunes gens , cédant aux rigueurs d'un sort désormais inévitable , se rapprochèrent deux à deux , s'embrassèrent , et se précipitèrent dans les flots . Qu'ajouter à ce récit ! La foule muette abandonna le rivage , et la mer acheva de détruire le vaisseau pendant l'affreuse nuit qui suivit pour lui la plus fatale journée .

Nul être vivant sur ce vaisseau n'échappa du naufrage : un seul officier , marié depuis peu de temps à Bordeaux , ayant obtenu la permission de venir par terre joindre ici la

corvette, survécut à tous ses camarades. Réservé sans doute par le maître des destinées pour d'autres hasards, il arriva justement le lendemain de leur naufrage pour recueillir leurs cadavres et quantité d'objets de toute espèce que la mer rejetoit sur ses bords. Jamais douleur ne me parut plus énergique et plus vraie que celle de cet officier, qu'on osoit à peine féliciter de son bonheur. En nous confirmant ce qu'on avoit déjà dit des jeunes gens qui composoient l'équipage de la corvette, il ajouta des détails capables d'augmenter l'intérêt que devoit inspirer leur triste sort. Ils avoient témoigné le zèle le plus ardent pour délivrer la Teste des injures étrangères : ils étoient accourus avec d'autant plus d'empressement et de gaieté dans ce port, qu'ils comptoient prendre part aux plaisirs de la Pentecôte, qu'on annonçoit cette année devoir être très-vifs. Les malheureux s'attendoient donc à des fêtes ! ils se préparoient aux amusemens chéris de la jeunesse ! hier peut-être ils se livroient aux éclats d'une joie folâtre à la vue de ce même rivage où leurs corps inanimés devoient être aujourd'hui jetés par l'Océan !

Après avoir payé au sort de ces infortunés marins le juste tribut de nos regrets, nous

partimes pour observer les dunes. Si le savant Fréret a soutenu , dans une longue dissertation , que le mot latin *dunum* signifioit toujours une ville , il n'en paroît pas moins certain que *dune* dérive du celtique *dun* , coteau , colline , montagne : les preuves de cette étymologie me semblent trop multipliées , trop bien établies , pour laisser le moindre doute sur ce point. A ce nom d'origine celtique , on voit donc que les dunes furent regardées jadis comme de petites montagnes : leur élévation , qui ne dépasse guère cent cinquante pieds , ne sauroit néanmoins justifier cette dénomination , si , considérées sous d'autres rapports , elles n'offroient , avec les véritables montagnes , des traits de ressemblance qui frappent au premier coup d'œil. On trouve dans les dunes , comme dans les montagnes , des vallées principales auxquelles des vallées secondaires et latérales viennent se réunir ; on y voit une disposition générale analogue à celle qu'auroient produite les eaux des courans primitifs. Aucune autre cause constante que le caprice des vents ne doit occasionner cependant une telle disposition , et l'on ne peut qu'être surpris de ces résultats coordonnés et symétriques ; mais ils existent : les vallées des dunes s'embranchent les unes

dans les autres avec régularité ; la saillie , la rentrée de leurs angles correspondans sont évidentes : leurs portions les plus élevées représentent quelquefois des monts dominateurs d'une chaîne particulière , issue de la chaîne principale , dont elle suit la direction ; et jusqu'à l'aridité de leurs sommets , une infinité de traits communs peuvent faire vaguement comparer ces collines de sable à des montagnes , dont elles offrent l'ensemble dans un cadre seulement plus étroit : d'ailleurs , quelle que soit la mobilité des dunes , certaines de leurs vallées paroissent se conserver long-temps au milieu des causes qui tendent à les détruire . Nous avons observé l'une de ces vallées très-profonde , parallèle à la chaîne , et qu'on nous a dit se prolonger autant qu'elle sans interruption . Cette vallée recèle de l'eau dans ses parties les plus basses , où de petits marais , des saules , des prairies s'établissent . En général , on ne peut s'empêcher d'être étonné de la fertilité des dunes . Sans parler encore des beaux semis de Brémontier , qui méritent à leur auteur la reconnaissance pu- blique , on voit par-tout sur ces collines mouvantes , derrière les moindres abris , dans les plus petits espaces où le sol est un peu rafferme , les plus belles plantes et la plus

active végétation : le seigle, le froment, les légumes qu'on a tenté d'y semer, y ont merveilleusement réussi, et nos herborisations sont bien loin d'y être stériles. Nous y trouvons le *diotis candidissima* (*athanasia maritima*, Linn.), le *convolvulus soldanella*, la *linaria thymifolia* (1), l'*arenaria peploides*, et un *hieracium* superbe, extrêmement velu, sans contredit la plus belle espèce de son genre (2). La rencontre de cette plante n'est point un événement ordinaire pour les botanistes ; c'est une conquête qui rachète seule un voyage de quarante lieues, et qui délassé de toutes les fatigues. D'où vient cet *hieracium*, encore inconnu et pourtant si remarquable ? Aurait-il été apporté de quelque plage étrangère par les flots de l'Océan ? Tout m'engage à le croire. Un *gallium* à racines traçantes, digne d'être examiné (3) ; l'*arundo*

(1) Rare espèce. Flor. franc., seconde édit., tom. III, pag. 587.

(2) *Hieracium eriophorum*, St.-Am., Bull. des Sc., n.^o 52, tab. 2, fig. 1, Dec., Flor. franc., Roem arch., Lois. Fl. gall., etc.

(3) *Gallium hierosopolitanum*, Chlore des Landes; *megalospermum*, Dec. Flor. franc.; *arenarium* Loiseleur, Flor. gallica.

arenaria, *Parenaria marina*; et plusieurs autres plantes viennent grossir nos moissons sur ces sables, où le *carabus arenarius* se présente fréquemment à l'entomologiste : ils nous offrent aussi des œufs de goélands, et d'autres oiseaux de mer, qui semblent avoir abandonné à la nature le soin de leur postérité. Ces œufs, la plupart très-agréablement colorés, deviennent la proie des hommes et des animaux qui fréquentent ces lieux pour y trouver, dans la saison, une nourriture aussi précaire.

Après une heure de marche environ, nous arrivâmes au Geniés, où Brémontier commença ses semis, et où ils ont fait des progrès très-remarquables. Ces semis, garantis du vent direct de la mer par le sommet des dunes qui les dominent à l'ouest, sont devenus de véritables bosquets ; ils forment de charmants labyrinthes naturels, où l'on aime à se reposer lorsqu'on vient de franchir, sous un ciel brûlant, l'aride désert des dunes. Le pin croît ici de manière à justifier toutes les espérances ; mais le genêt sur-tout nous étonne par sa vigoureuse végétation : elle tient du prodige. Plusieurs de ces genêts ont acquis, en quatre ou cinq ans, jusqu'à six pouces de diamètre, et dix pieds d'élévation. Nul autre

arbisseau n'est plus propre à s'emparer d'une surface aussi mobile. Semé avec le pin, il le devance, il le protège en le couvrant de son feuillage, et ne l'abandonne que lorsque, devenu assez robuste, il peut se passer de son secours. Ces nouveaux bocages sont peuplés de petits oiseaux ; des milliers d'insectes y bourdonnent de toutes parts : c'est la vie et le mouvement qui s'établissent avec allégresse sur un sol jusqu'ici méconnu par l'industrie privée, et négligé par l'intérêt général. Le génie de l'homme, qui partout ailleurs se signale si souvent par la destruction, annonce enfin dans ce lieu des vues bienfaisantes et conservatrices ; il cherche à créer sur ce sable aride de nouveaux êtres et d'immenses ressources pour la société. Comment ne pas se plaire au milieu des plantations de Brémontier, et ne pas faire des vœux pour le succès de cette belle entreprise ! Comme si l'on ne devoit rien désirer dans ce séjour privilégié, on y rencontre une cabane rustique. Elle est ombragée par les jeunes arbres ; sa porte est couronnée par les pampres verts d'un pied de vigne qui semble végéter avec orgueil dans ce sol adoptif. Le bon Guillaume, habitant de la cabane, est le gardien du bocage. S'il ne le garantit pas toujours des atteintes

sacrilèges de l'indigence , où de la turpitude inconsidérée , sa présence le préserve du moins de dommages plus grands , ou d'une ruine totale. Nous entrons sous le toit de chaume : tous les meubles , tous les ustensiles qu'il recèle sont autant d'effets naufragés. La vue de ces effets , que de funestes catastrophes ont fait passer dans les mains de Guillaume , afflige l'âme , sur-tout quand on réfléchit qu'il n'est point d'habitation sur ces rivages inhospitaires où l'on ne trouve ces monumens du malheur. Guillaume nous raconte les soins qu'il se donne dans l'exercice d'une surveillance continue qui , selon lui , n'est pas suffisamment récompensée. Il se plaint de vivre sans cesse isolé , quoiqu'il soit , ajoute-t-il , assez tranquille dans sa cabane , depuis que le club de la Teste n'existe plus. Homme simple , qui subsistez d'une manière si misérable au milieu des déserts , que pouvoit-on vous disputer sur vos sables ? Etoit-ce les débris des naufrages que l'océan vous apportoit ? Et les autres naufrages , produits par les tempêtes que les brigands avoient excitées , ne pouvoient-ils pas suffire à leur rapacité ?

Nous avançons , nous gravissons les dunes qui garantissent de l'ouest la demeure de



Guillaume ; et du haut de ces dunes, nous voyons l'immense Océan : une brise assez forte tourmente sa surface , et les vagues écumantes viennent se déployer à nos pieds sur une plage stérile qu'elles couvrent et découvrent alternativement. Quelque familiarisé qu'on soit avec un tel spectacle , il frappe toujours par une grandeur sans mesure , et l'on ne peut qu'être ravi d'admiration quand on le voit pour la première fois. Un homme , un de mes voisins , qui n'avoit jamais quitté ses foyers , m'accompagnoit dans ce voyage : son extase étoit complète ; surpris de ne point voir la rive opposée , il disoit sans cesse avec une naïveté risible : *Qu'y a-t-il donc de l'autre côté?*

Devant nous , un peu sur la droite , à l'entrée du canal , se présentoit le cap Ferret entouré de brisans. La forêt d'Arcachon étoit sur la même ligne , aussi à notre droite. Celle de la montagne , à notre gauche , étoit cachée par les dunes au pied desquelles gissoit la batterie de la Roquette avec ses magasins et ses signaux. Un peu plus en avant , vers l'entrée du canal , paroisoit le *Matoc* , dangereux écueil , célèbre par mille naufrages. Une côte aride et sauvage à perte de vue , au loin la mer agitée , tel étoit le lieu de la

scène , tel étoit l'aspect froid et sévère qu'il nous présentoit. L'illustre Saussure a fait une remarque fort juste quand il a dit que la vue de la mer étoit triste au-delà d'un pays désert , et qu'elle paroissoit superbe lorsqu'elle terminoit une contrée riante et fertile (1). Elle prend ici le caractère sauvage de tout ce qui nous environne , et ses flots , en venant expirer sur le rivage , sont moins magnifiques que menaçans.

En continuant notre course sur les dunes , nous observâmes qu'elles s'avancoient dans les terres de deux manières également invariables : par l'effet du vent d'ouest , qui transporte le sable sur leur sommet , et le jette en avant de la chaîne , dont il prépare ainsi l'établissement sur un nouveau sol ; par l'abaissement périodique et spontané du sommet des dunes , qui s'écoule en formant une prolongation dans la plaine , lorsque , par l'accumulation du sable , elles deviennent trop élevées relativement à leurs bases , et que , prenant un nouveau talus , elles acquièrent plus d'étendue. On peut considérer la progression des dunes et leur empiètement sur

(1) Voyage dans les Alpes , §. 134 r.

les terres comme à peu près continuels. En effet, s'il est des intervalles pendant lesquels le vent ne transporte pas sur leur sommet, ou au-devant de la chaîne, le sable qui fournit à leur accroissement, l'Océan, qui ne suspend jamais le mouvement de ses flots, refoule toujours, accumule sans cesse les inépuisables matériaux qui servent à l'augmentation de ces montagnes roulantes, et à l'entretien de leur mouvement progressif. La marche des dunes est évaluée par Brémontier à soixante-dix ou soixante-quinze pieds (onze toises trois pieds) dans le cours d'une année (1). Cette estimation, sujette à autant d'exceptions que le phénomène peut présenter d'anomalies, ne paraît pas s'éloigner beaucoup de la vérité. Je puis assurer que pendant douze jours de séjour à la Teste, ou dans les environs, nous avons vu et vérifié qu'une dune voisine de la forêt appelée *la Montagne*, avoit couvert un arbuste précédemment éloigné de dix pieds de sa base. Une observation isolée ne devant rien prouver en ce genre, je ne la cite point pour infirmer le calcul ci-dessus ; je la rapporte seulement pour montrer la vitesse avec

(1) Mémoires sur les dunes, pag. 6.

laquelle les dunes envahissent le terrain dans certaines circonstances. On juge d'ailleurs les alternatives que cette effrayante progression offre heureusement quelquefois. On sent qu'elle est retardée si les pluies tassent et raf-fermissent la surface des sables, qu'elle devient rétrograde si les vents d'est viennent à régner pendant quelques jours sans interruption. C'est en balançant la somme des divers ré-sultats opposés, et par une observation aussi constante qu'éclairée, que Brémontier établit, ainsi que je l'ai déjà dit, la marche réduite des dunes à soixante-dix ou soixantequinze pieds par année. Qu'on réfléchisse mainte-nant que les dunes, depuis l'embouchure de l'Adour jusqu'à celle de la Garonne, occu-pent un espace de soixante lieues de côtes sur une à trois de largeur. Quelle perte im-mense ne doit-il pas résulter pour l'Etat de cet empiètement continual! Vignobles, champs cultivés, étangs, forêts, maisons, villages, tout est successivement dévoré, tout est à son tour englouti. Sans parler de *Boios*, de *Noviomagus* (1), et des autres villes ou ports de mer mentionnés par les anciens géographes,

(1) *Noviomagus Biturigium Viviscorum.*

le port du Vieux-Soulac, où abordoient encore, il n'y a pas quatre siècles, les flottes ennemis, ne peut plus être désigné même par ses ruines ; les grands bois de pins de Lacanau, le territoire de Lège, le bourg de l'ancienne commune de Mimisan, ont disparu presque de nos jours, et l'on est obligé d'enlever chaque matin les sables qui se sont accumulés pendant la nuit sur le hameau du Verdon, situé à la pointe de Grave. Les habitans de la Teste voient pareillement arriver sur leur demeure l'énorme masse qui va l'ensevelir : ils peuvent désormais prévoir l'heure fatale où ils seront forcés de s'éloigner ; et suivant les calculs de Brémontier, Bordeaux, Bordeaux lui-même, dans dix-huit siècles, n'existeroit plus, si la marche de cette calamité n'est arrêtée ou suspendue. D'autres calculs très-curieux de Brémontier, et qu'on voit dans ses Mémoires, rendent probable que la première formation des dunes remonte à plus de quatre mille ans (1), et que la mer, depuis cette époque, s'est avancée de quarante mille toises. Quelle énorme quantité de quartz en masse n'a pas

(1) A quatre mille deux cent vingt-huit. Mémoire cité, pag. 25.

dû disparaître ! quelle effrayante décomposition de granit n'a pas dû s'effectuer, dans ce laps de temps, par des causes aussi constantes qu'actives ! Ce sable provenu de tant de silice pulvérisée, rejeté sur les bords de l'Océan, va servir à d'autres usages dans les grandes constructions de la nature ; il va se fixer dans de nouvelles agrégations qu'il faudra des milliers de siècles pour perfectionner, et des milliers de siècles pour détruire. Eh ! savons-nous combien de fois ce même sable a tourné dans ce cercle de transformations, de dissolutions, de modifications diverses ! Nous n'osserions calculer cette éternelle rotation qui régit tous les êtres de l'univers et l'univers lui-même.

Cependant, si l'on ne peut entrer dans ces vastes considérations sans se sentir écrasé par elles ; si la grandeur, la permanence des causes qui changent sans cesse la face de la nature, nous accablent ; si leurs effets nous épouvantent, le génie, inspiré par l'amour de la patrie et de l'humanité, ose concevoir la possibilité d'arrêter ici les progrès de la destruction ; il fait plus : si l'on en croit ses premiers essais, il l'effectue. J'ai vu, j'ai admiré les travaux de Brémontier. Quels que soient leurs succès, ils doivent lui mériter

des couronnes civiques. Depuis 1788, le gouvernement, sollicité par lui, s'est intéressé au projet de fixer les dunes. Les crises de la révolution firent négliger l'entreprise commencée ; mais Brémontier ne cessa jamais de réclamer des fonds publics pour la continuer. Avec ces fonds, toujours trop modiques, il a répandu, même dans les temps les plus difficiles, des graines de pin maritime sur la distance qui sépare la forêt d'Arcachon et celle de la Montagne, dans l'intention de les réunir un jour. Il a protégé ses semis par les moyens les plus simples et les moins dispendieux. D'abord de gros pieux soutenoient des fascines ou des claires opposées à la violence des vents. En 1792, cette méthode fut abandonnée ; on lui substitua des branchages croisés, retenus sur le sable par des crochets de bois. Les frais furent considérablement diminués, et les graines, les jeunes plantes mieux garanties. Déjà, par ces moyens, quatre mille journaux sont ensemencés ; douze cents autres journaux sont couverts d'une végétation vigoureuse, et il ne reste plus que trois mille journaux stériles entre les deux forêts dont on veut opérer la réunion. Si ces plantations réussissent, si elles ne périssent point sous le sable, la Teste et

Les territoires voisins seront conservés , et la fortune publique singulièrement augmentée. En supposant ce premier succès , et celui de tous le plants de Brémontier , il en résulteroit les mêmes avantages sur une immense étendue de côtes ; et l'existence d'une forêt de plus de trois cent mille arpens , dont on ne pourroit calculer les produits en résine , goudron , térebenthine , bois de construction et de charpente , couronneroit l'une des plus belles , des plus utiles entreprises dont on ait jamais conçu l'exécution.

En me livrant à tout ce que cette idée peut avoir de séduisant et de doux pour le cœur d'un citoyen , je ne puis m'empêcher d'avouer qu'il me reste des doutes non-seulement sur la possibilité d'arrêter la totalité des dunes , mais même sur celle de les fixer dans quelques-unes de leurs parties , en sorte que , malgré tout le désir que j'aurois de me persuader cette possibilité , elle ne sauroit , à la rigueur , m'être démontrée que par l'expérience. La végétation des semis peut ne rien prouver en faveur du projet , lorsqu'on voit près de là une forêt toute entière qui s'ensevelit chaque jour dans les sables , et lorsqu'on touche de la main la cime des arbres de cette forêt. Ces arbres , qui avoient soixante ou quatre-^{vingt}

vingts pieds de haut, paroissent maintenant à peine au-dessus du sol. Qui pourroit me garantir que ceux dont l'accroissement est aujourd'hui protégé par quelques abris, n'auront pas le même sort lorsque les vents dirigeront sur eux ce même sable qu'une lame de fond, bien reconnue des marins, ne cesse d'apporter à la côte? Le vent d'ouest le puisera toujours sur le bord de l'Océan, et le transportera sur les dunes: là, il s'entassera; là, repris par le vent, il s'étendra peu à peu sur de nouveaux terrains, ou bien les couvrira tout à coup, lorsque, accumulé sur les sommets, il s'écoulera selon la loi qui régit tous les fluides. Comment les travaux dont il s'agit, malgré leur apparente efficacité, pourront-ils donc s'opposer à l'envahissement successif des terres, si la cause de cet envahissement reste la même, et si les forêts les plus épaisses, les plus élevées, ne peuvent lui opposer un obstacle capable de l'arrêter? Vraiment exécutés sur le sable, n'est-il point à craindre que ces travaux ne deviennent la proie du fléau dont ils devoient tarir la source? On ne peut donc prononcer affirmativement à cet égard qu'après la fixation définitive des dunes. Leur marche n'étant jusqu'ici retardée que par l'alternative des

vents contraires, ou par d'autres circonsances dans lesquelles les dépressions, les enfoncemens des terrains envahis doivent tenir le premier rang, rien encore ne sauroit empêcher de voir dans ce phénomène un de ces grands effets de la nature, que toute l'intelligence et la puissance humaine ne peuvent combattre long-temps avec avantage, et dont il ne leur est pas donné de borner les progrès. S'il eût été possible de semer ou de planter le flanc des dunes qui regarde la mer, et qui forme ses rivages, c'eût été le seul, l'unique moyen d'y retenir le sable que le vent y puise sans cesse, et qu'il porte sur les sommets. Il eût été permis alors d'espérer un succès complet ; mais ce moyen ne me paroît point praticable. De quel côté qu'on jette ici les yeux sur le bord de l'Océan, on n'aperçoit que l'aridité la plus désespérante, que la nudité la plus absolue. Le vent de mer, chargé de molécules salines, dévore les jeunes productions des plantes, et les plantes elles-mêmes, partout où elles sont exposées à son haleine. A l'exception de quelques foibles *gramens*, de quelques plantes grasses, comme l'*arenaria peploides* qu'on retrouve en quelques endroits, derrière de petits abris dus à l'inégalité accidentelle et

momentanée du sol, nul arbre, nul arbrisseau, nul arbuste, aucune herbe, ne végètent sur le versant maritime des dunes. Si les pins de la forêt d'Arcachon élèvent encore leurs cimes à la vue de la mer, et semblent, au premier coup d'œil, contredire cette observation, c'est qu'ils sont en seconde ligne, et que la côte du cap Ferret, qui s'étend de l'autre côté du canal parallèlement à celle de la forêt, garantit celle-ci des mortelles influences dont elle est elle-même la victime, ainsi que toutes les côtes immédiates de ces parages. D'ailleurs, les parties de cette forêt qui bordent le chenal sont visiblement endommagées autant par l'effet du vent d'ouest que par les flots de l'Océan, qui les minent sans cesse. Rien ne semble donc autoriser à croire qu'il soit possible d'établir des semis sur la déclivité occidentale ou maritime des dunes, et de diminuer jamais la source du sable que le vent y puise toujours. Qu'on se rappelle le petit arbre qui croît à l'abri d'un mur près le presbytère de l'île de Penmarck, et que Cambri mentionne dans son voyage au Finistère (1). Cet arbre croît jusqu'à la

(1) Tome II, page 252.

hauteur du mur ; quand il y est parvenu , ni ses branches ni ses feuilles ne peuvent le dépasser ; elles se dessèchent : on le coupe ; il repousse , mais ne s'élève jamais au-dessus du terme fatal. La même cause produit ici le même effet , et cet effet est décisif ; mais je dirai plus encore : lors même que les plantations auroient réussi au-delà de toutes les espérances ; que les feuillages des pins empêcheroient les vents d'enlever les couches supérieures du sable pour les disséminer au loin ; lors même que les racines des plantes qui croîtroient sur les dunes retiendroient ce même sable , et ne lui permettroient pas de couler pour envahir de nouveaux terrains ; quand bien même la végétation , une fois établie sur les sommets , se montreroit partout d'une telle activité qu'elle ne pourroit être nulle part dominée par les sables , l'Océan n'est-il pas là avec ses flots , auxquels un développement de dix-huit cents lieues d'étendue donne un poids irrésistible ? N'attaquera-t-il pas les dunes ? nie les sapera-t-il pas malgré leurs belles plantations ? et de leurs débris ne formera-t-il pas de nouvelles dunes qui le précéderont toujours ? On a pu se faire illusion à cet égard , mais je n'en suis pas moins persuadé que l'Océan agit

immédiatement sur les côtes, et qu'elles succombent partout à ses assauts redoublés. Comment ne le croirois-je pas ? la preuve complète de ce fait m'est acquise. Je l'ai vue dans les souches des arbres qui formoient jadis une forêt dont l'emplacement se trouve aujourd'hui sur la plage qui sépare la forêt d'Arcachon de la batterie de la Roquette. Ces souches, ces racines à demi-décomposées, pénétrées par le sable qui les a durcies en se fixant dans leur intérieur, découvrent à marée basse, et forment maintenant pour les les petites embarcations des espèces d'écueils remarquables par leur noirceur sur une plage d'une blancheur éblouissante. Or, si ces arbres et les dunes où ils croissoient ont été la proie de l'Océan, les dunes et les arbres d'aujourd'hui n'auront-ils pas le même sort ? Tout concourt à le rendre probable. La grosseur de ces arbres, qui devoient avoir végété long-temps sur les dunes, indique encore un fait qui, à la vérité, m'étoit déjà démontré ; c'est que la fureur des flots ne s'exerce pas simultanément sur l'entièr^e étendue de la côte ; que quelques-unes de ces parties sont plus ou moins épargnées pendant un laps de temps plus ou moins long ; et enfin qu'il est de ces parties qu'on peut regarder

regarder comme stationnaire. Tout nous engage donc à suspendre notre jugement sur l'avantage ou l'inefficacité de la plantation des dunes. Se hâter d'attribuer l'inertie de quelques-unes de leurs parties à l'influence de la végétation, me sembleroit une conséquence hasardée. Après avoir vu les restes de la forêt submergée, il est difficile, en effet, de ne pas envisager comme très-précaire l'état des dunes sur lesquelles on compte le plus; de ne pas craindre qu'attaquées à leur tour par la mer, elles ne tombent à leur tour avec les plantations dont elles sont couvertes, et qui ne pourront retarder d'une minute le temps marqué pour leur inévitable destruction. Cependant, l'opinion de Brémontier, soutenue du succès des premières plantations, et la part active qu'a prise le Gouvernement dans ces travaux, doivent mettre un grand poids dans la balance, et nous empêcher de prononcer définitivement sur cette importante question. Une observation précipitée ne peut la décider; elle ne doit être jugée que par les résultats d'une expérience consommée; mais en faisant, je le répète, le sacrifice de mon opinion, il faut que j'aie néanmoins une extrême confiance en Brémontier, pour ne point envisager ici le déplacement des dunes,

et l'invasion de l'Océan dans les Landes ; comme un de ces grands effets de la nature auxquels il est impossible de résister. Sans cette confiance, j'avoue enfin que j'aurois beaucoup de peine à me persuader que ces Landes, visiblement abandonnées par la mer depuis une époque assez récente pour le naturaliste, ne soient condamnées à repasser peu à peu sous l'empire des eaux, et que leurs habitans ne soient forcés tôt ou tard à chercher plus loin et plus haut de nouveaux domiciles.

C'est ainsi qu'au milieu des dunes nous discourions sur leur origine, leur étendue, leur durée, et sur le projet de les fixer. Descendus sur le rivage découvert par la marée qui baïsoit, nous n'y vîmes que quelques *fucus*, les plus communs seulement, tels que le *vesiculosus*, le *silicosus*, le *feniculaceus*, le *saccharinus*, le *loreus*, et les nombreuses variétés du *polymorphus* (1), plus ou moins chargées de flustres, de serpules et de cellulaires. La plage étoit couverte des

(1) *Lamouroux*, Diss. sur plusieurs espèces de *fucus* peu connues, etc., à Paris, chez Treuttel et Würtz, premier fascicule.

masses gélantineuses du *medusa aurita*, parmi lesquelles on voyoit plusieurs *laplysia depilans*, dont la figure informe présente l'ébauche des traits que la nature a travaillés avec plus de soin dans les limaces. L'examen de ces productions marines, les seules que la marée avoit délaissées, ne pouvant nous occuper long-temps, nous ne tardâmes point à nous embarquer sur une grande chaloupe appartenant à M. Meynier, de la Teste, qu'il gouvernoit lui-même, et qui, dans moins d'une heure, nous porta sur le *Matoc*. Pendant la petite navigation, nous fûmes constamment environnés de pinasses montées par des pêcheurs, qui préparaient, jetoient, ou retiroient leurs filets. Ces pinasses sont d'une construction singulière : elles ont le fond plat, sont très-longues et fort étroites ; leur proue est de plus si excessivement relevée, qu'elle offre plus d'un quart de cercle dans son entier développement. Des barques à peu près semblables sont en usage dans les îles et sur les côtes orientales de l'Écosse. Quoique, au premier coup d'œil, les embarcations de ce genre paroissent peu sûres, elles affrontent cependant la haute mer, coupent avec une extrême légéreté les vagues médiocres, et s'élèvent rapidement au-dessus des plus hautes.

et des plus courroucées. Arrivés sur le *Matoc*, où les pêcheurs construisent quelquefois de petites cabanes, le vaisseau naufragé la veille réclama notre premier intérêt. Qui reconnoîtroit ici ce vaisseau à peine échappé des chantiers, et monté par une jeunesse agile autant que courageuse ; qui le reconnoîtroit après l'avoir vu , ses pavillons déployés , maîtriser le vent dans ses voiles , faire écumer l'Océan sous les coups redoublés de sa proue , et laisser au loin derrière lui un sillage majestueux ; il sembloit alors défier les écueils et mépriser les tempêtes ; qui le reconnoîtroit maintenant ? ses mâts abattus , ses ponts enfoncés , son bordage emporté , ses membres fracassés : qui le reconnoîtroit immobile sur le sable ? Il a perdu et ses agrès et les couleurs éclatantes qui distinguent la nation française , et le tonnerre qui la fait respecter sur les mers. Ce vaisseau n'est plus qu'un vaste cénotaphe ; il ne rappelle plus que de tristes souvenirs , et nous cherchons en vain dans ses flancs entr'ouverts la moindre trace de ceux qui depuis si peu de temps y terminèrent leur destinée.

Mais détournant les yeux , nous parcourûmes le Matoc , qui n'offre que trop souvent un pareil spectacle ; la marée basse le décou-

vroit en entier. Nous ne vîmes sur cet amas de sable que des *fucus*, quelques cames communes, et, ce qui nous parut extraordinaire, un grand nombre d'individus du *cimex oleraceus*. Comment le *Matoc*, presque submergé chaque jour à deux différentes reprises, qui l'est totalement pendant les équinoxes et par les fréquentes tempêtes qui viennent de l'ouest, pouvoit-il nous offrir ces insectes ?

Nous profitâmes de la marée, qui commençoit à monter, pour quitter cet écueil et pour aller visiter l'îlet d'Arcachon, où nous devionsachever la journée. Le trajet n'étoit ni long ni dangereux, et cependant il eut ses aventures. Nous étions à peine par le travers de la cabane de Guillaume, que la barre de notre gouvernail se rompit, et que la mer, très-agitée, incommoda grièvement l'un de nos camarades. Après un moment de trouble, le gouvernail fut réparé; mais les souffrances de notre malade augmentèrent à tel point qu'il fut question de le déposer sur le rivage. La forme de notre embarcation ne pouvant nous permettre d'aborder, nous concevions déjà quelque inquiétude à cet égard, lorsque nous vîmes heureusement une pinasse sortir de la baie. L'ayant sur-le-champ invitée de s'approcher, nous parvinmes, malgré le mouve-

ment des flots, à y descendre le malade, que toute sensation avoit abandonné : son état réclamoit des secours ; je me jetai après lui dans la pinasse, et la chaloupe s'étant à l'instant séparée de nous, continua sa route. Alors commença pour moi une scène d'un autre genre. Six enfans ramoient avec allégresse dans la frèle pinasse : leur père tenoit le gouvernail ; ils affrontoient gaiement les vagues les plus menaçantes, les traversoient, les gravissoient, se précipitoient en se jouant dans leurs vastes intervalles : c'étoit déjà l'air de l'habitude familiarisée avec le danger. Lorsque de trop fortes vagues se présentoient, ils élevoient simultanément leurs rames en regardant le vieux pilote, et se sourioient mutuellement. Jamais l'enfance ne me sembla plus intéressante. Je ne perdis aucun mot, aucun geste de ces courageux petits tritons, qui nous faisoient voguer ainsi sur un élément si perfide et si furieux avec cet air folâtre, cet air dégagé de soucis qui caractérise leur âge. Cependant nous approchons : la plage est là. Nos marins suspendent leur course : ils attendent une vague qui puisse les porter au but ; elle arrive haute et fière, couronnée d'écume, nous saisit, nous entraîne, se déroule en grondant, et dans son retour subit

nous laisse à trente pas sur le rivage. Il n'est pas d'expression qui puisse rendre la sensation que j'éprouvai dans cet instant ; elle tenoit du délire. L'audace, l'adresse, la gaieté de notre jeune équipage , m'enchantoient , et l'heureux débarquement me paroisoit un rêve. Aimables et courageux enfans , puissiez-vous ne jamais succomber aux dangers que vous êtes de si bonne heure accoutumés à braver , et que vous me semblez destinés à ne jamais connoître ! A peine le malade fut-il débarqué , et nos adieux prononcés , que la pinasse , reprise par les flots , voguoit loin de la côte.

De toutes les excursions que nous fimes au voisinage de la Teste , celle de l'étang de Cazeaux ne fut ni la moins agréable , ni la moins féconde en observations. Cet étang , qu'on pourroit qualifier de petit lac , est situé à l'orient du bourg , dont il est distant de deux ou trois lieues. Nous nous y rendîmes par des landes qu'on a voulu récemment mettre en culture , mais qui sont déjà revenues à leur primitive stérilité. Des habitations préparées pour les agriculteurs se voient encore sur le bord de l'étang. Maintenant occupées par quelques indigentes familles , ces maisons présentent les seules traces d'une en-

treprise utile, qui, comme tant d'autres du même genre, n'a point réussi. Pourquoi donc de pareils exemples se renouvellement-ils si souvent sous nos yeux? C'est qu'on ne consulte pas assez la nature du sol, et tous les accessoires qui doivent déterminer son véritable rapport; c'est qu'on veut trop souvent recueillir du blé là où il faudroit établir des prairies, enfin, osons-le dire, c'est qu'un luxe prématuré ruine presque toujours chez nous ces sortes de spéculations. On y débute en général par ce qui devroit être la suite du succès le plus complet: on se hâte d'élever des édifices: on dépense de grands capitaux en objets de pure représentation, et l'on se prive souvent des moyens de travail avant d'avoir mis la main à l'ouvrage. C'est, au reste, une manie nationale, qui tient peut-être plus au goût des arts, à l'affluence de nos idées, à l'activité de notre génie, qu'au défaut, tant reproché, de prévoyance et de calcul. Ne voit-on pas chaque jour de très-habiles négocians, qui connaissent et savent redouter les chances de la fortune, anticiper néanmoins sur l'avenir, et, comme les cultivateurs à grandes prétentions, se livrer, magnifiquement, à de hasardeuses expériences? Dominés par les mêmes penchans, ils

Élèvent d'abord de vastes magasins, de somptueux ateliers, dans lesquels ils prodiguent la recherche et la décoration, quoiqu'ils entendent, en général, assez peu l'art de construire avec économie. Si des fonds nécessaires en agriculture s'emploient ainsi sans utilité, combien de manufactures n'atteignent jamais leur perfection ! Crées avec éclat, elles tombent souvent avec plus d'éclat encore, avant d'avoir été mises dans une complète activité. D'ailleurs, est-il rien de plus précaire que la prospérité d'une manufacture ? Une guerre maritime générale vient interdire l'importation des matières premières, ou empêcher l'exportation des matières fabriquées. Les négocians voient déchoir les objets de leurs spéculations, soit par l'effet de quelque événement inattendu, soit par l'impérieux caprice des modes : que deviennent alors leurs vastes édifices ? Mal appropriés à tout autre usage qu'à celui pour lequel ils avoient été construits, ils sont abandonnés, se dégradent, et n'offrent bientôt que des ruines. Les Suisses, les Allemands, sur-tout les Anglais, nous donnent, à cet égard, d'autres exemples : aucun luxe extérieur, nulle prétention à l'architecture, ne distinguent chez eux un atelier récemment établi ; des maisons

de bois, de véritables cabanes, sont les édifices modestes, mais remplis d'ouvriers, dans lesquels s'exercent tous les procédés de leur industrie. Ils y font souvent fabriquer pour des sommes triples et quadruples de celles que nos Français font valoir dans leurs bâtiments magnifiques et déserts.

Quoi qu'il en soit de cette digression, où m'a conduit insensiblement la misère des habitans de Cazeaux, ces pauvres gens n'ont pas même la propriété indivise de la forêt dite de *la Montagne*, qui touche à leur domicile, et dont la commune de la Teste jouit exclusivement. Un tel état d'indigence, et l'air malsain qu'on respire dans ce canton, s'opposent aux progrès de la population, et la restreignent dans des bornes très-circconscrites. Cinq maisons au quartier de l'Estollerie, sept autres dispersées, et quelques cabanes, suffisent au nombre de ses habitans, qui ne sauroit augmenter sans le secours de l'agriculture. Ils vivent à peine aujourd'hui du produit de leurs étiques troupeaux; cependant, d'après l'ancienne dénomination de ce territoire, dans les vieux manuscrits où il porte le nom de *Casalibus*, pluriel de *Casale* (qui, de la basse latinité, a passé dans notre idiome vulgaire), on ne peut douter qu'il ne

fût autrefois bien cultivé, et par conséquent bien peuplé. La cause de la dépopulation et de la stérilité actuelle de Cazeaux paraît, au reste, se présenter naturellement dans l'empietement des sables, et dans l'invasion de l'étang, qui, toujours resserré du côté de la mer, avance à son tour dans les terres. Cette hypothèse acquiert même une nouvelle probabilité de la tradition qui s'est conservée chez les habitans. Selon cette tradition, leur église a jadis été couverte par les eaux de l'étang, et le service paroissial fut alors transféré dans l'église actuelle. Cette église, qui dépendoit, avant la révolution, du prieuré de Bardanac, réuni au collège de la Madelaine de Bordeaux, existe à l'ouest du hameau sur une éminence. Avant de la visiter, nous passâmes sur le bord du marais qui se prolonge au bas de la forêt. Le *menyanthes trifoliata*, et d'autres belles plantes palustres, le recommandent aux botanistes, qui trouveront aussi dans l'étang le *lobelia dortmanna* et le *sparagnum natans*, que Bory a dérobés depuis à ses eaux tranquilles. Bâtie au milieu d'un ancien cimetière, l'église domine l'étang; elle est environnée de pins dont les gigantesques dimensions attestent le grand âge. Le vent, qui frémit dans leurs cimes, trouble seul le

silence qui règne dans ce lieu désert , où tout respire le recueillement et l'oubli du monde. En face , c'est l'étang immobile qui réfléchit le ciel ; à droite , les tristes dunes ; à gauche , une vaste solitude ; sous nos pieds , les cendres des morts ; derrière nous , la forêt sombre et la petite église. Elle ajoutoit à cet aspect un air mélancolique à l'influence duquel on ne pouvoit échapper. Ses portes étoient ouvertes ; nous entrâmes avec un saisissement qui tenoit du respect : il étoit justifié ; nous y vîmes

Les degrés de l'autel usés par la prière.

Cet autel , une chaire , les fonts baptismaux ; un pauvre *ex-voto* qui pendoit sur la muraille , tout nous sembloit vénérable et sacré dans ce temple solitaire ; tout nous y retracoit l'exercice d'un culte d'autant plus auguste , qu'il est plus simple ; tout nous y rappeloit le touchant spectacle d'un peuple que la religion console , et qui d'une voix naïve offre ses vœux à l'Eternel. Non , jamais les marbres précieux , les beaux tableaux , les mille flambeaux , les autels resplendissans de nos basiliques ne m'ont fait éprouver ce sentiment religieux dont j'ai toujours été pénétré dans l'église indigente , isolée , sur le bord des

mers ou des forêts. Non , jamais les pontifes , le clergé nombreux de nos temples , la savante musique dont résonne leur enceinte , les chefs-d'œuvre d'éloquence prononcés dans leurs chaires dorées , n'ont fait naître en mon cœur cette émotion profonde dont je ne puis me défendre lorsqu'un pasteur vénérable est entouré de son peuple attentif , que , sans art , il l'entretient des vérités de la morale éternelle ; qu'il chante avec lui les louanges du Très-Haut sous un modeste lambris ; ou mieux encore , lorsque les cantiques sacrés frappent immédiatement la voûte des cieux , et sont répétés par l'écho des campagnes.

Ces réflexions , et toutes celles que l'église et le cimetière de Cazeaux devoient naturellement suggérer , nous accompagnèrent quelque temps sur le bord du lac. C'étoit par-tout un morne silence , des eaux monotones , des rivages désolés. Nous fûmes chercher un tableau plus varié dans la forêt qui couvre l'église , et qui fut , dit-on , plantée par un capitai de Buch. L'histoire , qui n'a pas manqué de nous transmettre avec détail les déprédations , les brigandages exercés par les seigneurs de ce nom , a dédaigné de consacrer une ligne au souvenir de cet ami des hommes ; cependant , seul peut-être entre

ces fiers captaux , il eut des droits à la reconnaissance publique : dans tous les temps l'ingratitude fut le salaire le plus assuré d'un bienfait (1).

En traversant cette forêt , je me rappelai plusieurs fois les bois de *Glen-lui* , que Cor-
diner a si poétiquement décrits dans son Voyage d'Ecosse. Jamais , du moins en Eu-
rope , de plus beaux arbres ne s'offrent à mes regards. Dès l'entrée , quelques-uns de ces arbres magnifiques , situés sur une émi-
nence , attirent et fixent l'attention ; ils sem-
blent régner majestueusement sur ceux qui les environnent à une distance respectueuse. Non loin de là , d'autres arbres paroissent avoir succombé sous les coups de la tempête , ou sous le poids des siècles. Leurs racines ont soulevé le sol , ont produit des monticules irréguliers qui , chargés de mousses et d'ar-
brisseaux , ont l'air d'antiques ruines , et don-

(1) M. Thore rapporte dans sa promenade sur les côtes du golfe de Gascogne , page 19 , qu'en 1543 , Frédéric de Foix , capitai de Buch , céda , pour une redevance annuelle de quelques livres de résine , ses droits sur cette forêt aux habitans de la Teste.

nent un caractère romantique à cette partie de la forêt. De vieux pins qui bravent encore les orages, long-temps taillés pour l'extraction de leur sève, ont acquis une grosseur démesurée, ont pris les formes les plus bizarres. On en voit dont les larges cannelures, ou les moulures longitudinales, pratiquées par les résiniers, rappellent les piliers élancés de nos cathédrales gothiques. Plus singuliers encore, d'autres pins, déjà décomposés à l'intérieur, se sont ouverts dans plusieurs points de leur circonférence. Les forestiers ont profité de ces excavations ; ils ont employé le fer et le feu pour les convertir en espèces de cabanes qui leur offrent un abri contre l'intempérie des saisons, tandis que ces pins ne laissent pas de végéter avec force et de présenter une belle verdure. Quelle immense quantité de bois propre aux grandes constructions ne gît pas ici sous le sable ! Combien d'arbres de tout âge, de toute espèce, sont tombés dans des précipices d'où leur extraction et leur transport exigerouient des sommes au-dessus de leur valeur ! Combien plus encore sont empilés au bas de la montagne, dans le marais qui se prolonge jusqu'à près de la Teste ! En quelques endroits leurs branches, leurs tiges vermoulues, leurs feuilles, leurs fruits, cou-

vrent la surface de ce marais, qui s'élève sans cesse et s'étend vers la plaine. De grands espaces sont occupés par des terrains tourbeux et mobiles, où croissent de hautes fougères, et par des *fourrés* où le seul sanglier peut pénétrer à l'aide de la forme conique de son corps, et de la force d'impulsion dont il est doué par la nature. En général, la partie basse de la forêt offre tant de ronces et d'arbrisseaux dans l'intervalle des grands arbres; elle est si noyée, si remplie de décompositions végétales; elle exhale tant de miasmes putrides, qu'il est souvent difficile et toujours dangereux de s'y engager. Pour abréger la route, on se dirige sur le flanc de la montagne, par un chemin sinueux plus praticable, mais plus long qui conduit sur les dunes. Ce chemin, à la vérité, se divise et se subdivise en petits sentiers, qui vont se perdre à chaque pas dans l'épaisseur de la forêt; il est aussi parfois si couvert d'arbres qu'on ne peut s'y tenir à cheval; il est souvent si complètement inondé qu'on ne peut y passer qu'à la nage. Mais, quels que soient les désagréments et les hasards de ces fatigans labyrinthes, ils présentent des sites si pittoresques, si nouveaux, qu'on ne calcule, en les parcourant, ni les dangers ni la fatigue. Avec quel intérêt ne rencontre-t-on

rencontre-t-on pas, dans cette sauvage forêt, ou l'habitation du résinier, ou des fourneaux allumés pour la fonte du goudron, ou les ateliers du charbonnier qui répandent au loin une épaisse fumée ! Les moindres accidens y produisent des tableaux précieux pour l'amateur des arts, et dignes des méditations du philosophe : c'est ici le tronc colossal d'un grand arbre depuis long-temps desséché, qui, toujours debout avec ses énormes rameaux, semble défier encore et la fureur des hivers et les ouragans caniculaires ; là, des branches frappées de la foudre, étendues sur le sable, se réduisent lentement en poussière, tandis que la tige en reproduit de nouvelles dans les airs ; à chaque pas les lichens, les mousses, le genêt, la verte fougère, trouvent dans la décomposition spontanée un sol qui leur est approprié, et mettent ainsi sous les yeux les deux extrémités de la vie qui se joignent et se confondent ; à chaque instant la décrépitude, à son dernier terme, fournit aux productions de la jeunesse, et la nature morte se régénère sous des formes nouvelles. On voit partout chaque tronc d'arbre renversé se couvrir d'une verdure qui ne lui appartient pas, et de fleurs qui lui sont étrangères.

Nous trouvâmes à la Teste mon compatriote

Bory de Saint-Vincent, venu depuis quelques jours de Bordeaux pour se réunir à nous. Une indisposition passagère l'avoit forcé de consacrer au repos le temps qui s'étoit écoulé depuis son arrivée. Maintenant rétabli, il nous attendoit pour faire une excursion à la batterie de la Roquette, située, comme je l'ai dit, sur la côte à l'entrée du bassin d'Arcachon, et vis-à-vis le cap Ferret. Passionné pour la botanique, doué d'une grande sagacité, de ce tact prompt et sûr qui caractérise le naturaliste, et de mille qualités aimables, Bory nous devint extrêmement utile ; il fut l'âme de la société, et il en fit le charme pendant le reste du voyage. Dévoré de la soif des découvertes lointaines, Bory s'est arraché depuis à toutes les douceurs de la vie domestique, dans les premiers mois d'un heureux mariage : il a vogué sur des mers éloignées ; il a décrit les régions volcaniques des îles de France et de Bourbon, et fait connoître beaucoup de leurs productions naturelles encore ignorées. Affrontant tous les dangers, bravant tous les climats, s'élevant à toute sorte de méditations, il a touché le rivage mortel de Madagascar, parcouru les Canaries, donné de nouveaux détails sur leur archipel, et tracé la carte conjecturale de l'antique Atlantide.

A peine revenu de cette course savante , il en a publié les résultats , et , saisissant toutes les occasions de témoigner son zèle , il a repris la carrière des armes , il a volé à de nouveaux succès. Puisse-t-il revenir bientôt , avec la paix , recevoir dans sa patrie les félicitations de ses amis et les embrassemens de sa jeune épouse !

Dès le matin , la barque de M. Meynier , qui devoit nous porter à la Roquette , étant préparée pour nous recevoir , nous partimes à la descente de la marée et secondés d'un vent favorable. Une heure après , nous étions sous la forêt d'Arcachon , qui couronne majestueusement la pointe qu'il faut doubler pour entrer dans le goulet. Cette forêt projetoit son ombre sur les bords de la baie , dont les eaux réfléchissoient au loin les rayons du soleil levant. Par-tout s'offroient à nous des tableaux variés et des points de vue pittoresques. Nous passâmes bientôt sur l'espace où l'ancienne chapelle d'Arcachon est submergée , à peu près vis-à-vis la grande percée qu'on a pratiquée dans la forêt , et qui conduit de la côte à la nouvelle chapelle. Toujours favorisés par le vent et la marée , nous ne tardâmes point à voir sur la droite le cap Ferret , dont les brisans annoncent le dan-

gereux voisinage. Ce cap nous présente-t-il, comme plusieurs savans l'ont pensé, les restes du promontoire de *Curian*, mentionné par Ptolomée? Il est certain que si cette langue de sable, qui se prolonge parallèlement à la côte, porte le nom de *cap* qu'elle ne mérite guère, on peut présumer qu'elle l'a mérité jadis, et qu'il lui a été conservé par l'usage. Où fut donc situé ce promontoire qu'on dit avoir existé entre l'embouchure de l'Adour et celle de la Garonne? Vinet l'a placé au rocher qui sert de base à la tour de Cordouan; mais son opinion ne peut être suivie. Marca, Briet, d'Anville, croient qu'il existoit vers le bassin d'Arcachon. Beaurein se range à leur avis; et il n'est, en effet, sur toute l'étendue de la côte, aucun autre emplacement qui puisse mieux indiquer la place de l'ancien promontoire. Il est donc à présumer que nous avons sous les yeux le seul reste d'une terre jadis très-étendue vers l'ouest, que les flots de l'océan ont détruite, dont ils poursuivent avec fureur les débris, et dont ils auront bientôt effacé jusqu'à la dernière trace. Le Matoc, qui paroît devant nous, diminue chaque jour, et va subir le même sort. En 1762, cet amas de sable, sans doute alors bien plus important, bien plus

étendu qu'aujourd'hui, fut concédé à une femme titrée de la cour de Louis XV : voulant user de tous ses droits, elle prétendit avoir celui d'interdire aux pêcheurs la faculté de débarquer dans son île, et d'y faire sécher leurs filets. Cinq misérables qui ramassoient des moules sur le rivage, furent arrêtés par son ordre, et rigoureusement incarcérés ; cependant, sur des réclamations qui parvinrent au conseil d'Etat, la dame fut condamnée, et les pauvres pêcheurs étendirent leurs filets, comme à l'ordinaire, sur le Matoc. Bientôt après la comtesse se dégoûta de sa propriété maritime, et l'abandonna. Les matelots ne tardèrent pas à en faire autant : ils transportèrent leurs cabanes sur le cap Ferret, qui résiste mieux aux attaques de l'océan. Le Matoc n'est plus à présent qu'un dangereux écueil, où quelques *fucus* à la rigueur peuvent végéter, où quelques vers testacés peuvent reposer un instant leurs frêles coquilles.

En discourant ainsi sur ce que fut le cap Ferret, et sur ce qu'est actuellement le Matoc, la barque toucha le rivage. Nous voilà débarqués près de l'ancienne batterie de la Roquette, située sur le *Pila*. Ce mot viendrait-il de *Pylos*, qui, en grec, signifie porte ?

On peut être tenté de le croire ; en réfléchissant que cette partie de la côte est à l'entrée du canal , ou du goulet , qui conduit au bassin d'Arcachon. Quoi qu'il en soit , la batterie construite en bois est maintenant hors de service. Trois ou quatre pièces de campagne , qu'on peut transporter avec leurs affûts sur les points voisins , remplacent cette batterie , qui n'est plus là que pour la représentation. Quelques magasins , quelques mâts élevés pour les signaux , une baraque en planches pour loger le détachement d'artillerie des gardes-côtes , forment seuls un petit hameau où s'arrêtent les yeux sur cette plage ingrate et déserte. La haute dune sur le revers de laquelle est située la forêt de la montagne , s'élève au nord ; au sud , on voit les deux *passes* , le Matoc et le cap Ferret qui se prolonge en face ; au-dessus de lui se continue l'immense horizon de l'océan. On se doute bien que nos remarques seront succinctes sur un local aussi stérile. Pour y continuer notre histoire , deux mots à peu près suffiront. Nous occupâmes , à l'extrémité de la baraque , le réduit nommé *la chambre de l'officier* , où nous passâmes la nuit , ayant le plancher pour lit , et nos manteaux pour couvertures. Le lendemain , étant allé de bonne heure herboriser avec Bory dans

le *Pila*, nous n'y trouvâmes que le violier sinué et la gentiane filiforme, avec un très-petit orpin que nous ne pûmes rapporter à son espèce. Bientôt un grain assez violent, dont aucun abri ne pouvoit nous garantir, et que nous réçumes complètement, nous força de revenir à la batterie. Comme on y avoit décidé, pendant notre absence, de mettre à la voile pour la forêt d'Arcachon, tout projet d'herborisation fut ajourné. Nous bûmes du lait excellent, que les pâturages voisins rendent sucré d'une manière remarquable. M. Meynier, capitaine d'artillerie des gardes-côtes, fit tirer une volée à ricochet de ses pièces de campagne, qui portèrent jusqu'au cap Ferret; et nous partîmes.

La mer étoit houleuse, mais le vent favorable. On fut bientôt par le travers de la forêt où nous voulions débarquer, et que nous devions traverser pour nous rendre à la Teste. Cette forêt, composée presque partout de hauts pins, comme celle de la *Montagne*, est bien moins étendue, et n'offre pas comme elle ces halliers touffus, ces fourrés impénétrables, ces fondrières dangereuses, où les sangliers et les loups pratiquent en sûreté leur bauge et leur tanière. Les arbres s'élèvent ici sur le sable au milieu des arbousiers, dont le

feuillage est agréable et le fruit d'un rouge éclatant. Une grande route traverse la forêt en ligne droite, et , du bord de la mer , aboutit à la chapelle. A peu de distance de cette route, et vers son extrémité supérieure , nous observâmes des encassemens formés avec des planches mal jointes pour obtenir la térebenthine. Le galipot , ou le suc résineux des pins , déposé dans ces espèces d'auges , se liquéfie à l'ardeur du soleil : il s'écoule ; des dalles le reçoivent et le conduisent dans des futailles qui sont expédiées à Bordeaux. Cette méthode vaut mieux que celle usitée dans notre département , où , pour se procurer la même substance , on a recours à la chaleur du feu , plus dispendieuse et moins égale. La première de ces térebenthines se nomme *de soleil* , et la seconde *de chaudière*; l'une et l'autre sont inférieures à celles des sapins et des mélèzes qui s'obtiennent par la térébration , et qu'elles remplacent cependant pour quelques usages. L'odeur, la saveur, la transparence , distinguent, au surplus , ces deux térebenthines de la troisième , dont la limpidité est toujours plus parfaite , et qui se conserve plus long-temps. C'est ici le lieu de dire un mot en passant des diverses substances qu'on retire de la séve des pins. Il est éton-

nant qu'on soit en général si peu instruit à cet égard dans nos contrées, qui touchent au pays peut-être le plus riche de l'Europe en ce genre de productions.

Les pins des environs de la Teste, je l'ai déjà dit, sont beaucoup mieux taillés que les nôtres pour en obtenir la résine et pour prolonger leur durée. Ceux du Marensin, petit pays situé dans le département des Landes, sont encore mieux traités dans ce double objet. C'est là, sur-tout, qu'il faut aller s'instruire à fond de tout ce qui concerne la culture des pins, et des méthodes usitées pour tirer le meilleur parti possible de ces arbres précieux. Il nous suffira de donner un aperçu des moyens de se procurer la résine, le brai, le goudron, et les autres substances analogues qui réclament notre intérêt, à raison de leur utilité journalière.

Le pin maritime, tout le monde le sait, est un très-bel arbre qui végète avec vigueur dans les terrains sablonneux, et dans les sables même qui ont beaucoup de fond. Lorsque cet arbre a pris trois, quatre ou cinq pieds de circonférence, on pratique au bas de la tige, avec une espèce d'herminette (outil de charpentier et de tonnelier), une entaille d'environ trois pouces de large, un

peu plus longue, et d'un pouce de profondeur. Au-dessous de cette entaille, on creuse dans la terre une fosse où s'écoule le suc résineux, nommé *galipot*, qui s'échappe de la plaie. Cette plaie, faite vers le milieu du printemps, doit être renouvelée plusieurs fois dans le cours de l'été, et prolongée en remontant le long de la tige, pendant les années suivantes. Pour s'acquitter de ce travail, des hommes, nommés *résiniers* (on les connaît déjà), parcourrent sans cesse les bois de pins en rapport, munis d'une petite hache et d'une perche qui, à l'aide d'entailles transversales, leur sert à s'élever sur les tiges. Ces hommes, ordinairement fort agiles, une jambe à peine appuyée sur la perche, se soutiennent quelquefois très-haut ; en serrant l'arbre avec l'autre jambe et un de leurs bras, ils taillent le pin avec adresse et légèreté. L'adresse est nécessaire pour se soutenir dans une situation aussi gênante ; la légèreté ne l'est pas moins, puisqu'il ne faut enlever à chaque fois que des copeaux très-minces. Le suc qui découle dans le réservoir, avec celui qui reste adhérent à l'écorce sous la forme d'une croûte blanchâtre, et qu'on détache en le raclant, portent le nom de *bartas*. Cuits dans des chaudières à bord renversé,

et montées sur des fourneaux de brique, il en résulte le brai sec du commerce, qu'on purifie en le faisant passer à travers une couche de paille établie sur des branches en guise de châssis.

Le brai sec, tandis qu'il est bouillant, sert à former de la résine. A cet effet, il doit s'écouler par une gouttière pratiquée au bord de la chaudière, dans une auge de bois remplie d'eau. On verse de temps en temps un peu de cette eau dans la chaudière : la matière se gonfle, une partie coule sans cesse dans l'auge, et sans cesse est reversée dans la chaudière. Ce transvasement successif et soutenu brasse et combine parfaitement à la longue l'eau et le brai, qui, ainsi mêlés sur un feu égal, prennent une couleur jaune brillant, et deviennent enfin de la résine. Passée ensuite au filtre grossier, décrit ci-dessus, on la moule dans des creux circulaires formés dans le sable, à l'aide d'une branche d'arbre fourchue qui sert de compas, et on la livre au commerce.

La paille à travers laquelle a passé la résine, ainsi que tous les copeaux, les feuilles et les branches imbus de cette substance pendant l'opération, sont recueillis avec soin. On en pourroit faire du noir de fumée, mais

on les réserve ordinairement pour les mettre dans les fours à goudron, ou pour en former, par la combustion, une matière qu'on nomme improprement *poix noire*, et qui s'emploie à divers usages.

Le goudron, chacun le sait, est une substance dont la marine ne sauroit se passer. On doit l'envisager comme le produit de la séve du pin, combinée avec la résine et avec les matières fuligineuses qui se forment pendant leur combustion. Le goudron se compose en réduisant le bois de pin en charbon dans des fours, ou des fourneaux appropriés à cette fabrication. Tandis que le bois brûle lentement dans ces fourneaux presque privés d'air, le goudron coule dans des réservoirs ou des vaisseaux préparés pour le recevoir, et où il se fige à l'abri de la pluie. Ces fourneaux ont la forme d'un cône tronqué ; leur base a deux ou trois toises de diamètre, et leur hauteur neuf ou dix pieds. Ils devroient être construits sur le modèle de ceux dont on se sert en Suède, où l'on a singulièrement perfectionné cette branche d'industrie.

Le galipot, ainsi que je l'ai dit, peut servir à faire de la térébenthine : je n'y reviendrai pas ; j'ajouterai seulement que, pour se procurer l'huile ou l'essence de térébenthine,

on distille le galipot, ou la térébenthine elle-même, avec de l'eau, ce qui est du ressort de la chimie.

Les pins fournissent encore une autre matière qu'on nomme le *brai gras*, aussi utile que le goudron pour la marine. Cette matière s'obtient en brûlant, avec des copeaux verts de cet arbre, du brai sec, lequel se combine en se liquéfiant avec la séve résineuse des copeaux qui doivent se carboniser à l'abri du contact immédiat de l'air, ainsi que dans l'opération précédente.

Enfin, outre le noir de fumée, produit de la combustion de la résine, le pin, surtout lorsqu'il est épuisé, et que ses entailles sont desséchées, donne encore quelquefois des gouttes d'une résine limpide qui suinte à travers l'écorce. Ce suc extravasé, devenu concret, sert quelquefois, au lieu d'encens, dans les églises de campagne, et falsifie souvent ce parfum dans les magasins des marchands infidèles.

Ces détails, quoique assez généralement connus, venoient se placer ici d'eux-mêmes ; ils ne pouvoient échapper à ma plume en écrivant sur la contrée des Boïens, jadis qualifiés de *Piceos*, et dont les descendans n'ont pas cessé de mériter cette épithète.

Un mot de la chapelle.

La situation solitaire de ce petit édifice, au milieu de la forêt, sur une côte connue par tant de naufrages, a quelque chose de romantique, et rappelle les idées religieuses qui donnèrent lieu à son antique fondation. Il est encore peu éloigné de nous ce temps où l'équipage d'un vaisseau battu de la tempête émettoit le vœu de porter en procession, à Notre-Dame, ses ferventes actions de grâces s'il échappoit au danger. Les matelots, les passagers, le capitaine, rangés sur deux lignes, souvent en chemise, toujours la tête et les pieds nus, s'avancoient lentement et religieusement vers la chapelle, en chantant des litanies. Le peuple, autour d'eux rassemblé, gardoit un profond silence; chacun étoit touché, chacun étoit attendri de ce spectacle qui provoquoit des larmes involontaires. Ensuite le cortége entroit dans le temple, y assistoit à l'office divin avec recueillement, y suspendoit la représentation du navire que la vierge *Stella Maris* avoit manifestement sauvé du naufrage, et quelque sainte offrande terminoit la cérémonie. Aujourd'hui, sans doute, les temps ont un peu changé; les vœux ont passé de mode; et si quelque conscience, alarmée dans un

moment de danger , vote en secret un acte de reconnaissance conditionnelle à Marie , le plus souvent c'est bientôt oublié. *Pericolo passato, gabbato il santo*, a dit un des peuples les plus dévots de l'Europe.

Quoi qu'il en soit , la chapelle de Notre-Dame d'Arcachon est assez spacieuse ; et , loin d'être détruite comme tant d'autres , elle est bien entretenue. Les *ex-voto* qui décorent ses modestes lambris n'ont pas même été déplacés pendant la révolution ; elle attend dans ce paisible état de nouvelles offrandes. Cette chapelle bâtie après que l'ancienne du même nom eut passé sous les sables , et de là dans l'Océan , date de 1744. Il paroît qu'elle dut sa construction à un habitant de la Teste , qui se chargea de toute la dépense ; du moins trouve-t-on ce particulier , nommé Jean-Baptiste Guilhem , qualifié de *fabriqueur* de la chapelle dans un acte mentionné par Beaurein , page 229 du sixième volume de ses Variétés Bordelaises. Il reste néanmoins à savoir ce qu'on doit entendre par *fabriqueur* , et si ce n'est pas tout simplement un marguillier , un membre de la fabrique .

Tandis que , perchés sur une fenêtre , nous visitions des yeux l'intérieur de la chapelle par une vitre cassée , le soleil , ayant atteint

plus de la moitié de sa course, nous fit penser à notre retour. Ses rayons, réfléchis par un sable éblouissant, rendoient la chaleur insupportable, surtout dans les grands bois où la brise du large qui rafraichissoit alors l'atmosphère ne pouvoit pénétrer. D'étroits, de tortueux sentiers qui se prolongent en inextricables labyrinthes, et où les gens du pays s'égarent souvent, finirent néanmoins par nous conduire sur la dune la plus voisine de la Teste, où nous nous rendimes en traversant le pré salé. Alors découvert par le reflux, ce pré nous offroit une surface inégale dont les portions élevées étoient fangeuses, et les parties basses noyées. Le *statica limonium*, le *glaux maritima*, et quelques autres plantes, s'y voyoient seulement avec les *fucus* et les autres productions marines délaissées par la marée. Une puanteur insupportable s'élève de ce sol vaseux, où l'on ne peut ni marcher, ni se tenir debout sans glisser et s'enfoncer dans une boue fétide. Etoit-ce dans ce lieu (j'ai peine à le croire) que de Thou, Loisel, et leurs compagnons de voyage, firent dresser une table, et mangèrent si délicieusement les huîtres qu'on leur servoit en profusion ? « Ces Messieurs étant à la Teste (disent les Mémoires de M. de Thou,

Thou, liv. II, pag. 59 et suiv., édit. in-4.^o » , firent dresser une table pour dîner sur le rivage. Comme la mer étoit basse, on leur apportoit des huîtres dans des paniers ; ils choisisoient les meilleures, et les mangeoient sitôt qu'elles étoient ouvertes. Elles étoient d'un goût si agréable et si relevé, qu'on croyoit respirer la violette en les mangeant. D'ailleurs, elles sont si saines, qu'un de leurs laquais en avala plus de cent sans en être incommodé, etc. » Nul doute que le détail de toutes ces circonstances ne soit infiniment intéressant dans la vie d'un homme aussi célèbre que M. de Thou ; mais on ne voit malheureusement autour de la Teste aucun local qui paroisse avoir jamais pu se prêter aux dispositions qu'exigeoit un pareil repas. Il est vrai qu'on y cherchoit de même en vain le rocher qui dominoit la ville, et dont parlent aussi ces Mémoires. Un rocher près de la Teste ! Au surplus, l'auteur de ces Mémoires est parfois un étrange discoureur. A l'occasion des pins, dont on extrait la résine, il s'exprime ainsi quelques lignes plus bas : *Comme on enlève, dit-il, leur écorce, la nature prévoyante fait naître tout autour quantité d'arbustes pour les réyter, entre autres des arbousiers, etc.* Le

rédacteur n'étoit-il pas un de ces laquais qui mangeoient des huîtres ?

Cependant on ne peut parcourir, on ne peut avoir sous les yeux ce magnifique bassin d'Arcachon, sans déplorer qu'il soit à peu près inutile au commerce, et tout-à-fait étranger à la marine de l'Etat. Si son accès étoit bien praticable, il offriroit une superbe rade, un abri sûr aux vaisseaux de toute grandeur affalés sur cette côte dangereuse. Sa circonference est de quinze à seize lieues. La partie du mouillage dominée par la forêt d'Arcachon, garantie des vents de sud et d'ouest, est très-vaste : cent vaisseaux y seroient aisément contenus ; ils y seroient ancrés par plusieurs brasses, et trouveroient dans toute l'étendue de la baie des mouillages excellens. Indépendamment du bien qu'on opéreroit en offrant un port de salut aux vaisseaux battus de la tempête sur ces rivages qui ne présentent pas d'autre asile, l'avantage d'y fixer un commerce plus lucratif seroit incalculable. Au cabotage pour le transport du goudron, de la résine, du brai, de la téribenthine, succéderoient bientôt des spéculations plus étendues ; et le mouvement qui s'établiroit dans ce port feroit renaitre le triste pays des Landes à la vie.

industrielle dont il a tant besoin. On a vu les sables qui forment les dunes venir du nord et du nord-ouest ; ceux qui, mêlés de gros graviers, obstruent l'entrée de la baie, arrivent dans la même direction. Sans cesse poussés par une lame de fond, ils bouleversent les atterrages jusqu'à vingt pieds de profondeur ; ils creusent et comblent tour à tour le fond du canal, qu'ils changent sans cesse, et forment dans le bassin de nouveaux bancs qui gênent la navigation. Quel signe existe-t-il sur la côte pour indiquer l'altération continue qui s'opère dans le gisement des écueils et la direction des passes ? En attendant la réussite des plantations de Brémontier, on ne voit sur les dunes maritimes que de simples branches de pin élevées par les pêcheurs : nul autre renseignement ne guide les vaisseaux qui viennent chercher dans le port un abri contre un ennemi supérieur, ou contre la tempête ; point de signal qui leur indique au loin le danger, point de pilote côtier qui leur prête un secours tutélaire. L'humanité seule des marins de la Teste plaide pour eux : on a vu combien elle étoit active et courageuse ; mais dans les circonstances où le danger est pour tous, elle peut étre quelquefois ou tardive ou muette. Ce

seroit donc une mesure conservatrice bien salutaire, que de construire à l'entrée du chenal, sur le *Pila*, une tour en maçonnerie, de la hauteur à peu près de celle de Cordouan, et d'élever une balise mobile en charpente, pour être changée de place à chaque variation des passes ou des écueils. Pourquoi n'établiroit-on pas ici, comme à Bayonne, comme à Royan, des pilotes côtiers, pris parmi les pêcheurs les plus expérimentés ? Assurés de leur salaire, ils iroient au-devant des navires, les conduiroient sûrement, et les sauveroient du naufrage. Les lames qui se brisent à l'entrée du bassin sont sans doute d'une telle force, que cette entrée sera toujours dangereuse, au moins dans les gros temps ; mais les vagues qui s'élèvent à l'embouchure de l'Adour, celles qui défendent la baie de Saint-Jean-de-Luz, sont-elles donc moins redoutables ? On les dompte cependant, et l'on triompheroit partout des mêmes obstacles, avec des précautions pareilles et les mêmes moyens.

Nous devons mentionner ici une sorte de spectacle qui attire toujours beaucoup de monde sur les dunes voisines de la Teste, et auquel nous avons assisté. Les taureaux, qui paissent toute l'année dans la lande où

ils vivent en liberté, font les honneurs de cette fête. Elle a lieu dans l'une des vallées qui se dirigent perpendiculairement à la chaîne principale, lorsque ces animaux, à demi sauvages, doivent être marqués du sceau de leurs propriétaires respectifs.

Nous étions avertis dès la veille : mais quoique partis de très-bonne heure, il s'en fallut de beaucoup que nous fussions les premiers rendus. A notre arrivée, les taureaux destinés à paroître sur la scène étoient déjà réunis au fond de la vallée, les étampes préparées étincelloient dans un vaste brasier, et les jeunes gens qui devoient signaler leur force ou leur adresse étoient au pied des dunes, dont les nombreux spectateurs occupoient le sommet.

Cette espèce de cirque, où presque toute la population du pays se trouvoit rassemblée au lever de l'aurore, le site solitaire absolument dénué de verdure, le bruit de la mer qui se faisoit entendre par intervalles, à une distance très-rapprochée, tout cela produisoit un coup-d'œil étrange et des sensations extraordinaires : c'étoit un spectacle auquel nul autre ne pouvoit ressembler.

A peine eûmes-nous pris nos places au plus haut degré de l'arène, que le combat

commença. Parmi les jeunes gens, l'un des pluslestes, s'avancant vers le taureau qui sembloit le plus fier, l'excita, le harcella de mille manières, puis l'attaqua de front. L'animal irrité se précipita sur lui tête baissée : aussitôt l'agresseur prit la fuite et gagna la dune, où le taureau le poursuivit. L'impulsion d'une colère impétueuse fit d'abord gravir l'animal assez haut sur les traces de son adversaire ; mais enfin il s'enfonça dans le sable dont, malgré tous ses efforts, il ne pouvoit se dépêtrer. Le jeune homme saisit ce moment, prévu d'avance, et revint à son tour sur le taureau furieux. On vit alors s'engager une lutte corps à corps, pendant laquelle les deux combattans, tantôt dessus tantôt dessous, descendirent ensemble dans la vallée, couverts du sable qu'ils avoient entraîné. Parvenus sur un sol moins mobile, ils s'y débatirent avec plus d'ardeur. Le taureau saisi par les cornes cherchoit à se relever ; son courageux adversaire s'efforçoit de le retenir abattu. Dans cet instant critique la victoire paroisoit incertaine, lorsqu'un nouveau champion, armé de l'étampe brûlante, vint la décider. Celui-ci suivit d'abord avec beaucoup d'adresse les mouvemens du taureau, puis imprima d'une main agile le

titre constitutif de propriété mobiliaire sur la cuisse de l'animal révèche, et termina le différend. Ce coup décisif à peine porté, les deux jeunes gens, abandonnant la partie, s'élançèrent sur les dunes, où ils devoient trouver un refuge assuré. Le taureau relevé fit entendre un cri de fureur, et prit en bondissant le chemin de la plaine.

La description de ce premier combat peut s'appliquer à tous ceux qui lui succéderent sans interruption jusqu'au milieu du jour. Tous offrirent la même tactique, les mêmes manœuvres, le même résultat, et chaque taureau fut à son tour attaqué, combattu, et marqué de la même manière.

Ce spectacle, peu varié sans doute, mais dans lequel il n'y a point de sang répandu, et qui n'est jamais suivi daucun accident, est une affaire essentielle, une véritable fête pour les gens du pays qui s'y rendent en foule. Il amuse un instant les étrangers.

Maintenant revenons à la Teste. L'une des choses qui nous frappent le plus dans ce Bourg, c'est d'y voir sans cesse les femmes exclusivement occupées des plus rudes travaux, même de ceux de l'agriculture, et de plusieurs autres qui leur conviennent aussi peu ; perdant de bonne heure le coloris, les

grâces de la jeunesse , et vieilles à vingt ans , elles fauchent les prairies , bêchent , labourent la terre , vont chercher le bois à la forêt , le sci ent , le fendent , tuent les bestiaux à la boucherie , tandis que les hommes passent à peu près tout leur temps étendus sur des tas de bruyère au soleil , devant leur porte , et pratiquent sans honte le *far niente* des Italiens . Au reste , en y réfléchissant un peu , cela s'explique : les hommes sont ici voués uniquement aux courses , aux travaux maritimes ; pendant leur absence , les femmes , forcées de se livrer à toutes les occupations du dehors , en contractent l'habitude , et les hommes , à leur retour , s'adonnent à un repos qui ressemble à la paresse . Il en est à peu près de même dans les Pyrénées : les hommes , toujours occupés du soin de leurs troupeaux , et menant une vie purement pastorale , laissent à leurs femmes tout le poids du travail journalier , et les charges d'une domesticité laborieuse . On peut observer , en général , que plus les peuples sont restés voisins de cet état qu'on appelle l'*état de nature* , plus ils exercent cet empire absolu sur les femmes , qui n'est au fond que l'impardonnable abus de la force . J'ai vu les Caraïbes , les plus indolens des êtres créés ,

traiter leurs femmes en esclaves ; se faire oindre par elles le corps d'huile de *caraprat* et de *roucou* ; prendre seuls leurs repas, dont elles n'avoient que les débris , et leur prescrire de travailler la terre autour de leur cabane, quand ils alloient dormir dans leur hamac. Les sauvages du Canada , et tous les sauvages du monde , ont , à cet égard , les mêmes habitudes. En général , la condition des femmes , chez les divers peuples de la terre , peut toujours se calculer d'après les progrès de la civilisation. Ce n'est que dans l'état d'une société perfectionnée , qu'elles jouissent des attentions , des déférences que leurs grâces réclament , que leur foiblesse commande , et qu'il est si doux de leur accorder.

Le commerce précaire et borné des habitans de la Teste ne laisse pas de leur procurer une certaine aisance , qui se remarque dans leurs vêtemens et dans les divertissemens auxquels ils se livrent les jours de fête. Nous passâmes dans ce bourg ceux de la Pentecôte , époque où les plaisirs se réveillent périodiquement chaque année. Ce ne fut que danses , que festins. Partout les familles , les amis réunis faisoient éclater l'expression vive et franche de leur joie mutuelle. Chaque mai-

son offroit un bal ou un repas plus ou moins bruyant, plus ou moins nombreux. A chaque porte étoit assise l'hospitalité ; sur chaque figure se peignoit l'affabilité, et rayonnoit l'allégresse. L'ex-seigneur de la Teste, qui ne s'y étoit pas montré pendant la révolution, y vint alors pour la première fois. L'accueil qu'il y reçut, les prévenances, les attentions distinguées qu'on lui prodigua, doublèrent pour nous l'intérêt de la fête. Comment ne pas jouir de l'hommage public et libre rendu au mérite personnel ? Comment n'être pas touché de la manière dont s'acquittoit de ce devoir un peuple sensible et juste ? Au surplus, nulle rixe, nulle altercation, ne troublerent les réjouissances de ces jours privilégiés, pendant lesquels on mangea, dit-on, dans le bourg, pour plus de mille écus de viande ; particularité qui caractérise des gens habituellement rassasiés de poisson.

Le commerce que la Teste fait à la côte de la ci-devant Bretagne, où se débite le produit des pins, et d'où se rapportent des grains, des lests en moellons de granit pour la construction des maisons, n'est pas la plus grande ressource des *Bougés*, et la seule qui leur procure de l'aisance ; c'est la pêche, c'est elle qui vivifie la contrée, dont elle occupe tous les habitans.

Quelques détails sur cet objet ne paroîtront pas ici déplacés.

Plusieurs sortes de pêches sont journellement pratiquées à la Teste et sur les bords du bassin d'Arcachon : celle du *peugue*, du palet, de la traîne, de la grande seine, de la sardine, et des divers coquillages. Les marins exercés, les matelots novices, les femmes, les *enfans*, s'occupent de celle qui leur convient le mieux ; il y en a pour tout le monde.

Celle du *peugue*, dont la dénomination est visiblement dérivée de *pelagus*, est celle de la haute mer. Cette pêche est pénible et dangereuse. Les matelots qui la pratiquent s'associent un pilote expérimenté, se réunissent sous certaines conditions, et souvent agissent pour le compte d'un entrepreneur qui fournit le bâtiment, et se charge de tous les frais. Les bateaux qui servent à la pêche du *peugue* sont construits comme les chasse-marées, et du port de dix tonneaux au moins. Ils ne sont pas pontés, mais seulement traversés par des baux ou solives un peu arquées, où s'asseyent les rameurs. Une petite tille est à l'arrière, où se tiennent le compas, le pain, la chandelle ; le pilote en a la clef. Ce bateau est en outre pourvu de deux mâts avec leurs voiles, de deux ancrès, d'un câble, etc. :

enfin , douze matelots devroient former son équipage ; mais ils sont souvent moins nombreux , ce qui n'est pas toujours sans inconveniens. Au reste , chaque bateau pêcheur a sa pinasse. J'ai déjà parlé de ces petites embarcations construites en planches de pin rendues et chevillées en bois. Chaque pinasse a son petit mât , sa petite voile , sa petite ancre , quatre avirons , et deux hommes appelés *pescaïrés* , qui doivent être à peu près considérés comme les valets de l'équipage.

Les deux bâtimens étant grésés et montés , les filets sont mis en état par les matelots. Ce n'est pas un petit travail ; quarante filets au moins sont nécessaires , et il en faut de recharge , pour parer aux accidens de toute espèce auxquels ils sont exposés. Ces filets , de quarante à cinquante brasses de longueur sur une de largeur , sont garnis de liège dans le haut , de pierres et de plomb par le bas. Ils sont triples dans leur épaisseur. Celui du centre , dont les mailles n'ont guère qu'un pouce en carré , flotte entre les deux autres , dont les ouvertures sont de huit à dix pouces. Le tout est fixé sur un grelin ou petite corde de la grosseur du doigt. On se munit enfin de quatre pieux , garnis de crochets de fer , et de quatre bouées de liège , de trois pieds

de hauteur sur un pied de diamètre. Le pilote et chaque matelot étant pourvus d'une paire de bottes , d'une paire de sabots , et d'une espèce de surtout fait de peau de mouton , la laine en dehors , comme celui des bergers , on embarque une barrique de vin ; on met de la paille dans le bâtiment , et lorsque le ciel sourit , on va tenter fortune. Cette capricieuse déesse , ainsi qu'on va le voir , fait acheter cher ses faveurs aux marins de la Teste. Dès que le bâtiment a gagné le large , ils mettent d'abord à la mer une de leurs bouées , qui tient à un grelin de quarante à cinquante brasses ; ensuite ils jettent successivement les filets ajustés bout à bout , et dont le dernier est amarré à bord par un autre grelin ; puis ils mouillent une de leurs ancras , baissent les mâts sur lesquels ils étendent leurs voiles , ce qu'on appelle mettre *à la cape*. Ces opérations préliminaires étant terminées , ils se couchent sur la paille : la nuit arrive ; ils soupent , et attendent le lendemain. Dans cet intervalle , il survient quelquefois des événemens qui dérangent toutes les dispositions de la veille. Souvent la mer grossit assez pour interdire aux matelots la levée des filets pendant trois ou quatre jours consécutifs. Les filets , quoique situés à la profondeur de dix à douze brasses ,

et chargés d'un poids de plus de deux cents livres , sont alors pour l'ordinaire balottés , déplacés , roulés , déchirés , et transportés en lambeaux à plusieurs lieues de distance . Si donc le temps est mauvais le lendemain , on prend patience ; s'il est orageux , on se désespère ; s'il est favorable , on lève les filets . Cette opération , quelque beaux que soient et la mer et le ciel , ne laisse pas d'être toujours longue et pénible . Les mâts sont alors hissés , le pilote est au gouvernail , la moitié des matelots à ses avirons . L'un d'eux soulève le filet ; deux autres , placés à côté de lui avec les pieux armés de fer , assomment les gros poissons , et deux autres dans le fond du bateau achèvent de dégager du filet le produit de la pêche . Il faut considérer que , pendant ce travail , le vent est quelquefois violent , la mer houleuse et très-agitée ; que les matelots sont toujours en chemise , en simple culotte de toile , pieds nus et tête nue . Dans l'hiver sur-tout , les rigueurs de cette matinée laborieuse et de la nuit qui l'a précédée , ne peuvent s'apprécier ni se décrire . Ce n'est pas tout encore ; la pêche terminée , il faut rentrer ; si le temps est mauvais , c'est souvent le plus difficile . Ecouteons Beaurein , qui nous peint le retour des pêcheurs du *peugue* par

un gros temps , avec ce ton de bonhomie qui caractérise tous ses écrits. « Les voiles , dans cette circonstance , sont baissées , dit-il ; chaque matelot est à son poste , ayant le dos tourné vers l'endroit où il doit aller. » C'est pour lors que le pilote seul a le visage tourné vers l'avant. C'est sur cet homme expérimenté que tout l'équipage se repose. Il observe les balises jusqu'au moment où il les voit vis-à-vis l'une de l'autre (ce sont des pins élevés sur les dunes , et qui indiquent l'entrée de la passe.) Le pilote crie , à chaque lame qu'il voit venir , *Gare la lame !* Alors chaque matelot s'accroche avec son aviron au bois sur lequel il est assis , et passe son aviron par dessous. Le pilote même est attaché au bateau avec une corde , crainte que la vague ne l'enlève , ce qui n'est pas sans exemple. Si , avec toutes ces précautions , le pilote manque la lame , ou qu'elle crève en dehors (c'est-à-dire vers la mer) , dans ce cas la chaloupe périt corps et biens : si , au contraire , la lame crève en dedans , la seule force du courant fait avancer le bateau de plus d'une demi-lieue dans le bassin , sans voile ni rame ; et on chante , ajoute-t-il , des litanies . » Tout se passe encore à peu

près de même dans les mêmes circonstances, lors de la rentrée d'un bateau pêcheur. A la vérité, plus de litanies; on chante autre chose, ou l'on ne chante rien.

Qu'on juge maintenant ce qu'il en coûte de peines, et combien l'on court de dangers pour faire manger aux Bordelais des turbots, des grondins et des soles!

La pêche du palet n'offre point les périlleux hasards de celle du *peugue*; elle se fait dans le bassin. Huit à dix matelots s'associent pour cette pêche, se pourvoient de longs pieux de bois pointus par un bout, et fourchus par l'autre, et, en outre, de cinq à six filets de trente brasses chacun, dont un spéculateur a souvent fait les avances. Ces matelots montent ensuite deux à deux dans des pinasses, et se rendent à marée haute sur une partie de la plage que la mer laisse à découvert lorsqu'elle se retire. Ils fixent leurs filets sur le sable submergé avec de petits crochets de bois, et les disposent circulairement, en laissant une ouverture vers le rivage où les pinasses sont mouillées. La marée descend : les pinasses entrent alors dans l'espace circulaire; leur équipage relève les filets sur les pieux fourchus, et lorsqu'ils sont à sec, on se saisit de tout ce qu'ils contiennent. On y trouve des

des rougets, des maquereaux, et quelquefois de petites soles.

Les mêmes poissons se prennent à la pêche de la traîne, qui se pratique dans le bassin et sur quelques parties de la côte. Quatre ou six matelots s'embarquent dans une pinasse avec un filet de cinquante ou soixante brasses. Ce filet, garni de liège et de plomb, appartient à un maître de pêche qui reste sur le rivage, et qui tient attaché à son bras, pour plus de sûreté sans doute, un petit grelin amarré au filet. La pinasse vogue à quarante ou cinquante pas de la côte. Lorsque le maître, qui marche sur le rivage parallèlement à la pinasse, juge à propos de faire jeter le filet, un signe de sa part avertit les matelots : le filet tombe ; l'équipage rame alors avec force, et revient à terre en décrivant un demi-cercle. On tire le filet, et avec lui tout le poisson qui s'y trouve pris.

La manière dont on pêche à la grande seine est assez connue. Elle se pratique dans le bassin et sur la côte ; nous ne la décrirons point. Les filets dont on se sert pour cette pêche ont de cent vingt à cent trente brasses de longueur.

Celle de la sardine se fait dans le bassin, avec un filet de douze pieds de haut sur vingt-

cinq de long. Deux hommes dans une pinasse jettent des appâts, et se servent principalement du frai de poisson, que la rivière de Leyre leur fournit en abondance. Ils promènent ensuite le filet dans les lieux où ils ont répandu les amorces. Attaché à la pinasse, ce filet racle le fond, au moyen des poids de plomb qu'il porte à sa partie inférieure. Lorsqu'on le lève, si la pêche est bonne, dit Beaurein, chaque maille du filet tient une sardine suspendue par les ouïes ; il semble alors, ajoute-t-il, que ce filet est couvert de lames d'argent. Cette pêche se fait, à la Teste comme sur toute la côte, au commencement de l'été.

Les huîtres, les pétoncles, les coutoyes et autres coquillages, se pêchent à la drague, ou se ramassent tout simplement à la main dans les parties du bassin qui se découvrent à marée basse. Les huîtres qu'on se procure par le premier de ces moyens s'appellent *huîtres de drague*; les autres sont connues sous le nom d'*huîtres de gravette*.

On connaît la drague; c'est un instrument de fer décrit dans le Traité des Pêches de Duhamel, et en usage sur toutes nos côtes. Deux hommes traînent la drague amarrée à une pinasse, dans les chéneaux ou canaux

du bassin : ils rament avec force , emplissent la drague , et la vident dans la pinasse .

Les femmes et les enfans s'occupent de cette pêche , et la pratiquent presque exclusivement sur les *crassats* ou bancs de sable qui se découvrent à marée basse dans toute l'étendue du bassin . On arrive alors ; on mouille sur le *crassat* , et lorsque la mer est tout-à-fait retirée , les huîtres , les autres coquillages sont là ; il ne faut que se baisser pour les prendre . On se sert d'un râteau pour les ramasser ; on en remplit des paniers qu'on porte dans les pinasses ou sur le rivage .

C'est encore sur les *crassats* que se fait une chasse sur laquelle je ne puis m'empêcher de m'arrêter un instant . C'est celle des canards sauvages , qui ne manquent pas d'arriver à l'entrée de l'hiver dans le bassin , en troupes innombrables . La mer est alors couverte de ces oiseaux , et souvent l'air en est obscurci . Obligés sans doute par les glaces du Nord à fuir leur pays natal pour chercher des climats plus doux , ils viennent habiter le bassin d'Arcachon , où ils trouvent une eau qui ne gèle point , une nourriture qui leur convient , et plusieurs autres rapports avec leurs habitudes naturelles . Quelques-uns passent ensuite

dans les environs , et même jusque dans nos contrées , où ils sont regardés comme les précurseurs d'un froid prochain et rigoureux. Ne se fixant nulle part en aussi grande quantité que dans cette baie , ils y deviennent pendant quelques mois , pour les habitans , une ressource aussi abondante que lucrative. Les filets à l'aide desquels on prend ces oiseaux sont tendus sur les *crassats* avec de longues perches qui les tiennent élevés. Les canards , dont la vue est très-perçante , les évitent pendant le jour ; mais quand il ne pleut point , qu'ils ne peuvent , comme on le dit ici , *boire sur l'aile* , et qu'ils vont chaque soir se désaltérer dans l'étang de Caseaux , ou dans les marais voisins , c'est à leur départ , c'est à leur retour , par les temps de brume , et le matin sur-tout , qu'ils deviennent la proie du chasseur. Ils se prennent alors quelquefois en si grand nombre , que , dans certaines matinées , un seul particulier en ramasse , dit-on , la charge de cinq à six chevaux , et qu'on les expédie à Bordeaux par charretées. Il n'est pas douteux qu'il ne se trouve de belles espèces , des espèces rares , ou peut-être même encore inédites dans cette multitude de canards , où se mêlent souvent des grèbes , des plongeons , et d'autres oiseaux de la même

famille. Le tadorne, le morillon ; y ont été reconnus par les naturalistes de Bordeaux, qui, en observant avec soin tous les oiseaux de ce genre apportés dans les marchés de cette grande ville, pourroient y rencontrer des espèces nouvelles. Il n'est point rare que les habitans de la Teste conservent d'une année à l'autre quelques-uns de ces canards dans leurs basses-cours. Ces oiseaux, très-voraces, sont peu farouches, et s'apprivoisent aisément. J'en ai vu plusieurs dans les basses-cours de différens particuliers. Chez l'un d'eux, j'ai remarqué sur-tout une petite sarcelle fort jolie, très-familière avec les gens de la maison, et que je crois être *l'anas crecca*, ou pour le moins une variété de cette espèce.

La chasse des oies sauvages décrite par *Pallas*, sur les lacs de la Tartarie orientale ou de la Sibérie, a quelque ressemblance avec celle des canards dans le bassin d'Arcachon ; mais elle est mieux entendue et plus féconde en résultats avantageux. *PALL.*, Tom. III, pag. 423.

Mais trop tard, peut-être, je regarde le volume de mon manuscrit, qui s'est insensiblement accru d'une foule de remarques précipitées, d'observations hasardées, d'inu-

tiles descriptions , et je m'arrête. Ce n'est pas sans effroi que je considère à tête reposée tout ce qui est venu , pour ainsi dire de soi-même , se placer ici sous ma plume incertaine , et tout ce qu'elle a tracé sans conséquence et sans prétention. Cependant si le lecteur a daigné m'accorder quelque intérêt , et s'il veut finir avec moi ce petit voyage , pour ne point le ramener par la même route , je prendrai celle de Bordeaux.

Cette route , d'abord la même que celle de Bazas , conduit en partant au bac de Lamotte. Elle se perd ensuite dans le quartier d'Argenteyres , où l'on ne voit , dans une immensité de landes , qu'une petite chapelle et huit à dix maisons. On a cherché l'étymologie du mot *Argenteyres* dans la langue celtique ; mais de quelque manière qu'on s'y soit pris , on n'a rien trouvé de satisfaisant ni de vraisemblable. Dans cette langue , selon Beaurein , qui cite Bullet , *argen* signifie rivière ou marais ; il n'y a ici ni marais ni rivière. Si l'on décompose ce mot , sa première syllabe *ar* , ajoute-t-il , est une pierre. Sans nier que cela puisse être , je lui fis observer cependant que c'est aussi l'article défini *le* qui s'est conservé dans le bas-breton ; *ar mor* la mer ; *ar diün* ou *ar den* l'homme ;

ar maouez ou ar vaouez, la femme : mais n'importe. Beaurein dit encore que *gent* adjectif, pour *ven* sans doute, désigne que la pierre est blanche ou belle. Mais il n'y a point de belles pierres dans ce pays maudit ; les seules qu'on y trouve sont de grès ferrugineux extrêmement grossier. Ces pierres ne sont ni blanches ni belles. D'un autre côté, le mot *gent* indique aussi, selon certains auteurs, un lieu clos par des murailles. Sans doute rien ne s'oppose à ce que cette étymologie ait pu convenir jadis à quelque portion de la plaine d'Argenteyres ; mais les deux dernières syllabes, pouvant venir de *Touron* ou de *Torat*, désigneroient toujours une rivière, un ruisseau, ou pour le moins une fontaine. Il faut donc perdre l'espoir d'exhumér de la langue celtique l'origine d'un nom de lieu qui, se rapprochant de beaucoup d'autres, de l'ancien nom de Strasbourg, par exemple, ne sort peut-être pas de la même source, et n'a nul rapport avec aucun d'eux. Rien n'est aussi plaisant que de voir un savant robuste se débattre au milieu de pareilles difficultés. Lorsqu'il est forcé d'abandonner la discussion infructueuse, il a l'air *désappointé* d'un homme à la fois déçu de l'espérance la plus chère et la mieux fondée. Après tout, dans quel genre

que ce soit, la déconvenue est en raison du degré d'intérêt qu'on apporte à l'objet de ses recherches. Malgré l'apparente aridité de celles dont il s'agit, on ne peut disconvenir cependant qu'elles ne soient souvent curieuses et parfois utiles. Ce sont au moins des espèces de logographes qu'on est bien aise de deviner, et que chacun peut, sans de graves inconveniens, expliquer à sa guise.

Parvenus au petit village de la Croix de *Heins*, nous eûmes l'occasion de reprendre notre revanche, en suivant les idées étymologiques que nous avions creusées sur la route, ne pouvant faire quelque chose de mieux. La Croix de *Heins*, selon d'Anville et Beaurein, étoit l'ancienne limite des territoires respectifs des Boyens et des Bituriges-Vivisques, premiers habitans de Bordeaux. Pour le coup, la chose est prouvée. *Fines* étoit le nom reçu, dans la basse latinité, des bornes posées sur les territoires contigus. On en voit des exemples dans le ci-devant Orléanais, le pays Chartrain, la Bourgogne, la Champagne, la Lorraine. La trace de ce mot s'est aussi conservée dans celui de *confins* et dans le verbe *confiner*: en style de barreau, on dit *finage* pour borne, limite. Tant d'exemples sont superflus: il nous suffit de savoir que, dans

toute l'ancienne Gaule, et dans toutes les parties de l'Europe jadis soumises aux Romains, il y a beaucoup de lieux qui ont gardé le nom de *Fines*, de *Fins*, de *Feins*, tiré de leur position sur la ligne de démarcation des territoires. Or, point de doute que ces *feins* n'aient été traduits en *heins* par les Gascons, qui changent, comme on le sait, l'*f* en *h* dans leur langage. Beaurein en apporte une preuve incontestable. « Dans le diocèse de Dax, dit-il, sur les limites qui séparent cet évêché de celui de Bayonne, une paroisse appelée Saint-Martin de *Heins* est nommée, dans un titre latin daté de l'année 1491, *Sancti-Martini de Finibus.* » Cela est clair et sans réplique. Nous sommes d'ailleurs à la Croix de *Heins*, sur une voie romaine que nous suivons presque depuis la sortie du bois de Lamothe. Elle est visible en quelques endroits, se perd, reparoît ensuite, et se manifeste ici pleinement avec les débris de constructions antiques mentionnés par Beaurein. Si donc il ne nous a pas été donné de sortir avec honneur de l'étymologie d'Argenteyres, tout se réunit ici en faveur de celle de *Heins*, et nous devons nous reconnoître avec orgueil sur la limite des deux anciens territoires. Les antiquaires, déconcertés et chagrins lorsque leur érudition

est en défaut ou se trouve insuffisante, doivent sauter de joie lorsque aussitôt après elle les sert si heureusement, et qu'un corps de preuves aussi complet se réunit en leur faveur. Quel contentement j'éprouverois en pareille occasion, si j'avois l'honneur d'être antiquaire !

Quant à la voie romaine sur laquelle nous cheminons en raisonnant de la sorte, connue aujourd'hui sous le nom de *Levade* ou de *Camin Bougés* (chemin des Boyens), elle se prolonge dans les landes, et se trouve comprise dans l'itinéraire d'Antonin. C'est elle qui conduisoit d'*Aquæ Tarbellicæ* à *Burdigala*, passant par *Mosconium*, *Segosam*, *Losam*, *Salomacum* et *Boïi*. Où donc étoit situé *Boïi*? Son emplacement, je l'ai déjà dit, seroit à jamais pour nous dans le vaste pays des conjectures, s'il n'étoit très-vraisemblable qu'il n'existe plus.

En partant de *Heins*, où l'on a recueilli des médailles romaines, entre autres celle bien connue de Vespasien, qui consacre la conquête de la Judée, et qui porte cette légende, *Judæa capta*, on se rapproche du Médoc, qu'on a d'abord sur la gauche, et dans lequel on se trouve bientôt. Cette langue de terre située entre la mer et la Garonne, et qui se

rétrécit toujours jusqu'à l'embouchure de ce fleuve , fut la patrie des *Meduli* , peuples de l'Aquitaine. Ce pays est en général très-plat , offre beaucoup de marais , très-peu de sources et d'eaux courantes. Des pluies l'inondent , des brouillards le couvrent presque continuellement pendant l'hiver ; et par l'effet d'une imperturbable alternative , d'une désolante compensation , de longues sécheresses , d'excessives chaleurs y font de l'été une saison intolérable. Avec cette température habituelle , le Médoc ne sauroit être que très-malsain. Les fièvres les plus rebelles y sont endémiques ; et les habitans , à la réserve de ceux de quelques communes riveraines , y sont tous d'une complexion foible , d'une débilité remarquable , et ne vivent pas long-temps. Là se trouve en défaut la maxime du savant comte de Stolberg sur l'analogie qui doit régner en général , dit-il , partout entre la constitution physique du peuple des campagnes et celle du bétail. Dans le Médoc , les bœufs sont grands et forts ; l'espèce humaine petite et misérable. Ce principe , néanmoins , se justifie le plus souvent , et notamment , comme nous l'avons déjà vu , dans les Landes.

Le Médoc offre quelques anciens usages

remarquables, que le caractère apathique des habitans, peu enclin au changement, ne fut-ce que par nonchalance, a conservés. Parmi ces usages, celui qui se pratique lors de leurs mariages est l'un des plus singuliers. Je le dois, ainsi que tout ce que je vais dire sur ce pays, à un mémoire manuscrit que M. Bergeron a lu en l'an 8, à la Société des Sciences de Bordeaux, et qu'il a bien voulu me communiquer.

Le jour de la célébration de la noce, le plus proche parent de la future reçoit d'elle un mouchoir. Il l'attache au bout d'une perche, l'orne de rubans, et marche devant le cortége lorsqu'il se rend à l'église. Un autre parent tient à la main un balai de petit houx, *ruscus aculeatus*. Ce balai fut-il employé dans l'origine, dit M. Bergeron, pour éloigner les sorciers et se délivrer de leurs maléfices ? Cela peut être chez un peuple jadis très-superstitieux, et qui l'est encore. Quoi qu'il en soit, ce n'est plus aujourd'hui la seule fonction du porte-balai ; il doit aider à déblayer le chemin des obstacles et des embarras de tout genre qui pourroient retarder le cortége. On se doute bien qu'à cet égard les voisins s'amusent à lui donner de l'occupation, et qu'ils portent sur la route tout ce qui peut la salir.

et l'encombrer. Cette espèce de plaisanterie, cependant, n'est pas la dernière ni la meilleure ; la voici : Le lendemain de la noce, les convives de la veille se rendent encore chez les époux ; ils mangent et dansent avec eux. Jusque-là tout se passe à merveille ; mais vers midi, au moment où l'on y pense le moins, le porte-enseigne allume tout à coup le balai, tombe sur les convives avec cette espèce de torche enflammée, les chasse de la maison, les poursuit en leur disant : *Retirez-vous, gens de la noce, chacun chez vous ; la mariée n'a plus besoin de vous.* C'est ainsi qu'on congédie poliment les voisins, les amis, les parens, et qu'on termine la fête.

Je ne m'arrêterai point sur mille détails de cette sorte, consignés dans le mémoire ci-dessus cité ; je mentionnerai seulement une foire qui, comme celle de Lubbon, ne se tient que la nuit, et où l'on ne vend que des animaux éreintés, estropiés ou malades, ainsi qu'une autre foire où l'on ne trouve que de l'ail ; ce qui doit donner un aperçu de la délicatesse et du goût que les Médoquins apportent à leur cuisine. Ils ne sont, au reste, pas mieux logés que nourris, au moins dans la partie occidentale

ou maritime. La pierre, l'argile même y sont très-rares ; la chaux et la tuile n'y existent point. On construit les habitations avec des gazon taillés en cubes, et nommés *queyrous*, du latin *quadratus* sans doute ; on les couvre avec les feuilles du roseau des sables, *arundo arenaria*, qu'on appelle *gourbet*, et qui croît abondamment sur les côtes. Si ces bâtimens ne sont pas fort solides, s'ils exigent des réparations fréquentes, leur couverture très-légère, impénétrable à la pluie et à l'air extérieur, lorsqu'elle est bien faite, dure vingt ans au moins.

Ce sont les habitans à demi-sauvages de ces misérables huttes qui parcourent les bords de la mer dans les gros temps, et qui guettent avec l'œil affamé, l'œil criminel de l'envie, le moment où les vaisseaux viendront se briser sur le rivage. La nuit la plus affreuse n'est pas celle où ces espèces de barbares se rassemblent le moins sur ces bords malheureux. Là, pendant la tempête, les hommes, les femmes, les enfans réunis, appellent le naufrage. Si le jour leur montre des débris jetés à la côte, ils poussent à l'envi des cris de joie : leurs vœux sont accomplis. *Avarech ! avarech !* est le mot de ralliement, le signal du pillage. Ce mot, à l'instant répété de bouche en bouche,

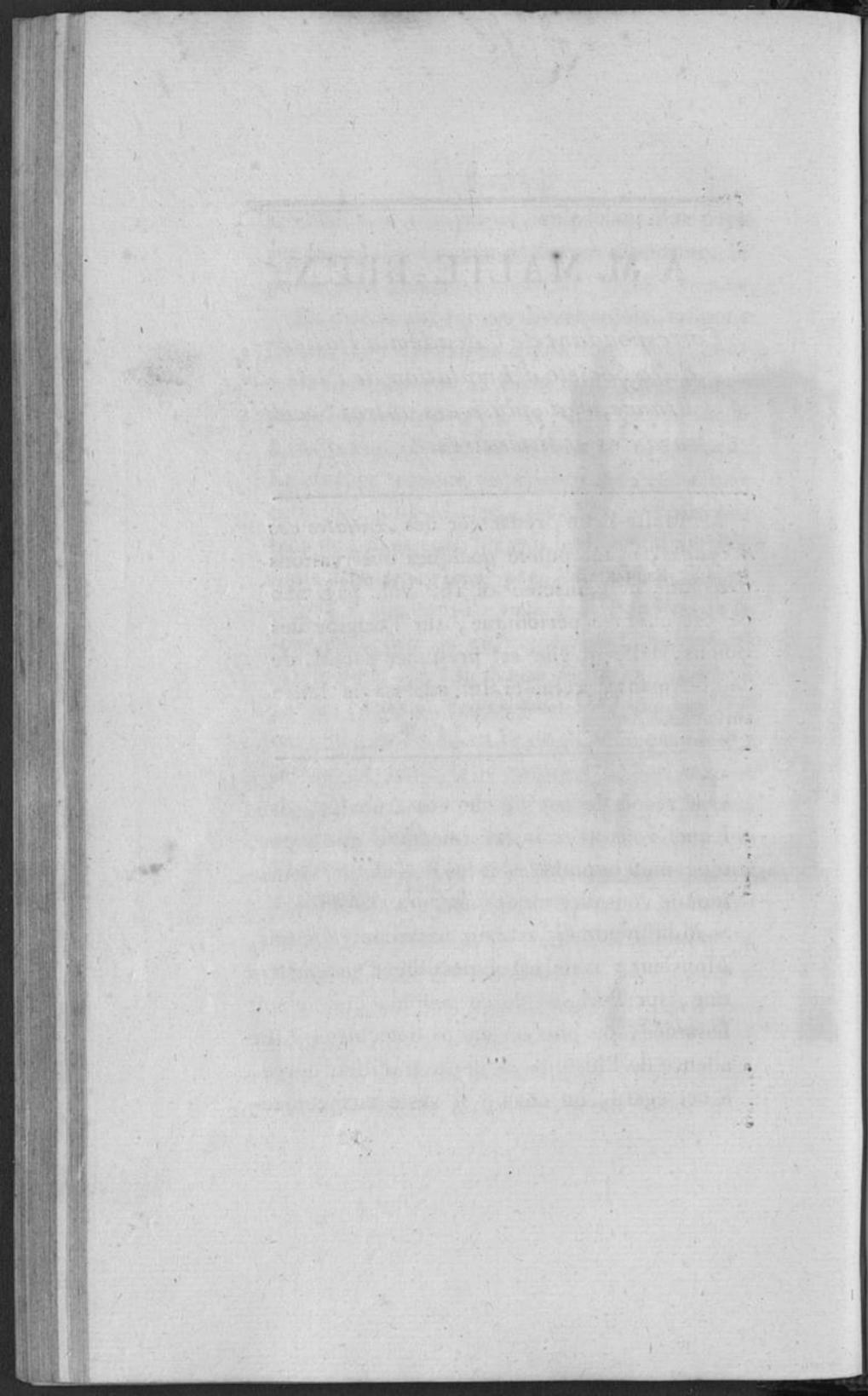
est proclamé dans les communes voisines. On accourt, on arrive de toutes parts, et chacun s'approprie avec allégresse la proie que lui présente un sort aveugle et cruel. Quelquefois l'infortuné que l'Océan vomit à moitié mort sur le sable, est impitoyablement dépouillé. Quelquefois..... mais l'humanité frémît sur les scènes déplorables qu'offrent trop souvent ces heures de douleur: je ne saurois les retracer ici; ma plume s'y refuse.

Cependant, si les habitans des landes du Médoc nous épouvantent alors par des actes de férocité qui révoltent, ils se recommandent sous un autre rapport par un monument de raison et de sagesse, auquel on applaudit. Comme dans la nature, le bien et le mal se compensent souvent dans la société, et les brigands sentent eux-mêmes l'indispensable besoin de réprimer le brigandage; ces mêmes hommes de rapine et de sang, sur leurs affreuses plages, s'étoient volontairement soumis à un code qu'une longue habitude avoit consacré, et qui, sanctionné par l'assentiment général, étoit observé dans la contrée comme un véritable corps de lois. Le parlement de Bordeaux l'avoit homologué, et il n'y a que peu d'années qu'il étoit encore en vigueur. S'il n'existe plus aujourd'hui, ce qui est vrai-

semblable, je n'ai pas dû, en parlant d'un pays sur lequel il y a si peu de bien à rapporter, le passer sous silence.

En discourant sur ces divers sujets, en nous livrant aux réflexions qu'ils inspirent, nous trompons les ennuis de la route, qui s'abrégeoit insensiblement. C'en est fait, elle touche à son terme ; Bordeaux se montre à l'horizon. Le clocher trouqué de *Peyberland*, la base de celui de Saint-Michel, les aiguilles de la métropole paroissent ; bientôt le dôme du magnifique théâtre élevé par l'architecte Louis frappe à son tour les regards, et le lion de la tour du beffroi se distingue. Ce lion, animal symbolique de l'ancienne Guienne, appuyé par ses pattes antérieures sur un globe, et servant de girouette, est là singulièrement placé : il y est en dépit de la nature, du bon sens et du goût. La sauterelle qui servoit de cimier aux armes de Gresham, est bien mieux située sur l'horloge de la bourse de Londres. Mais cessons enfin de discourir ; j'achève ma petite excursion à cinq heures du soir, j'entre à Bordeaux, et je m'y perds dans la foule.

M. Malte-Brun , rédacteur des *Annales des Voyages*, ayant publié quelques observations dans une note insérée au 18.^e vol. pag. 220 de cet ouvrage périodique , sur l'origine des Boiens , telle qu'elle est présumée par M. de Saint-Amans , celui-ci lui adressa la lettre suivante.



A M. MALTE-BRUN,

*Correspondant de l'Académie Italienne,
de la Société d'Émulation de l'Isle-de-
France, et de plusieurs autres Sociétés
savantes et littéraires.*

Saint-Amans, près d'Agen, le 18 octobre 1812.

MONSIEUR,

JE reçois le n.^o 53 de vos Annales, dans lequel vous avez inséré une note qui a pour objet mon hypothèse sur les Boiens. Permettez-moi de vous dire un dernier mot à ce sujet.

Mon hypothèse est bien hasardée; je le sais, Monsieur: mais est-il possible d'en émettre une, sur l'origine de ce peuple, qui ne soit hasardée, ou plus ou moins défectueuse? Le silence de l'histoire et de la tradition ouvre, à cet égard, un champ si vaste aux conjectures.

tures, que chacun semble pouvoir le parcourir; et s'y égarer même, sans compromettre ses droits à l'indulgence des savans. Les Boiens paroissent, en effet, presque partout, sans que leur origine soit constatée nulle part. Leurs marches, tantôt directes, tantôt rétrogrades, se croisent; leurs alliances se multiplient, se compliquent tellement dans les auteurs, qu'on erre le plus souvent avec ces derniers dans l'incertitude, et qu'on est autorisé à former des conjectures pour remplir les lacunes qu'on trouve dans leurs écrits. C'est ainsi, Monsieur, que l'histoire de ce peuple n'ayant, à vrai dire, ni commencement, ni fin, nous y avons supplié, vous et moi, en procédant en sens contraire. Je ne cherche point à justifier la route que j'ai prise; mais voici les faits qui, sur cette route, m'ont servi de jalons.

D'abord, s'il est quelque chose de prouvé dans l'histoire des Boiens, c'est leur entrée en Italie par les Alpes pennines, fait essentiel qu'il ne faut pas oublier; c'est leur établissement subséquent dans la partie méridionale de la Gaule cisalpine; c'est leur défaite, par le dictateur *Sulpicius*, aux champs de Preneste, jusqu'où ils s'étoient avancés. Chassés de l'Italie, je les vois se répandre sur les bords du

Danube, aux confins de la Pannonie et de l'Illyrie, où ils s'allierent avec les *Taurisci* et les *Scordisci*, et firent la guerre aux peuples de la Noricie. Taillés en pièces par les Gètes, je suis leurs traces en Bohême, d'où ils sont chassés par les Marcomans : enfin ils se divisent, sans qu'on sache précisément à quelle époque. Une partie se réunit aux Helvétiens ; le reste se confond avec divers peuples auxquels il donne son nom, et paroît s'établir définitivement en Bavière. Je date de cette époque l'alliance des Boiens avec les peuples Teutoniques, Belges, etc., qui peut les avoir fait regarder comme une tribu de la série de ces peuples. Je ne tranche aucune difficulté. L'origine présumée Germanique ou Belgique des Boiens en étoit une pour moi ; je l'explique. Il en est ainsi de leur arrivée des bords du Danube ; cette arrivée n'étoit qu'un retour, et ne peut donner lieu à les croire originaires de ces contrées. J'ai pensé d'après cet aperçu, précisé sur le rapport des historiens, que les Boiens devoient être indigènes de la Gaule proprement dite, d'où ils paroissent faire leur entrée dans le monde, si l'on peut s'exprimer ainsi. D'ailleurs, je ne suis ni le seul, ni le premier qui ait regardé les Boiens comme de vrais Gaulois : quelques au-

teurs l'ont avancé. En partageant cette opinion, je n'ai pu reconnoître la mère-patrie des Boiens dans cette région située au-delà du Rhin, qui reçut quelquefois le nom de Gaule, sans doute à cause des établissemens que les peuples de la Gaule ancienne y avoient formés. J'ai dû chercher cette terre natale en deçà des Alpes, et la voir naturellement dans notre Aquitaine maritime, où personne ne révoque en doute l'existence des Boiens en corps de nation. Quant à la catastrophe qui peut avoir déterminé leur première émigration, j'avoue qu'elle se présente avec une apparence d'improbabilité qui ne prévient point en sa faveur : cependant elle paroîtra peut-être moins gratuite, si l'on considère la géographie physique du golfe sur le bord duquel l'antique Boios ou *Boii* étoit situé. Peu en avant de la côte, on trouve tout-à-coup une grande profondeur qui se prolonge jusqu'à une distance plus ou moins éloignée. Le sol se relève ensuite insensiblement, en indiquant une chaîne de montagnes soumarines qui s'étend depuis les rochers de Cordouan jusqu'au cap Méchaco, en Galice. Il est certain que si la mer venoit un jour à surmonter le dos-d'âne, ou l'espèce de crête qui traverse les landes, elle iroît frapper les hauteurs qui bordent la rive droite

de la Garonne, et qu'alors les atterrissemens du golfe , pris sur une région actuellement habitée, offriroient le même ensöncement littoral , et, plus loin , une élévation analogue à celle qu'on y remarque aujourd'hui. Cette disposition du terrain couvert par les eaux de la mer , disposition connue de tous les navigateurs qui fréquentent ces parages , doit diminuer , ce me semble , l'invraisemblance d'un événement dont le retour ne peut se présumer , mais qui , en se renouvelant , laisseroit après lui , précisément , les mêmes traces. Je ne croirois donc pas impossible qu'on ne fût tenté d'envisager comme le berceau des Boiens , la grande vallée qui paroît résulter de l'espace compris entre la côte actuelle et l'éminence soumarine. On entreverroit alors la preuve de l'émigration forcée , qui , sans servir de base à mon hypothèse , lui prêteroit cependant un appui. Au reste , je ne cherche nullement à soutenir cette hypothèse , à laquelle je ne tiens pas. Mais , Monsieur , si nous faisons marcher avec vous les Boiens en sens inverse , nous n'obtiendrons guère de résultats plus heureux. Ce ne sera qu'à l'aide de conjectures aussi laborieuses , de suppositions aussi hasardées , et en éludant les difficultés , que nous ferons

arriver les Boiens sur nos côtes ; où il faut enfin qu'ils parviennt. Ce peuple, d'abord agresseur et victorieux, ensuite, comme beaucoup d'autres, à son tour attaqué et vaincu, paraît s'être divisé lors de ses revers, ainsi que nous l'avons observé. Est-ce les restes des Boiens réfugiés en Bavière, qui envoyèrent des colonies sur les bords de l'Océan Aquitanique, à travers tant d'autres peuples qui devoient s'opposer à leur passage ? Est-ce les autres Boiens, qui, joints aux Helvétiens, furent battus par César, et durent, à l'intercession des Eduens, un petit territoire entre les fleuves *Liger* et *Eleaver* où ils s'établirent, sans qu'on entende plus parler d'eux dans la suite ? Les mêmes difficultés subsistent, et le même silence règne dans l'histoire à l'égard des uns et des autres. Il est également improbable qu'affoiblis par leurs revers, sur le déclin de leur fortune et de leurs forces, ils aient entrepris une pareille expédition. Les derniers, surtout, consignés, pour ainsi dire, entre la Loire et l'Allier, n'auroient osé s'aventurer de la sorte dans un pays soumis à leur vainqueur, quand bien même il ne leur auroit pas fait bâtrir la petite ville de *Gergovica*, pour les fixer sur leur nouveau territoire. Comment se trou-

Vent-ils donc établis en Aquitaine ? Etoient-ils indigènes, ou étrangers dans la contrée de Buch ? Puisque la question reste dans toute son intégrité, il me semble aussi naturel de croire à l'émigration des Boiens dans un temps antérieur à l'histoire, que de supposer leur arrivée furtive sur les côtes de l'Aquitaine à une époque où les historiens auroient dû la mentionner; attendu qu'ils avoient déjà signalé leurs guerres, leurs succès, leurs défaites, et leurs établissements dans beaucoup d'autres contrées.

Les mots de *Buch*, *d'Eyre*, etc., vous paroissent, Monsieur, servir de preuves à votre conjecture sur l'arrivée des Boiens dans nos landes maritimes, où ils seroient venus chercher, selon vous, des arbres résineux. Mais la preuve qui résulte de cette idée ingénieuse semblera bien légère, si l'on réfléchit qu'il est tout aussi naturel de croire à l'exportation de ces mots, qu'à leur importation présumée. Ne peuvent-ils point, en effet, avoir été transmis à d'autres peuples, et laissés en Germanie par nos Boiens, tout aussi facilement qu'introduits par les vôtres en Aquitaine ?

J'ai aussi quelques difficultés à vous proposer sur certains de ces mots. Celui *d'Eyre*,

par exemple, pourroit bien étre celtique; du moins se trouve-t-il accolé avec l'article *ar*, et l'adjectif *vent* ou *gent*, bien certainement celtique dans *Argenteyres*, qui signiferoit alors en cette langue, beau gravier ou gravier blanc, et nous donneroit l'étymologie du nom de ce territoire inculte qui nous avoit d'abord embarrassés. Quant à l'*Avarech* (*ar varech*, peut-être), des Médoquins, indépendamment des peuples chez lesquels vous trouvez *wraek* ou *wrack*, en usage, les Anglais s'en servent encore en qualité de Saxons. Il y a bien plus; *Avarech* s'est conservé sur toutes nos côtes de l'Océan, où il a formé *varec*, nom donné aux plantes marines que les flots jettent sur le rivage, et dont les botanistes ont fait leur genre *fucus*. Le français lui doit aussi *avarie*, et *avarie*. Il se retrouve même dans naufrage, *brisement*, *rupture*, *fracture de la nef*. L'italien *naufragio*, le latin *naufragium*, *navis fractio*, le retracent encore. Or, il paroît bien difficile de tirer une induction locale, de faire uue application particulière, de ce mot, qui figure dans presque toutes les langues de l'Europe, et qui dérive du latin *fractus*, ou plutôt de quelque idiome primitif; ce que sa résonnance imitative semble faire présumer.

Enfin , Monsieur , vous confondez les Boates et les Boiens , et traitez leur peuplade d'imperceptible . Imperceptible , soit ; mais , pourroit-on vous dire , cela depend peut-être de l'époque où vous voulez bien vous occuper d'elle . Vous parlez ainsi , sans doute , des Boiens , lorsqu'ils étoient déjà presque anéantis sur leur terre natale : Et combien n'y a-t-il pas de peuples , jadis très-nombreux , qui sont devenus aujourd'hui plus imperceptibles que les Boiens n'étoient alors , puisqu'on ignore le lieu où ils existoient ? Les Boates , d'ailleurs , ne sont guère connus que par le nom de leur ville , *Boatium civitas* , située en Novempopulanie . Ne faisoient-ils réellement qu'une seule et même peuplade avec les Boiens ? Cela mériteroit d'être prouvé , au moins discuté ; car , enfin , les Boiens , *Boii* , comme vous le dites fort bien , les garçons par excellence , les courageux , les vaillans , ne sont pas les Boates , dont le nom ne rappelle , autant que je puis le savoir , aucune épithète honorable . Je ne nie point l'identité ; mais , si elle n'est pas démontrée , je ne serois nullement surpris que les lecteurs peu instruits dans ces matières , ne vissent rien de commun , entre ces deux peuples , que la lettre initiale de leur nom respectif .

Les Boyens occupoient la contrée de Buch,
et les Boates la Novempopulanie, où ils ha-
bitoient le pays de *Labourd* ou *Labord*, dont
Bayonne, *Boatium civitas*, étoit la capitale.
Ces peuples étoient voisins ; ils eurent peut-
être une même origine ; mais les Boates,
dont on ne parle presque point, ne sauroient
être, à la rigueur, les Boiens qui figurent
si souvent, et avec tant d'éclat, dans
l'histoire.

Je n'entends point, au reste, Monsieur,
faire de cette lettre une dissertation, dans
l'objet sur-tout de prouver la bonté de mon
hypothèse. Je connois toute sa foiblesse : je
sais qu'elle est bien hasardée ; mais je n'ai
pu me refuser à vous manifester avec fran-
chise mon opinion sur celle que vous adoptez,
et qui me paroît présenter des objections tout
aussi difficiles à résoudre. J'ai donné mon avis
sur l'origine des Boiens, sans conséquence ;
je l'ai comparé au vôtre, sans amour-propre ;
et vous soumets aujourd'hui mes doutes, sans
prétention.

Il en est ainsi, Monsieur, de mes idées
sur les plantations des dunes. Ce que vous
dites des travaux de M. Biorn, votre com-
patriote, est sans doute d'un grand poids.
Mais ne tiendra-t-on nul compte des loca-

lités ? Les dunes de la Prusse peuvent être , à beaucoup d'égards , très-différentes de celles de la Gironde. Leur position n'est certainement pas la même. Elles ne sont pas situées sur le bord d'une mer aussi vaste , au fond d'un golfe si constamment agité ; elles ne sont peut-être pas aussi mobiles , et peuvent n'être point habituellement bouleversées par un vent aussi violent. La justice que vous rendez , d'ailleurs , au mérite particulier de M. Biorn , éloigne tout soupçon qu'il se soit trop avantageusement prévenu sur le succès des travaux qu'il est appelé à surveiller , et qui sont pour lui l'objet d'une fonction aussi honorable que lucrative. J'ai vu des travaux analogues commencés sur nos dunes : plus difficile qu'un autre , peut-être , j'ai eu des doutes ; et plus téméraire , je les ai manifestés. Aujourd'hui j'ai tort , si l'on m'objecte les résultats de l'expérience : dans quelques années , à l'aide aussi des résultats d'une expérience plus prolongée , il se peut que j'aurai raison.

Quoi qu'il en soit , Monsieur , je tiens tout aussi peu à mes idées sur les plantations des dunes , qu'à mes conjectures sur les Boiens ; mais je tiens beaucoup à ce que vous soyez convaincu et de l'estime que j'ai conçue pour

vos talens ; et de la considération distinguée
dont je vous prie d'agréer l'expression.

C'est avec ces sentimens que j'ai l'honneur
de vous saluer.

SAINT-AMANS.

ITINÉRAIRE BOTANIQUE

OU

CATALOGUE

*Des Plantes les plus remarquables
observées dans le cours du voyage
précédent.*

Nota. J'emprunte aux antiquaires les signes qu'ils emploient dans leurs réertoires pour marquer le degré de fréquence ou de rareté des médailles.

Après le nom et la station d'une plante, G signifiera dans cet itinéraire qu'elle est commune, CC qu'elle est fort commune, CCC qu'elle est très-commune. La lettre R simple, ou pareillement redoublée, avertira que la plante est rare, fort rare, ou très-rare dans le lieu où elle est indiquée.

ITINÉRAIRE BOTANIQUE

*Depuis les environs d'Agen jusques au
Port-Sainte-Marie, dans les champs,
les coteaux, les vallons qui bordent
ou avoisinent la grande route.*

Catananche cærulea. LINN. Sur les coteaux entre Agen et Sainte-Radegonde. C.

Amaryllis lutea. LINN. Au Saint-Esprit,
près d'Agen. R.

Potentilla rubens. VILL. Sur les coteaux, au
Saint-Esprit, près d'Agen. C.

Convolvulus cantabrica. LINN. Au-dessus
de Chantilly, près d'Agen. C.

Stæhelina dubia. LINN. Les coteaux des
environs d'Agen. RR.

Coronilla emerus. LINN. Les bois des col-
lines près d'Agen. C.

Coronilla varia. LINN. Les bords des vignes
et des sentiers dans les collines près d'Agen. C.

Rhamnus alaternus. LINN. Les rochers ex-
posés au midi, près d'Agen. C.

Phillyrea latifolia. LINN. Les rochers *id.*
etc. C.

Phillyrea media. LINN. *Id.* etc. C.

Celtis australis. LINN. *Id.* etc. R. — A
l'hermitage au-dessus d'Agen. C.

Coriaria myrtifolia. LINN. *Id.* etc. CCC.

Rhus coriaria. LINN. *Id.* etc. CCC.

Leersia oryzoides. WILD. Derrière St.-Côme,
à Agen. C.

Smyrnium olusatrum. LINN. Petit bois de
Prouchet, près d'Agen. C.

Œnothera biennis. LINN. Les saussaies sur
le bord de la Garonne, près d'Agen. CC.

Antirrhinum

Antirrhinum bellidifolium. LINN. Les at-
terrissemens de la Garonne. RRR.

Cerastium aquaticum. LINN. Id. etc. C.

Syimbrium tenuifolium. LINN. Les rives de
la Garonne, près d'Agen. RRR.

Iberis pinnata. LINN. Id. etc. RRR.

Erysimum præcox. ALL. Les saussaies sur
le bord de la Garonne, près d'Agen. R.

Cardamine impatiens. LINN. Id. etc. RR.

Centaurea mutabilis. S^r.-AM. Mém. du
mus. d'hist. nat. t. 1. pag. 77. Bord de la Ga-
ronne, sous la terrasse du dépôt de mendicité.
RRR.

Chenopodium botrys. LINN. Id. etc. CC.

Chenopodium ambrosoides. LINN. Id. etc.
CC.

Datura stramonium. LINN. Id. etc. CCC.

Ophrys antropophora. LINN. Près d'Agen,
entre Prouchet et Bagatelle, sous le rocher. C.

Geranium malacoides. LINN. Au-dessous de
Bagatelle, près la grande route. C.

Buphthalmum spinosum. LINN. Près d'Agen,
les bords des champs et des vignes. CC.

Echinops ritro. LINN. Les bords de la Ga-
ronne et de la grande route, près d'Agen. CC.

Impatiens noli tangere. LINN. Les bords de
la Garonne, près d'Agen. RRR.

Trifolium elegans. SAVI. Id. etc. R.

Carex gynobasis. VILL. Les pelouses, les rochers des collines près d'Agen. CC.

Carex divisa. Huds. Prairies humides. C.

Carex ruffa. var.^t *nigra.* LINN. Fossés aquatiques. CC.

Carex maxima. Scop. Les bords des ruisseaux ombragés. CC.

Lathraea clandestina. LINN. Au pied des arbres, les prairies, les bords des ruisseaux. CCC.

Mercurialis perennis. LINN. Bords des ruisseaux ombragés. CC.

Aristolochia rotunda. LINN. Prairies du vallon de Foulayronnes. R.

Orchis mascula. LINN. Vallon de Foulayronnes, les prairies sèches, les bois. CC.

Orchis bifolia. LINN. Les bois des vallons de Foulayronnes et de Naux. CC.

Orchis laxiflora. LAM.* Mêmes vallons, les prairies humides. CCC.

Var. é à fleur blanche ou pourpre clair. *Id.* RRR.

Orchis morio. LINN. Mêmes vallons. C.

Var. é à fleur blanche. *Id.* R.

Orchis coriophora. LINN. *Id.* C.

Orchis pyramidalis. LINN. *Id.* RR.

Orchis fusca. JACQ. Mêmes vallons, les prairies des collines. C.

Orchis conopsea. LINN. *Id.* CC.

Orchis latifolia. LINN. *Id.* CCC.

Orchis galeata. LINN. *Id.* Les prairies sèches. C.

Orchis mascula. LINN. *Id.* etc. C. Sur les penchans ombragés des collines.

Orchis abortiva. LINN. *Id.* Dans les bois. RRR.

Serapias latifolia. LINN. Dans les bois, à Ferrou, R.

Serapias grandiflora. LINN. Au-dessus de Guittard, même vallon. R.

Serapias cordigera. LINN. Dans les bois, au Passage, près du Mestrot. CC.

Serapias lancifera. N. Tuberçules de la racine arrondis, pedonculés; lèvre à trois lobes, l'intermédiaire ligulé, oblong-lancéolé, pendant, pileux, blanchâtre à sa base; nectaire avec deux lames calleuses parallèles. Les prés, les pâturages, au Passage-d'Agen, à Baurelle. C.

Serapias lingua. LINN. Vallon de Foulayronnes C.

Satyrium hircinum. LINN. Bois de Vérone, même vallon. RR.

Ophrys nidus avis. LINN. *Id.* RRR.

Ophrys apifera. LINN. Les friches des collines. CCC.

Ophrys aranifera. LINN. *Id.* CCC.

Ophrys arachnites. LINN. Id. CCC.

Ophrys myodes. LINN. Dans une friche près Guittard , vallon de Foulayronnes. C.

Ophrys fusca. WILD. Près de Ferrou , même vallon. RRR.

Ophrys spiralis. LINN. Les pelouses sèches des coteaux. CC.

Clathrus cancellatus. LINN. Bord du bois de Ferrou , vallon de Foulayronnes. RR.

Daphne laureola. LINN. Bois de Vérone , vallon de Foulayronnes. R. Et du Tournés. C.

Euphorbia pilosa. LINN. Même vallon , sur le bord du ruisseau. C.

Humulus lupulus. LINN. Id. etc. C.

Ornithogalum pyrenaicum. LINN. Même vallon , dans les prairies. CC.

Ophioglossum vulgatum. LINN. Id. etc. C.

Anemone ranunculoides. LINN. Id. etc. C ; sur le bord du ruisseau , vallon de Foulayronnes. CCC.

Anemone nemorosa. LINN. A Peyrequatre , même vallon. R.

Sympytum tuberosum. LINN. Même vallon , sur le bord du ruisseau. CC.

Nigella damascena. LINN. A l'entrée du même vallon , à gauche sur le coteau. C.

Nigella hispanica. LINN. Entre le Bedat et les saussaies du bord de la Garonne. R.

Phalaris canariensis. LINN. Côte de Montrébran , à gauche du chemin. RR.

Cynosurus durus. LINN. Allées de la porte du Pin. CC.

Anthericum liliago. LINN. Au-dessus du Bedat , sous le rocher. RR.

Malva saltigiata. CAV. Sur les collines qui dominent le vallon de Naux. CC.

Helleborus viridis. LINN. Vallon de Naux , sur les bords du ruisseau. C.

Centaurea galactites. LINN. Même vallon. CC.

Mespilus pyracantha. LINN. Coteau de Montréal , dans les friches. R.

Spartium junceum. LINN. Sur le bord des bois et des chemins. C.

Tulipa sylvestris. LINN. Dans les champs des collines. C.

Tulipa oculus solis. S^r.-AM. Les champs cultivés. CC.

Briza virens. LINN. Les terres légères et saillonneuses , plaine de la Garonne. R.

Cerastium obscurum. CHAUBARD , inéd. Droit , hérissé de poils visqueux ; feuilles lancéolées - oblongues , retrécies à la base ; péduncules plus longs que les calices ; bractées non membraneuses ; pétales de la longueur du calice. ☺ Vaill. Bot. par. 142. t. 30. f. 2^a.

Cer. semidecandrum. Decand. fl. fr. 4398? Lois. fl. gall. p. 271? Les champs sablonneux. R.

Cerastium pellucidum. CHAUB., ined. Velu, visqueux, pentandre; tige redressée; feuilles ovales-arrondies; péduncules trois ou quatre fois plus longs que le calice; bractées de la dichotomie générale à demi-membraneuses transparentes; pétales moins longs que le calice. ☺ Les terres sablonneuses. R.

Salvia præcox. LOIS. Les bords de grande route. CC.

Cynoglossum pictum. LINN. Sur le bord des chemins. CCC.

Rumex acetosella. LINN. Les terres sablonneuses. CCC.

Ornithopus sativus. BROT. Les terres légères sablonneuses, plaine de la Garonne. R.

Ornithopus compressus. LINN. Ibid. CC.

Carduus macrocephalus. DESF. Bords de la Garonne. R.

Verbascum sinuatum. LINN. Le bord des fossés, le long des routes. CCC.

Amaranthus retroflexus. WILD. Les chemins, les bords de la Garonne. CCC.

Centaurea solsticialis. LINN. Dans les champs. C.

Centaurea aspera. LINN. Lieux stériles sur les coteaux. C.

Psolarea bituminosa. LINN. Les friches, les bords des vignes dans les coteaux. CCC.

Lotus hirsutus. LINN. Id. CCC.

Myriophyllum pectinatum. REQ. Fl. fr. VI.
Les marais, à Sérignac. C.

Polycarpon tetraphyllum. LINN. Près le château de Clermont-Dessous. R.

Du Port-Sainte-Marie à Aiguillon.

Verbascum caliculatum. CHAUBARD, inéd.
Feuilles décurrentes, drapées, les supérieures ovoïdes, mueronées; fleurs sessiles, en épiaulement à la base, continu et très-dense; calices petits; deux étamines glabres du côté extérieur seulement. ♂ A Saint-Laurent, vis-à-vis le Port-Sainte-Marie. C.

Verbascum longiracemosum. CHAUB., inéd.
Feuilles très-décurrentes, sinuées, dentées, peu drapées; tige rameuse; épiaulement interrompu, plus long que la tige; calices médiocres; bractées inférieures décurrentes. ♂ A Saint-Laurent, vis-à-vis le Port-Sainte-Marie. C.

Bromus abortiflorus. N. A Saint-Laurent, dans les moissons. R.

Lepidium petraeum. LINN. Près le Port-Sainte-Marie. R.



Dorycnium suffruticosum. VILL. Les coteaux arides , près le Port-Sainte-Marie. C.

Salvia officinalis. LINN. Dans les vignes , au-dessus de l'église de Romas. R.

Acer monspessulanum. LINN. Sur les rochers entre le Port-Sainte-Marie et Aiguillon. R.

Doronicum pardalianches. LINN. Bords du ruisseau d'Espalais. R.

Cenchrus capitatus. LINN. A Espalais. RRR.

Asphodelus ramosus. LINN. Sur le roc de Pine. R.

Anchusa undulata. LINN. Les environs d'Aiguillon. C.

Echium pyrenaicum. DESF. Le bord de la Garonne , près Saint-Côme , commune d'Aiguillon. RR.

Campanula rotundifolia. LINN. A Sainte-Radegonde , près d'Aiguillon. RRR.

D'Aiguillon au Cap-du-Bosc , commune de Damazan.

Antirrhinum cymbalaria. LINN. A Muge , près Damazan. R.

Menyanthes nymphoides. LINN. Dans les viviers de Muge , naturalisé. CCC.

Thesium linophyllum. LINN. Les bords des

vignes, entre Damazan et le Cap-du-Bosc. CC.

Serapias ensifolia. Les bois entre Damazan et le Cap-du-Bosc. R.

Scilla liliohyacinthus. LINN. Au Cap-du-Bosc. RR.

Dans les Landes des départemens de Lot-et-Garonne et de la Gironde.

Scilla verna. AIT. A la métairie de la Brane, près Arx. RRR.

Saxifraga geum. LINN. Environs de Villefranche, entre Lubbon et Rhimbés. RRR.

Scutellaria minor. LINN. Bords du lac de la Lague, près Xaintrailles. C.

Scutellaria albida. LINN. Bords d'une petite marre près de Saint-Julien. R.

Alchemilla alpina. LINN. Plaine de Beaudignan. R. Trouvée par M. Graulhié.

Citysus argenteus. A Barbine, commune de Montagnac, dans les friches. R.

Cucubalus otiles. LINN. Terres sablonneuses parmi les bruyères, entre Sos et Gabarret. R.

Narcissus bulbocodium. LINN. Bords du ruisseau de la Gaise qui passe à Sos et à Beaudié. C.

Oxalis acetosella. LINN. Lieux marécageux

et ombragés. RRR. — Le long du ruisseau du Rhimbés.

Dianthus carthusianorum. LINN. Près Saint-Julien. R.

Lotus siliquosus. LINN. Près du château de Lassale , à Rhimbés. R.

Lotus diffusus. SOLAND. Les bords des bois de chênes , parmi les bruyères. C.

Veronica longifolia. LINN. Landes humides, près le lac de la Lagne. R. Trouvée par M. Graulhié.

Veronica spicata. LINN. Landes humides. R.

Ixia bulbocodium. LINN. Les bords des marais, plaine de Beaudignan. R.

Cyperus flavescens. LINN. Les bois, près de Lausseignan. RR.

Euphorbia esula. LINN. Clarières des bois de surriers , à Lausseignan. RR.

Euphorbia myrsinites. LINN. Lisière des landes , les collines sablonneuses. RR.

Euphorbia dulcis var. filipendula. NOB. Les lieux ombragés. C.

Verbascum semi album. CHAUBARD , inéd. Feuilles décurrentes , tomenteuses , blanches en dessous , vertes en dessus , les supérieures mucronées , épi simple continu ; bractées blanches en dessous , vertes en dessus ; deux étamines plus grandes , nues au sommet. d³

Les sables mobiles , dans les bois de surriers.
C.

Stipa capillata. LINN. Les sables. RR. Trouvée par M. Graulhié.

Aira globosa. THORE. Les terrains sablonneux , entre Barbaste et la Menine. RR. Trouvée par M. Chaubard.

Aira canescens. LINN. Les sables. CCC.

Aira flexuosa. LINN. Les bois de la lisière des landes. RRR.

Aira præcox. LINN. Les sentiers , près le pont de Gorre. CC.

Avena versicolor. VILL. Les landes sèches , entre Xaintrailles et Durance.

Arenaria montana. LINN. Les bois de pins. CC.

Cistus salvifolius. LINN. Id. C.

Cistus umbellatus. LINN. Id. C.

Cistus alyssoides. LAM. Id. C.

Cistus guttatus. LINN. Dans les bois et les landes. CCC.

Anthericum planifolium. LINN. *Anth. bicolor.* THORE. Chlor. des landes. CCC.

Cytinus hypocistis. LINN. Dans les bois. RR.

Erica decipiens. N. Anthères mutiques , saillantes ; corolles sphériques-campanulées ; folioles calycinales ovales-arrondies ; pédoncules quatre fois plus longs que les fleurs ,

munis de deux paires de petites bractées. Sur la lisière des landes. R. *Erica multiflora*. Decand. fl. fr. VI. non linn.

Erica tetralix. LINN. Les bois des terres tourbeuses et marécageuses. CC.

Erica ciliaris. LINN. Les bois, les landes tourbeuses. C.

Erica scoparia. LINN. Partout. CCC.

Erica cinerea. LINN. Id. CCC.

Statice armeria. LINN. Les prairies, environs de Caubeyres et de la Madelaine. CCC.

Statice plantaginea. ALL. Id. C. *Statice céphalotes*. WILD.

Statice oleifolia. Scop. Près d'un petit lac, entre Lubbon et la Menine. R.

Linum radiola. LINN. Près de Caubeyres, sur le bord des prairies. C.

Daphne cneorum. LINN. Parmi les bruyères, près le pont de Gorre. C.

Myrica gale. LINN. Les marais, près le pont de Gorre. CC.

Hypochaeris maculata. LINN. Parmi les bruyères. Ibid.

Drosera rotundifolia. LINN. Les terres humides près le pont de Gorre. CC.

Drosera longifolia. LINN. Id. etc. CC.

Sanguisorba officinalis. LINN. Id. RR.

Convallaria polygonatum. LINN. Id. Parmi les bruyères, près le pont de Gorre. R.

- Convallaria majalis.* LINN. Lieux ombragés. RR.
- Juncus maritimus.* LINN. Les marais. R.
- Juncus squavosus.* LINN. Id. R.
- Juncus ericetorum.* LINN. Les sentiers. C.
- Juncus uliginosus.* LINN. Lieux marécageux. C.
- Juncus fluitans.* LINN. Les eaux. CC.
- Juncus mutabilis.* LINN. Terres marécageuses. C.
- Juncus mutabilis erectus.* Id. C.
- Juncus mutabilis pumilus.* Terres inondées en hiver. C.
- Juncus mutabilis proliferus.* Les lieux humides. C.
- Juncus mutabilis luxurians.* Les bords des marais. C.
- Juneus bufonius.* LINN. Lieux humides. CCC.
- Juncus bufonius gracilis.* Id. C.
- Juncus tenageja.* LINN. Fib. Lieux inondés pendant l'hiver. CC.
- Festuca bromoides.* LINN. Dans les champs sablonneux. R.
- Festuca dumetorum.* LINN. Dans les moissons. R.
- Polygonum fagopyrum.* LINN. Les champs sablonneux, naturalisé. C.

Aliisma repens. LAM. Les fossés aquatiques,
au pont de Gorre. R.

Campanula hederacea. LINN. Environs de
Boussés. RR.

Chrysocoma lynosyris. LINN. Id. C.

Viburnum opulus. LINN. Les bois. C. A
Boussés.

Illecebrum verticillatum. LINN. Les sen-
tiers. C.

Buplevrum graminifolium. LINN. Terres sa-
blonneuses. RRR.

Alisma natans. LINN. Les eaux courantes,
RR.

Alisma ranunculoides. LINN. Les marais
desséchés. CCC.

Potentilla splendens. RAMOND. Les bords des
bois, des chemins. C.

Silene gallica. LINN. Les champs, parmi les
moissons. R.

Silene anglica. LINN. Id. R.

Silene conica. LINN. Id. RR.

Silene portensis. LINN. C. *Silene bicolor,*
THORE, Chlor. des Landes.

Sedum villosum. LINN. Les marais. R.

Spergula arvensis. LINN. Les terres sablon-
neuses. CC.

Spergula subulata. WITI. Les sentiers entre
Damazan et Boussés. C.

Cerastium repens. LINN. terres sablonneuses. RR.

Lychnis floscuculi. LINN. Les prairies marécageuses. CC.

Gentiana pneumonanthe. LINN. Les lieux humides, à Boussés R ; à Beaudignan CC.

Parnassia palustris. LINN. Les terres tourbeuses. R.

Dianthus superbus. LINN. A Boussés. C.

Allium suaveolens. LINN. *All. ericetorum*, THORE, Chlor. des Landes. CC.

Antirrhinum junceum. LINN. Les champs sablonneux. CC.

Hypericum linearifolium. VAHL. Les Landes sèches. R.

Serratula tinctoria. LINN. A Boussés. C.

Carduus pratensis LINN. Prairies humides. C.

Reseda purpurascens. LINN. Champs sablonneux. CC.

Reseda sesamoides. LINN. Id. CCC.

Caltha palustris. LINN. Les prairies humides. C.

Ranunculus reptans. LINN. Les marécages. C.

Ranunculus aquatilis. LINN. Les fossés pleins d'eau stagnantes. CCC.

Teucrium iva. LINN. Garenne de Durance. C.

Teucrium montanum. LINN. Landes arides. R.

Teucrium scordium. LINN. Marais de Bugarat, près de Fargues. C.

Hydrocharis morsus roncæ. LINN. Les eaux dormantes, les marais. CCC.

Galium orbibracteatum. CHAUBARD, inéd. Feuilles verticillées 4 à 4, obtuses, élargies vers la base, à trois nervures ; tige droite, obscurément quadrangulaire ; bractées ovales-arrondies ; panicule droite, presque en faisceau. Les bords des champs. R. à Durance.

Galium constrictum. CHAUB. inéd. Feuilles verticillées 6 à 6, inégales, linéaires, mutiques, un peu rudes en leurs bords ; tiges droites quadrangulaires, munie de légères aspérités ; fleurs rapprochées en faisceau ; bractées linéaires ; fruits aglomérés. Les prairies humides. R. à Durance.

Exacum pusillum. DECAND. Les pâturages marécageux. C.

Plantago subulata. LINN. Les sables. RR.

Schoenus mariscus. LINN. Les marais. CC.

Schoenus fuscus. LINN. Les marécages desséchés, les sables mobiles. CC.

Schoenus albus. LINN. Terreins marécageux. CCC.

Scirpus fluvians. LINN. Les marais, la rivière de l'Avance. CC.

Scirpus

Scirpus multicaulis. SMITH. Landes humides, RR.

Scirpus bozothyon. WILD. Terreins tourbeux. C.

Scirpus setaceus. LINN. Le bord des marais. C.

Scirpus mucronatus. LINN. Les marais, les étangs. C.

Scirpus cœspitosus. LINN. Les terreins tourbeux et noyés. R.

Zanichellia palustris. LINN. Les eaux dormantes. C.

Sparganium ramosum. WILD. Id. CC.

Gnaphalium Stæchas. LINN. Les sables. CCC.

Gnaphalium montanum. WILD. Id. C.

Gnaphalium minimum. SMITH. Id. C.

Gnaphalium germanicum. Var. ^é prolifère, tige flexueuse. Id. R.

Eriophorum angustifolium. WILD. Les prairies marécageuses, les étangs. C.

Eriophorum polystachium. LINN. Id. C.

Lysimachia nemorum. LINN. Etang de Bardin, près Rhimbés, et ailleurs. RR.

Anagallis tenella. LINN. MANT. Lieux humides et tourbeux. CCC.

Sysimbrium pyrenaicum. LINN. Dans les champs, parmi les moissons. C.

Agrostis setacea. CURT. Les landes sèches. CCC.

Agrostis pumila. LINN. Lieux inondés pendant l'hiver. R.

Agrostis minima. LINN. Champs sablonneux. CCC.

Polypogon monspeliense. DESF. ATL. Sables arides. RR.

Pinguicula lusitanica. LINN. Les marais tourbeux. C.

Ophrys œstivalis. LINN. Id. C.

Genista anglica. LINN. Les bois de pins. G.

Genista scoraria. VILL. Id. C.

Betula alba. LINN. Le bord des eaux. R.

Betula alba pendula. Près la tour d'Avance. C.

Silene lusitanica. LINN. Terres sablonneuses. RR.

Panicum miliaceum. LINN. Cultivé dans les champs de seigle. CCC.

Panicum italicum. LINN. Id. CCC.

Veronica teucrium minor. NOB. Le bord des chemins, commune de Coutures. R.

Veronica triphyllus. LINN. Les champs sablonneux. C.

Fontinalis antipyretica major. LINN. Rivière de l'Avance, à Casteljaloux. C.

Quercus suber. LINN. Près de Casteljaloux, à Barbaste, à Mezin. CCC.

Arnica montana. LINN. Chemin de Grignols à Bazas, dans les bois. C.

Anthemis altissima. LINN. Près de Villandraud. C.

Lychnis sylvestris. HOP. Id. Dans les lieux ombragés. C.

Cynoglossum officinalis. LINN. Id. CC.

Melica coerulea minor. NOB. Marais tourbeux. R.

Nardus stricta. LINN. Terre de bruyère. R. Entre Sos et Gabarret.

Myriophyllum spicatum. LINN. Les eaux stagnantes, les marais. R.

Myriophyllum verticillatum. LINN. Id. C.

Houstonia palustris. LINN. Les marais tourbeux. CC.

Tillaea muscosa. LINN. Les sentiers parmi les bruyères. R.

Hypochoeris glabra. LINN. Le bord des champs sablonneux. R.

Hyoseris hedipnois. LINN. Les terres sablonneuses. C.

Triticum halleri. VIVIANI. Bords du lac de la Lague. C.

Monotropa hipopithis. LINN. Les bois de pins R.

Genista pilosa. LINN. Les bois. RR.

- Sium inundatum.* LINN. Les eaux stagnantes.
R.
- Sison verticillatum.* LINN. Les marécages.
CCC.
- Carex pseudo cyperus.* LINN. Landes humides
et ombragées. C.
- Corrigiola litoralis.* LINN. Les terres sa-
blonneuses. C.
- Iberis nudicaulis.* LINN. Les sables. CC.
- Pedicularis sylvatica.* LINN. Prairies et Lan-
des marécageuses. CC.
- Melampyrum pratense.* LINN. Les prairies,
les bois. CCC.
- Melampyrum sylvaticum.* LINN. Id. CC.
- Osmunda regalis.* LINN. Les bois humides. C.
- Tamarix gallica.* LINN. Le bord des che-
mins. C.
- Bartsia viscosa.* LINN. Les prairies humides.
CCC.
- Salix aurita.* LINN. Les landes sablonneu-
ses. R.
- Salix fusca.* LINN. Les landes humides, à
Rhimbés. C.
- Salix arenaria.* LINN. Les sables. CC.
- Arbutus unedo.* LINN. Les bois, près de la
Teste. CCC.
- Menyanthes trifoliata.* LINN. Eaux tran-
quilles des Landes, R ; étang de Gazeaux, C.

Lobelia dortmanna. LINN. *Id.* Ex sent.
BORY-SAINT-VINCENT.

Sparganium natans. LINN. *Id.*

Diotis candidissima. LINN. Sur les dunes
maritimes. C.

Antirrhinum thymifolium. VALH. *Id.* C.

Convolvulus soldanella. LINN. *Id.* CC.

Arenaria peploides. LINN. *Id.* CC.

Arenaria marina. LINN. *Id.* CC.

Hieracium eriophorum. S. AM. *Id.* C.

Galium arenarium. LOIS. *Id.* CC. — *Gall.*
megalospermum. DEC. fl. fr.

Cheiranthus sinuatus. LINN. *Id.* CC.

Cheiranthus tricuspidatus. LINN. *Id.* CC.

Exacum filiforme. WILD. Au Pila. R.

Statice armeria. LINN. Sur la plage mari-
time. C.

Statice limonium. LINN. *Id.* CC.

Salicornia fruticosa. LINN. *Id.* C.

Glaux maritima. LINN. *Id.* CC.

Salsola kali. LINN. *Id.*

Salsola herbacea. LINN. *Id.*

Salsola tragus. LINN. *Id.*

Fucus vesiculosus. LINN. Sur la plage à marée
basse. CCC.

Fucus silicosus. LINN. *Id.* CCC.

Fucus feniculaceus. LINN. *Id.* CCC.

Fucus corneus. LINN. *Id.* CCC.



Fucus loreus. LINN. Id. CCC.

Fucus natans. LINN. Id. CCC.

Fucus nodosus. LINN. etc. Id. CCC.

Laurentia pinnatifida. LAMOUR. Id. C.

Gelidium coronopifolium. LAMOUR. Id. CCC.

Laminaria phyllitis. LAMOUR. Id. CCC.

Laminaria digitata. LAMOUR. etc. etc.

Chrysanthemum segetum. LINN. Champs sa-

blonneux, près de Bordeaux.

